

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 51, numéro 18 — Montréal, 3 juillet 1980



Photo Hydro-Québec

LE PORC:

- Aspects économiques de l'industrie

page 4

Assurance-stabilisation pour les producteurs de porcelets

- Ouverture du régime au 1er juillet

page 5

- La FPPQ et l'UPA font le point en conférence de presse

page 5

- Les producteurs boudent les audiences

page 5

Prix du porc

- Les dernières prévisions américaines

page 26

Zonage

- TOUT le territoire agricole doit être couvert page 7

Lait industriel

- Suspension des ventes de quota en juillet et août page 13

- L'ordre des agronomes en congrès pages 13 et 28

Assemblée annuelle des producteurs de bois

- Assurer la continuité dans la politique d'aménagement page 15

- La Beauce, région agricole page 20



M. le Ministre de l'Agriculture,

Bonjour! Je viens vous féliciter pour tout le bien que vous faites pour l'agriculture. La plupart des agriculteurs ne sont pas contents, mais quand ça va bien personne en parle. Quand ce n'est pas à leur goût, les gens forment des groupes pour exprimer leurs opinions ou font signer des requêtes.

Ceci dit, avez-vous pensé à ce que vous avez fait lorsque vous avez fermé les abattoirs? Pensez-y bien, M. le Ministre! Quand chaque cultivateur abattait son boeuf ou porc pour ses dépenses personnelles, personne ne mourait de faim ou de cancer. En fermant les abattoirs qui fournissent la viande à deux ou trois comtés, pensez-vous au tort que ça fait? Il va falloir faire 100 milles pour aller acheter 200 lb de viande. M. le Ministre, vous mangez de la viande vous aussi. Plusieurs citoyens n'ont pas votre importance, mais il faut manger quand même. Nous payons tous nos taxes; le gouvernement, c'est vous et moi. C'est le gouvernement qui fait les lois. C'est nous qui payons, les riches n'en souffrent pas tellement, mais les pauvres, comment s'en sortent-ils?

Vous avez l'air bien trop aimable pour nous laisser mourir de faim.

Mme Camille Mercier
Ste-Apolline

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
515, Ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:
Mme Rosaline-D. LEDOUX

Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Michelle ALIE

Collaborateurs:
Marc ST-PIERRE (Québec)
Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:
Bernard DANIS

Représentant à Toronto:
Tom McGoey,
Suite 615, 44 rue Victoria,
Toronto, Ontario M5C 1Y2
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$10; 2 ans, \$15; 3 ans, \$20

Chèque ou mandat à l'ordre
de la Terre de Chez Nous et adressé au
Service du tirage
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal — 3e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Sécheresse dans l'Ouest canadien

Plusieurs régions des Prairies souffrent présentement d'une sécheresse qui serait comparable à celle de 1961. Même si les spécialistes s'entendent pour dire que la sécheresse a déjà causé des dommages aux cultures de céréales, il est trop tôt pour en évaluer les effets sur la prochaine récolte.

Les éleveurs devant le risque d'une pénurie de fourrage liquident leurs troupeaux de bovins plus rapidement

qu'à l'ordinaire. Ce comportement devrait avoir un effet sur les prix à l'automne tant pour les céréales que pour la viande.

Si les Prairies recevaient de la pluie prochainement, ce qui semblait devoir être le cas à la rédaction de ces lignes, cela pourrait limiter les pertes. On vit donc d'espoir, plus tôt et plus abondantes viendront les pluies moins les pertes seront importantes.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche le 6 juillet 1980 à midi

- Le dossier: les mouvements parallèles chez les cultivateurs québécois. Commentateur: Gustave Larocque; réalisatrice: Madeleine Lafrance.
- La chronique horticole: les Florilys 80 à l'Île Notre-Dame.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: un reportage sur la fromagerie Dalpé à Verchères avec Yvon Leblanc.



Commission administrative des régimes d'assurance - stabilisation des revenus agricoles



**Gouvernement
du Québec**

PRODUCTEURS DE PORCELETS

**Rappelez-vous que l'assurance-stabilisation
est une vraie protection.**

La date limite d'adhésion pour 1980 est le 1er septembre prochain.

Minimum: 15 truies assurables



Je désire adhérer au régime d'assurance-stabilisation pour les producteurs de porcelets.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ No tél.: _____

No producteur agricole: _____

Nbre de truies assurables: _____

Faites parvenir votre demande à: **CARASRA**
200-A chemin Ste-Foy, 10ième étage
Québec, G1R 4X6



bélisle

Quand le rendement vous importe

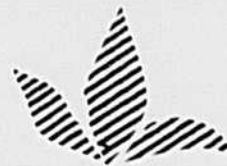
PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.

MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733
Québec: (418) 478-6285



Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0



UPA vs Hydro-Québec

Pylônes aujourd'hui: dommages garantis... à vie!

En droite ligne ou de travers, bien planté en bordure d'un pâturage ou au beau milieu d'un champ de maïs, d'avoine ou de pomme de terre, le pylône n'est pas monument rare sur nos fermes. Et s'il s'en est construit hier, des lignes de transmissions hydro-électriques il s'en construit aujourd'hui et il s'en construira encore demain.

D'ici 1984, l'Hydro-Québec prévoit 5,370 kilomètres additionnels de circuits 735 kV s'adjoignant à son réseau actuel et comportant cinq grandes lignes dont une boucle, terminée l'an passé et circonscrivant la région de Montréal.

En tout, plus de 11,000 pylônes pour soutenir cet énorme projet en cours de réalisation depuis 1978. Plus de 5,000 "cas de pylônes", en région habitée, à indemniser. Car, peu importe comment on l'appelle, l'indemnisation, la compensation pour servitude et dommages ou l'expropriation, ça se troque en termes de dollars et de cents. Pour les pertes de revenu et nuisances d'aujourd'hui, avec provision pour celles de demain.

Au prorata des trous creusés...

Rappelons les faits. Autrefois, lorsque par exemple une compagnie comme la Southern Canada Power se préparait à installer poteaux et fils électriques sur une terre agricole, son évaluateur "expropriait" au prorata du nombre de trous creusés. Et on venait du même coup d'être indemnisé à vie. On pouvait se demander il y a trente ou quarante ans si le voisin n'avait pas été plus "chiâleux" comme d'habitude et s'il n'avait pas réussi à soutirer quelques valeurs billets de plus que ce qu'on venait soi-même de recevoir. Pour le même "trouble" de faucher autour du poteau et d'empêcher sa jument de s'accrocher dedans, sabots et charrie avec. D'ailleurs, l'indemnisation — arbitraire — ainsi versée et reçue, il était trop tard pour le "calcul mental".

Inéquitable d'une part et sans égard au type de culture pratiquée sur chaque ferme, ce système devait être néanmoins le seul appliqué au Québec jusqu'à 1976.

1976: une idée de l'UPA, une étude pour l'Hydro

En 1976, l'agriculteur québécois recevait de \$200 à \$300 en moyenne par pylône installé sur sa terre. L'agriculture avait pourtant grandement changé et il était temps pour le mode d'indemnisation de changer aussi: "la Grise" faisait de l'équitation depuis longtemps et les machines qui la remplaçaient se montraient autrement plus "rétives" à manoeuvrer. D'autant plus que les rendements agricoles avaient connu leur boom de croissance et qu'ainsi la perte de surface cultivable, mobilisée par un pylône, s'avèrait pour le moins une perte de revenu non-négligeable.

L'UPA et ses services d'évaluation régionaux firent donc pression auprès de la direction des services d'acquisitions de l'Hydro-Québec afin d'obtenir que, dans les plus brefs délais, les montants d'indemni-

sation au producteur soient non seulement normalisés, mais calculés à partir de critères rationnels d'évaluation à l'expropriation.

L'Hydro-Québec devait répondre le 4 mars 1977 par les résultats d'une étude dont le rapport d'une soixantaine de pages mesurait l'impact économique des lignes de transport d'énergie électrique en milieu agricole. On y chiffrait la perte capitalisée de revenu occasionnée par la perte de rendement, ce, tenant compte des rotations normales de cultures pratiquées au Québec, le coût additionnel d'opération (contournement de pylône), les frais d'entretien (herbicide, fauchage) et finalement, on accordait une compensation pour risque de bris de machinerie (accrochage d'un pilier). Les montants offerts d'indemnisation totale s'échelonnaient donc de \$55 à \$3000 grosso modo, selon le type de culture pratiquée et le genre de pylône en nuisance. On devait indexer ces sommes de 8%, tous les ans.

À ce moment, l'UPA jugea correctes les bases de calcul des montants et acceptables les sommes ainsi calculées. C'était déjà, considérablement, un grand pas en avant vers l'équité et le respect des conditions de la production agricole.

La science sert bien celui qui sait s'en servir

En 1978, la direction des propriétés immobilières de l'Hydro, faisant montre d'un irrésistible penchant pour la haute voltige scientifique, commande à grand frais l'étude la plus rigoureuse qui se puisse réaliser des "temps" et "mouvements" requis à "l'attaque" d'un pylône, en terre agricole. Digne des meilleurs science-fiction, en effet! Puisqu'à l'échelle un seizième de pouce, au champ ou simulées sur ordinateur, on aura reproduit un nombre effarant (quelque 100,000) de stratégies possibles de contournement de pylône: pour 53 opérations culturales, quatre types de pylônes, aux multiples positions et orientations possibles et imaginables au champ, 25 instruments agricoles "moyens" et 32 types de cultures. À la demi-seconde et au pied carré près, s'il vous plaît!

On ne pourra certes pas reprocher aux hautes sphères universitaires du savoir et de la technique de s'en être tenu au grosso modo du quotidien agricole "plat": aux grands budgets, les grands moyens! Résultat: en un temps "record", l'opérateur — expérimenté — du département de Génie rural de l'Université Laval aura réussi avec une machinerie tout ce qu'il y a de plus "moyenne" et sur terrain sec, à éviter de justesse — deux pieds — le pilier avant gauche d'un pylône haubané... Qui dit mieux?

En février 1979, à l'Hydro, section services des propriétés immobilières, on "digère" le tout et on produit son rapport. Quelques braves cols blancs venaient de sauver, on s'en doutait, l'Hydro-Québec des affres de la banqueroute. Les indemnités à verser pour des pylônes en milieu agricole seront dorénavant évaluées à la lumière des normes issues de l'étude précitée et pourront donc diminuer en moyen-

ne de quelque 40 pour cent. Le principe d'indemnisation à perpétuité (un paiement global et final) demeure; on permettra toutefois au producteur inexpérimenté de "s'habituer" à contourner son pylône; quatre pieds de jeu plutôt que deux, pour les trois premières années de noviciat.

À l'UPA, par contre, on n'a pas envie de s'émouvoir devant les exploits d'un ordinateur programmé ni, de ceux de "l'opérateur expérimenté", si humain soit-il. Et si, par pur hasard, on s'adonnait à confier la conduite du tracteur ou de la moissonneuse à un enfant ou à un nouvel employé, inexpérimenté? Et s'il avait plu la veille? Admettons qu'on utilise une machinerie plus grosse que "moyenne"... Et on ne fait pas que s'interroger. Qu'on veuille généraliser l'application de ces savants calculs tient de la plus pure parcimonie "séraphine" rencontrable malheureusement chez quelques valeureux fonctionnaires "hydro-électriques" en mal de serrer la vis quel que part...

"La présence d'un pylône sur une terre en culture, disent les agriculteurs, ça dérange, point final! Et le producteur agricole est en droit d'être indemnisé pour tous les troubles que cela lui causera, aujourd'hui comme demain. L'agriculture n'a pas fini de changer et nous pensons déjà à l'arrosage aérien, pour ne citer que cet exemple de progrès. Demain matin, les pylônes et lignes de transmission vont nuire, voire rendre impossible un tel progrès pour certaines de nos fermes. Le producteur indemnisé "à vie" n'aura alors plus un mot à dire. Un montant d'indemnisation final et sans recours pour l'avenir, établi en plus à partir d'hypothèses de base qui ont de la misère à tenir debout dans la réalisation du champ, nous ne pouvons qu'appeler ça du bon débarras à bon compte pour l'Hydro!"

"Le pire, ajoutera-t-on, c'est que nous devons négocier avec des employés de l'Hydro qui prennent un franc plaisir à se "flatter la tendance naturelle": payer le moins possible... Ça n'a aucun sens! On perd encore son temps sur des "trente sous" quand d'autre part on sait bien ce que ça peut représenter dans le budget d'une entreprise comme l'Hydro-Québec, les servitudes et droits de passage en terre agricole..." Bon an, mal an, 1,8 pour cent de ses dépenses d'exploitation, entretien et autres...

Dans ce système où la bonne foi semble commandée par ordinateur, on peut franchement se demander par quel biais les agriculteurs réussissent enfin à obtenir une reconnaissance vraiment équitable des dommages causés par la présence des pylônes sur leurs terres.

Chose certaine, la recherche de l'équité véritable doit passer par une sérieuse remise en question du principe de l'indemnisation à vie et l'analyse d'une autre alternative. Et pourquoi pas une location à long terme de surface et renégociable selon l'évolution des dommages subis?

À moins qu'on n'en ait que faire de l'évolution de l'agriculture...

Joliette-St-Jean-Valleyfield

On commence à se poser de sérieuses questions

Il y a un peu plus de quatre ans, les fédérations de l'UPA de Joliette et de St-Jean-Valleyfield se donnaient un service commun d'évaluation agricole. Dans ces régions périphériques de Montréal, des cas d'expropriation agricole on en aura défendu et des dossiers "hydro-électriques", surtout. Plus de 150 pour la seule ligne de transmission 765 kV reliant en 1978 Châteauguay-Beauharnois et l'état de New York. En octobre 1979, l'Hydro-Québec parachevait un autre réseau, de 735 kV cette fois, qui partant de LG 2 vers Montréal, l'encerclait en passant par Boucherville, Hertel et Châteauguay. Sans compter de multiples petits projets régionaux de transport hydro-électrique, dont le projet Carignan présentement en cours de

construction entre St-Norbert et Boucherville. C'est donc dire qu'à Joliette-St-Jean-Valleyfield, des dossiers de pylônes, on commence franchement à savoir comment ça se trime.

"À l'Hydro, depuis un an environ, on sent que la vis se serre", dira Pierre Fortin, évaluateur au service d'évaluation agricole des Fédérations de Joliette-St-Jean-Valleyfield. En effet, en 1979, l'Hydro-Québec aura reconsidéré ses normes d'évaluation de la servitude (le droit de passer les fils au-dessus du champ). Prétextant l'utilisation du sol désormais limitée par la loi du zonage des terres agricoles, l'Hydro annonce que les montants accordés à l'indemnisation pour servitude passeront de 100% de la valeur du terrain à 66% seulement de celle-ci, pour la surface "as-

servie". En ajoutant à cela une révision des sommes allouées en reconnaissance de la nuisance d'un pylône aux opérations agricoles, l'indemnité totale vient de subir une baisse de l'ordre de 40%. Or, c'est tout à fait inacceptable! de dire M. Fortin. "On semble vouloir nier tout l'aria des problèmes que présente pour le producteur, d'avoir à subir un pylône et un corridor de lignes électriques sur sa terre en culture. Et lorsqu'on relance les représentants de l'Hydro avec la réalité des problèmes "dans le champ", c'est le "grand désarroi"! On invoque, désolé, n'avoir pas été mis au courant auparavant et on trouve le tout fort regrettable. À croire qu'on en "brailerait!"

Il n'en reste cependant pas moins que les rencontres et négociations

UPA-Hydro-Québec n'aboutissent à l'arrêt d'aucune décision concrète. Et présentement "dans le champ", évaluateurs du service régional de l'UPA et évaluateurs de l'Hydro se suivent et ne se ressemblent pas. Au bout du compte, il semble qu'on n'en arrive pas "tout à fait" au même résultat quant à l'indemnité à verser pour un même cas de ferme. "Exotisme" de calculatrice probablement puisque les bases du calcul devraient être les mêmes. Peut-être y aurait-il lieu de croire à quelque déviance de bonne volonté de la part d'un quelconque palier du vaste et complexe monopole qu'est l'Hydro-Québec?

Et si la tête ignorait ce que ses pieds sont à faire? Que diable, à moins qu'elle ne s'en doute? À suivre...

Michelle Allie

ASPECTS ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE PORCINE⁽⁶⁾

Nous poursuivons cette semaine une série d'articles de M. MARIO DUMAIS, économiste du service d'Études et de Recherches de l'UPA sur l'industrie porcine et les mécanismes économiques qui la sous-tendent. Normalement, cette chronique devrait soutenir l'attention de nos lecteurs pendant toute la période qui va précéder le vote pour l'obtention du plan conjoint.

Les avantages d'un plan conjoint

Nous avons examiné la semaine dernière certains des avantages d'un plan conjoint. En particulier, il s'agissait d'établir que la négociation collective pourrait mettre tous les producteurs sur un pied d'égalité en unifiant l'offre en vue de négocier collectivement les conditions de vente du produit entre autres, pour établir un prix officiel au Québec. De plus, nous avons traité des moyens qu'offrait un plan conjoint en vue de la vente du produit, tant sur le marché intérieur qu'extérieur.

Cette semaine, nous examinerons comment un plan conjoint peut parvenir à améliorer et à stabiliser le prix du produit et en quoi il peut favoriser le développement de la ferme familiale.

1. Stabiliser et améliorer le prix du produit

Il existe un déséquilibre dans le monde agricole entre les agriculteurs et les acheteurs de leurs produits. La production agricole, contrairement à celle du secteur industriel ou minier, est en général dispersée chez un grand nombre de producteurs qui sont en situation de concurrence les uns par rapport aux autres quand vient le moment de vendre leurs produits. Par ailleurs, les acheteurs du produit, les abattoirs et les salaisons, constituent des entreprises relativement concentrées, ce qui leur permet de coordonner plus facilement leur stratégie et leur politique d'achat. Dans une telle situation, il est facile de prédire que la partie la plus concentrée dans les transactions jouit d'un avantage marqué. Un plan conjoint, par l'unification de l'offre qu'il permet, rétablit en partie l'équilibre des forces et il est susceptible d'améliorer de ce fait le prix du produit.

Quant à la stabilisation des prix, c'est par le biais d'un système de gestion de l'offre qu'il serait possible d'y parvenir. Certains opposants au plan conjoint du porc objectent que les prix sont instables dans les autres parties du Canada, par exemple en Ontario, où il existe un plan conjoint. Cet argument n'a aucun sens. Personne n'a prétendu qu'un plan conjoint, en l'absence d'un système de gestion de l'offre pourrait stabiliser le prix du produit. Et dans les autres provinces canadiennes où existent des plans conjoints, il n'existe pas de système de gestion de l'offre ou de contingentement. Et les autres provinces ne seront certainement pas intéressées à se contenter si le Québec ne se contente pas également. Donc, soutenir qu'un plan conjoint ne peut stabiliser les prix en invoquant l'exemple des autres provinces, c'est passer à côté de la question, puisque ce n'est pas un plan conjoint mais un système de gestion de l'offre qui permet de stabiliser les prix. Cependant, pour implanter un système de gestion de l'offre, il faut d'abord mettre en place un plan conjoint. C'est ensuite l'assemblée générale des producteurs de porcs qui décidera s'il y a lieu d'amorcer avec les autres provinces du Canada des discussions en vue de la mise en place d'un système de gestion de l'offre (Office national de commercialisation) dans l'ensemble du Canada.

Notons que les avantages, autres que la stabilisation des prix, demeurent, même dans le cas d'un plan conjoint qui ne prévoit pas de système de gestion de l'offre.

2. Développer la ferme familiale

Traditionnellement, l'Union des producteurs agricoles a toujours formulé ses politiques en vue d'assurer la survie et le développement de la ferme familiale, celle où le propriétaire et sa famille effectuent l'essentiel du travail nécessaire à l'exploitation et possèdent les moyens de production. L'évolution de l'agriculture a fait en sorte que la taille moyenne des exploitations a grandi, la co-exploitation s'est développée. Mais ces modifications n'ont pas amené une remise en cause de la philosophie de base de l'UPA.

La spécialisation des entreprises agricoles les a rendues plus vulnérables aux fluctuations du marché. Lorsque les agriculteurs élevaient quelques porcs pour utiliser le lait écrémé des vaches, et que s'ajoutaient à ces productions l'élevage de quelques poules, la production de sucre et de sirop d'érable, etc., une chute du prix du

porc n'était pas dramatique. Le revenu net de l'exploitation se maintenait à un niveau raisonnable compte tenu de la multiplicité des productions. Mais le producteur de porc spécialisé, qui constitue l'entreprise typique d'aujourd'hui, sent le besoin de se prémunir contre l'instabilité des prix. C'est une des raisons principales qui ont amené des agriculteurs à s'organiser dans le cadre de l'intégration contractuelle, qui consiste à produire des porcs à contrat en fournissant la porcherie.

Mais la crise actuelle nous démontre jusqu'à quel point la protection contre l'instabilité est illusoire pour l'intégré. De plus, elle favorise la mainmise d'entreprises vouées primordiallement à d'autres productions (comme la fabrication ou la vente de moulée) sur la production agricole. Il faut, bien entendu, distinguer le cas des producteurs engagés dans la production contractuelle avec leur coopérative de celui des producteurs intégrés contractuellement avec des entreprises privées.

Un plan conjoint favorise le développement de l'entreprise familiale, de la production indépendante. Le fait de mettre tous les producteurs sur le même pied, d'améliorer

le prix du produit et surtout de le stabiliser, aide le producteur indépendant. D'autre part, il est absolument nécessaire, pour assurer un meilleur équilibre entre les producteurs intégrés et les intégrateurs, que les contrats soient écrits et qu'ils soient négociés collectivement. Cela permettrait d'éviter certaines des mauvaises surprises que vivent présentement un grand nombre de producteurs intégrés.

Tels sont, en résumé, certains avantages que procurerait aux producteurs la mise en place d'un plan conjoint. Cette série d'articles devait durer jusqu'au moment du vote pour l'adoption d'un plan conjoint. Au moment où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas encore la date où se tiendra le référendum demandé par la Fédération des producteurs de porcs. Nous savons cependant qu'un tel vote se tiendra dans un délai qui ne saurait s'étirer indéfiniment, en dépit des efforts de quelques intégrateurs vendeurs de moulée. Nous croyons que cette série d'articles aura modestement contribué à rendre encore plus vrai le mot d'ordre de la Fédération des producteurs de porcs: «On a compris, on s'organise».

Dur hiver pour les fraisières

Les conditions climatiques qui ont prévalu au cours de l'hiver pourraient entraîner une baisse de la production de fraises au Québec cette année.

La couverture de neige qui forme normalement une couche isolante n'a pas été suffisante pour protéger adéquatement les fraisières contre le gel.

Les producteurs étendent généralement sur les fraisières un épais paillis qui aurait pu offrir une certaine protection s'il y avait eu assez de neige pour le maintenir en place.

Une étude menée dans les différentes régions du Québec a permis de constater que les fraisières des principaux centres de production de la province avaient subi des dégâts allant de moyens à sévères.

«Dans les fraisières de première année, les dégâts se caractérisent par un brunissement de la partie inférieure des collets. Nous avons observé que la plupart des jeunes racines des plants sont encore fonctionnelles malgré les dommages causés par le gel au cours de l'hiver. Toutefois, des pratiques culturales appropriées et des conditions climatiques favorables en juin pourraient améliorer la qualité et le volume de la récolte», a dit M. Lareau, agronome à la Station de recherches de St-Jean.

À cause du manque de protection, plusieurs fraisières de deuxième et troisième récolte ont subi des dégâts plus sérieux. Les collets et les racines des plants ont, dans plusieurs cas, été suffisamment endommagés de sorte que même des conditions climatiques favorables en juin ne pourraient améliorer le rendement de la prochaine récolte.

Le problème est peut-être encore plus grave pour les plants destinés aux nouvelles plantations. Ajouté aux dégâts causés par le gel, le stress de la transplantation ralentira le développement des nouvelles fraisières.

«Dans plusieurs cas, seules une irrigation adéquate et l'application d'un fertilisant revigorant (10-52-10 ou 20-20-20) assureront la survie des plants», d'expliquer M. Lareau.

Même si on connaît des conditions climatiques «normales» l'hiver prochain, les dommages subis cette an-



La production de fraises de cette année se ressentira des conditions climatiques peu favorables de l'hiver dernier.

née pourraient avoir des répercussions sur la récolte de l'été 1981 car les plants utilisés pour l'établissement de nouvelles fraisières ont été endommagés.

Bien qu'importants, les problèmes de cette année seront moins sérieux que

ceux enregistrés au cours de l'hiver 1971-1972.

M. Lareau a rappelé que les cultivars les plus rustiques ont mieux résisté, et les vieux plants ont été plus endommagés que les jeunes fraisières.

L'inspection de nos viandes entre bonnes mains!

«Si un abattoir n'apporte pas les améliorations exigées par nos inspecteurs régionaux, j'ordonne sa fermeture; si un établissement ne veut pas respecter les règles, nous refusons d'apposer le sceau d'approbation sur la viande qu'il produit». Ainsi parle le Dr. D.G. Keswani, chef des programmes de vérification de la Division de l'inspection des viandes à Agriculture Canada, chargé avec son groupe de contrôleurs de superviser le travail des 1,500 inspecteurs répartis dans 500 abattoirs à travers tout le pays.

L'inspection en elle-même comporte six volets:

- Avant l'abattage, les animaux sont soumis à une inspection visuelle. Advenant le dépistage d'une maladie quelconque, l'animal est abattu à l'écart des autres et subit un examen post-mortem complet.
- L'examen post-mortem consiste en un contrôle des organes internes en vue du dépistage de tout signe de maladie ou d'autres problèmes; il comprend également les analyses à l'égard des résidus de médicaments, dont les antibiotiques.

— Les carcasses sont toutes soumises à une inspection dans la chambre froide et dans l'aire d'expédition pour s'assurer qu'aucune contamination attribuable à l'environnement n'est survenue et pour garantir l'absence de tout autre problème, notamment les meurtrissures;

— On contrôle ensuite l'hygiène des locaux de transformation pour garantir une salubrité constante de la viande;

— Sont également contrôlés tous les aspects des activités de l'abattoir, dont la propreté du matériel et la composition des viandes préparées;

— On vérifie aussi parfois la propreté des lieux avant qu'un établissement n'entreprenne ses activités. Les cas problèmes font l'objet de cette inspection tous les jours.

«Les normes canadiennes concernant les abattoirs sont aussi strictes que partout au monde. Les Canadiens peuvent compter sur des viandes de première qualité», de conclure le Dr. Keswani.



La Fédération des producteurs de porcs du Québec

ON A COMPRIS, ON S'ORGANISE...

Conférence de presse sur le porc

La FPPQ et l'UPA font le point

À la question de savoir qui sont les opposants, le président-général de l'UPA, M. Pierre Gaudet dit qu'il s'agissait non pas de producteurs mais d'intérêts économiques. C'est en effet une meilleure façon de qualifier les choses car d'un côté, on a les producteurs qui veulent s'organiser pour survivre et de l'autre des intérêts économiques qui veulent vendre et de la moulée et des porcs sans se préoccuper de ce qu'il peut advenir des individus qui sont dans la production. Au fond l'enjeu est là, la Fédération des producteurs de porcs et l'Union des producteurs agricoles défendent le producteur qui veut tirer un revenu de la production porcine tandis que les opposants veulent profiter de la situation présente.

C'est un des éléments qui est sorti lors de la rencontre avec la presse que MM. Yves Tourangeau, président de la F.P.P.Q., et Pierre Gaudet avaient

convoqué pour faire le point sur les démarches de la Fédération pour trouver une solution à la crise que vit actuellement l'industrie porcine.

M. Tourangeau a fait le point sur les audiences de la Régie des marchés agricoles et sur les demandes d'aide aux gouvernements fédéral et provincial. M. Tourangeau a dit espérer une réponse rapide à toutes ces demandes. Il est inutile de revenir sur ces questions dont nous avons déjà parlé dans de précédentes livraisons.

On a aussi insisté sur le fait que les crédits spéciaux apportent une aide mais qu'ils ne faisaient qu'endetter un peu plus des producteurs déjà acculés à la faillite. Il faut donc trouver d'autres solutions que d'endetter encore plus les producteurs. Ceux-ci attendent encore des réponses à plusieurs de ces questions.

Devra-t-on se battre encore longtemps?

Par ailleurs, les représentations des

producteurs de porc devant la Régie des marchés agricoles du Québec ont démontré leur volonté ferme d'obtenir un plan conjoint de mise en marché. Ils veulent pouvoir se prononcer par référendum le plus tôt possible. Or, l'exercice de ce droit démocratique fondamental est contesté. Les producteurs auront-ils à se battre longtemps avant de pouvoir dire oui ou non à une question qui engage l'avenir de quelque 7 500 producteurs?

La Fédération a déposé une requête à la R.M.A. pour que celle-ci soumette son projet de plan conjoint au référendum des producteurs. Depuis le trois juin, des audiences se poursuivent sur la question et jusqu'à maintenant cinq jours d'audiences ont eu lieu sans qu'on sache quand cela se terminera.

Ils étaient 1 000 pour venir appuyer leur requête au début des audiences et ont maintenu un contingent appréciable pour les journées qui suivirent. Lors de la dernière journée, devant le piétinement des audiences, ils quittèrent la salle avec fracas, décidés à l'avenir de faire porter leurs efforts ailleurs pour faire avancer leur projet.

Il convient de rappeler que les producteurs de porcs sont dans une situation difficile suite à une surproduction nord-américaine qui a fait dramatiquement chuter les prix. Les producteurs perdent actuellement 20 \$ par porc mis en marché. Ils entendent donc s'assurer un minimum de sécurité en contrôlant eux-mêmes leur mise en marché mais ils ne peuvent atteindre cet objectif sans un plan conjoint qui leur donnerait les outils juridiques pour intervenir. L'assurance-stabilisation et les prêts de dépannage ne peuvent rien résoudre à long terme, ils ne peuvent pas aplanir les cycles du marché.

Il n'y a aucune raison de s'opposer au recours des producteurs au référendum à moins de vouloir les empêcher

Audiences de la RMA

Les producteurs de porcs ne seront plus présents

Pour les prochaines journées d'audiences, les producteurs ont décidé de ne plus être présents massivement comme ils l'avaient fait depuis les débuts des audiences le trois juin. On se souvient en effet qu'ils avaient quitté avec fracas la salle d'audiences le 20 juin devant le piétinement de celles-ci. D'après les producteurs, l'urgence de la situation exigerait une intervention rapide pour permettre aux producteurs de se prononcer le plus tôt possible sur le projet de la Fédération. Désormais, ils mettront leurs efforts à travailler dans le champ.

de s'organiser surtout que la Loi sur la mise en marché des produits agricoles exige une majorité des deux tiers en faveur du projet pour que celui-ci soit adopté.

Enfin, rappelons que le 19 juin, plus de 1 200 producteurs de porcs se sont rendus à Québec afin de rencontrer le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon. À cette occasion, une fois de plus, ils ont insisté sur leur désir d'obtenir plus de sécurité tant par des mesures d'aide ponctuelles que par un outil juridique de mise en marché.

Les mesures d'aide annoncées ont trait à l'ouverture au premier juillet du programme de stabilisation pour les producteurs de porcelets, à une aide spéciale pour les engraisseurs indépendants ou pour ceux qui voudraient le devenir et à une accélération de l'ouverture des crédits déjà annoncés par le ministre. Les producteurs insistent pour avoir des réponses le plus tôt possible.

Il y va de la survie de la deuxième plus importante production agricole au Québec.

Assurance-stabilisation pour les producteurs de porcelets

Ouverture du régime au 1er juillet

Le régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de porcelets est modifié au premier juillet afin de simplifier l'application de ce régime et de permettre l'adhésion plus rapide des producteurs non encore assurés. Le changement annoncé dans un communiqué émanant du bureau du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, porte sur la date du début de l'année financière du régime qui a été avancée du 1er septembre au 1er juillet de chaque année. Cette annonce fait suite aux demandes répétées des producteurs pour que le ministère intervienne par l'ouverture du programme de stabilisation notamment.

Les buts poursuivis sont d'ajuster cette année financière aux trimestres statistiques qui servent à établir les coûts de production, données de base de l'assurance stabilisation, et de venir en aide aux producteurs non assurés qui pourront bénéficier plus rapidement des compensations versées par le régime, en cette période de bas prix sur le marché des porcelets.

M. Garon a profité de cette occasion pour rappeler l'importance pour les producteurs agricoles d'adhérer aux régimes d'assurance stabilisation qui leur sont proposés, le plus tôt possible, même au cours des périodes où les prix obtenus pour leurs produits sont suffisamment élevés.

Le principe de base de l'assurance stabilisation est de compenser les pertes subies par les producteurs au cours des périodes de bas prix à même les fonds d'assurance constitués par les contributions accumulées au cours des périodes favorables. Comme le gouvernement du Québec verse dans le fonds d'assurance 2 \$ pour chaque dollar versé par les producteurs, en plus de payer entièrement les frais administratifs, ces derniers sont toujours gagnants à moyen terme.

L'autre avantage majeur de l'assurance-stabilisation des revenus

du Québec est la notion d'un revenu garanti correspondant aux coûts de production moyens incluant la rémunération des éleveurs selon un pourcentage du salaire moyen des ouvriers spécialisés. Dans le cas du porcelet, ce pourcentage est établi à 70%. Lorsque les prix obtenus ne permettent pas d'atteindre le revenu garanti, le régime verse des compensations aux producteurs assurés. D'ici au 31 décembre 80, la Commission administrative des régimes d'assurance stabilisation des revenus prévoit verser \$ 7 millions aux producteurs de porcelets assurés. Des avances totalisant \$ 2 millions ont déjà été versées aux producteurs assurés depuis environ un mois.

La décision permet d'assurer les revenus des producteurs deux mois plus tôt que l'année dernière, alors que les prix sont bas. Cette mesure s'ajoute au crédit spécial en vigueur depuis quelques semaines déjà. Des prêts à très faible taux d'intérêt et de remboursement différé sont en effet accessibles aux producteurs de porc, tant naisseurs que finisseurs, par l'entremise de l'Office du crédit agricole. Dans le cas d'un producteur de porcelet, le crédit spécial peut atteindre 25 000 \$ tandis que le maximum pour les finisseurs est de 60 000 \$. De nombreux éleveurs ont déjà commencé à se prévaloir de cette mesure destinée à les aider à traverser la période difficile que nous connaissons présentement dans l'industrie du porc au Québec.

M. Garon a rappelé la nécessité pour les producteurs de porc de s'entendre entre eux pour la mise en place de certains mécanismes régulateurs si on veut en arriver à une solution à plus long terme au problème des chutes de prix cycliques dans l'industrie du porc. Le gouvernement du Québec suit la situation de très près mais toute nouvelle intervention de sa part dépend grandement de l'attitude qu'adopteront les différents partenaires de cette industrie.

NOUVELLE FORMULE AMÉLIORÉE



SILO-KING

parle-moi de ça!
Préservatif, non toxique, non corrosif.

Un produit indispensable pour le foin en balles, meules, l'ensilage de maïs, grains humides ensilés, avoine ronde.



GASTON RICHARD INC.
1400, rue du Fer-à-cheval
Ste-Julie/Cté. Verchères
Qué. Canada, J0L 2C0
(514) 649-1516

Assurez-vous de bien connaître le taux d'humidité en vous procurant un de nos détecteurs.

Les pommiers de l'avenir

Avec la hausse des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre, le pommier nain devient de plus en plus populaire auprès des pomiculteurs.

« Il est plus rentable d'exploiter un verger de pommiers nains que de pommiers conventionnels », d'expliquer M. Raymond L. Granger, chercheur à la Station fédérale de St-Jean (Qué.).

Les pommiers étant plus petits, il est possible d'en planter de 150 à 600 à l'acre, alors que sur la même superficie on ne peut planter que de 35 à 70 pommiers standards.

Les dimensions des variétés naines facilitent la taille des pommiers, la cueillette des fruits et les applications de pesticides; ce qui réduit les coûts de l'investissement en équipement et de la main-d'œuvre.

En outre, le pommier nain, qui est plus précoce, peut produire autant et parfois beaucoup plus de pommes à l'acre que le pommier standard.

Après plusieurs années d'essais, il semble que les variétés McIntosh, Jobo, Cortland et Empire s'adaptent très bien à ce genre d'exploitation. Les



fruits de très bonne qualité et de fort calibre sont surtout destinés au marché frais.

Par ailleurs, M. Granger souligne que le pommier nain présente certains inconvénients. Ainsi, il est parfois plus susceptible à la gelée des fleurs du printemps et il a une durée de vie moins longue que le pommier standard; bien entretenu le pommier nain aura une longévité de 30 à 35 ans en comparaison à environ 50 à 80 ans pour le pommier conventionnel.

Enfin pour obtenir de meilleurs rendements et avoir le moins de dommages possible, les pomiculteurs doivent être bien méticuleux lors de la formation du pommier nain, car celui-ci nécessite plus d'attention.

M. Granger explique qu'il existe pour le Québec deux principaux systèmes de formation des pommiers nains. Le système à palmettes obliques et le système en cloche.

« Le premier système consiste en trois ou quatre fils de fer ou de nylon superposés à 18 pouces d'intervalle. Les branches du pommier sont orientées sur un plan vertical dans le sens des rangées et de façon à former avec le tronc des angles de 45°. Les fils maintiennent les branches de façon à former une sorte de treillis. De cette façon les fruits sont tous bien exposés au soleil et la cueillette est grandement facilitée.

« Pour ce qui est du système en cloche, il faut éliminer dans le tiers supérieur de l'arbre, la compétition qu'exercent les latérales sur la flèche centrale. De plus, il importe de veiller à ce que les branches latérales basales

soient plus vigoureuses mais qu'elles ne rivalisent avec la tige principale et qu'elles soient taillées de façon à ce que le pommier ait la forme d'une cloche. »

La tige centrale, qui porte des fruits doit être bien attachée au tuteur pour éviter qu'elle se brise sous le poids de la récolte. Ce système permet aussi une utilisation maximale de la lumière et est moins dispendieux que le système à palmettes tout en permettant une mise à fruit plus hâtive.

« La culture du pommier nain est maintenant en train de s'implanter au Québec et les pomiculteurs qui s'adonnent sérieusement à cette culture en sont satisfaits. Un choix judicieux du site à verger, des porte-greffes, du système de formation ainsi que l'application des façons culturales appropriées demeurent les facteurs primordiaux de réussite dans ce domaine, » conclut M. Granger.

Excursion organisée lors du « Congrès du Boeuf de l'Ontario »

Tous les producteurs de bovins du Québec qui seraient intéressés à assister au « Congrès du Boeuf », organisé par l'Association des producteurs de bovins de l'Ontario, les 16 et 17 juillet 1980, au Western Fair Grounds, à London, Ontario, sont priés de nous contacter au numéro de téléphone suivant à Montréal: (514) 288-6141, poste 214.

Le « Congrès du Boeuf de l'Ontario » est organisé pour la seconde année par l'Association ontarienne afin de permettre aux producteurs de rencontrer les différents intervenants du domaine du Boeuf. Également, un programme de conférences a été préparé pour les producteurs intéressés.

Le départ s'effectuerait le mardi 15 juillet, à compter de 11h p.m., du Sheraton le St-Laurent, sur l'île Charon.

Un Motel sera réservé pour le 16 juillet au soir, et le départ vers Montréal se fera à compter de 3h p.m. le 17 juillet 1980. Le coût de ce voyage d'information se situait à environ 60 \$ par personne, incluant le transport et le coucher.

Nous vous invitons à nous faire connaître vos intentions avant midi, le 10 juillet 1980.

N.B.: Un minimum de 47 personnes est requis pour réaliser le voyage.

Communiqué
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Au Marché central métropolitain

Distribution de produits biologiques

Le Mouvement pour l'agriculture biologique, en collaboration avec un groupe de producteurs biologiques de la région de Montréal, assurera, au cours de l'été, la distribution de produits agricoles biologiques au Marché central métropolitain. Cela s'adresse particulièrement aux producteurs biologiques de fruits et légumes, miel, oeufs, céréales, etc.

Les producteurs intéressés voudront bien communiquer avec les soussignés.

AVIS AUSSI AUX CONSOMMATEURS, DÉTAILLANTS, COOPÉRATIVES:

Les produits biologiques seront offerts en vente au Marché central, plate-forme C-31, à partir du 10 juillet prochain.

Pour plus de renseignements, communiquer avec: ALAIN PÉRICARD ou THÉRÈSE CHOUINARD au numéro de téléphone suivant: 527-2447 (514).

(Communiqué)

L'environnement naturel, c'est vital!



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

L'ARRÊT DE VIDE DE STALLE SURGE

Permet d'accroître le nombre de vaches traitées par homme/heure et d'éviter l'irritation du pis.

Les éleveurs laitiers qui ont installé le dispositif d'arrêt de vide de stalle dans leur étable affirment qu'ils peuvent traire leur troupeau mieux — plus uniformément, utiliser un plus grand nombre de trayeuses et accélérer le travail.

L'arrêt de vide de stalle Surge est plus simple et moins coûteux que la plupart des installations automatiques de retrait. Un seul cylindre rétracteur sert pour deux vaches. La seule autre pièce d'équipement nécessaire est un appareil de détection du lait. L'appareil léger, mobile comporte son support spécial pour faciliter le déplacement et le raccordement.

Il vous suffit de raccorder la trayeuse, de régler l'arrêt de vide et de laisser faire. Une fois la vache traitée, le cylindre rétracteur retire doucement la trayeuse du pis pour la ramener en position de suspension, prête pour la vache suivante.

Donnez-nous l'occasion de vous démontrer comment l'arrêt de vide de stalle peut vous permettre de perfectionner votre exploitation à un prix qui ne ralentira pas votre ardeur.

Voyez le concessionnaire Surge ou écrivez à Babson Bros. Co. (of Canada) Ltd., 563 The Queensway East, Mississauga, Ont. L5A 3X6.



INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?



Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout à fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Chinchilla Nord-Américain (Québec)
C.P. 268
St-Amable, Qué. J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code)

B-27

\$500 millions en aide alimentaire

Les contributions canadiennes au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies dépassent, depuis ses débuts en 1963, les \$500 millions.

Le blé et la farine de blé représentent les trois quarts de cette aide, soit une valeur totale de quelque \$380 millions. Les autres produits que le Canada a fournis dans le cadre des programmes d'aide sont principalement du lait écrémé en poudre, des haricots, du poisson en conserve et des huiles végétales.

En plus de fournir des produits alimentaires, le Canada a apporté une contribution financière de plus de \$82 millions pour couvrir une partie des frais d'administration et de transport encourus par le Programme alimentaire mondial.

Le Canada vient au second rang après les États-Unis pour ses contributions au PAM. Celui-ci oeuvre dans le cadre des programmes des Nations unies et de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO). Par l'aide alimentaire, le PAM vise à promouvoir le développement économique et social et à répondre aux besoins alimentaires urgents, de même qu'à améliorer la sécurité alimentaire mondiale.

Le PAM, parmi nombre d'autres organismes des Nations unies a connu beaucoup de succès. Il a reçu l'appui de plus de 188 pays donateurs dont 70 pays en voie de développement. Ils ont fourni volontairement au total \$3,2 milliards (US) en aliments, en liquidités et en services.

En retour, le PAM a aidé à la réalisation de 984 projets de développement économique et social dans 111 pays en développement.

De plus, 445 programmes d'urgence ont été mis en oeuvre dans 93 pays. Le programme alimentaire mondial accordant la priorité à l'aide alimentaire dans les pays les plus pauvres.

Plus de la moitié des ressources du Programme servent à des projets de développement agricole, particulièrement ceux qui visent à créer de l'emploi par la production alimentaire.

D'autres activités visent le développement communautaire et des communications par des projets sur l'ha-

bitation, l'approvisionnement en eau et la construction de routes pour faciliter l'accès aux ressources.

Des principaux aspects du développement sur lesquels le PAM met l'accent on peut mentionner l'aménagement du territoire et la récupération des terres, l'irrigation et le drainage, la diversification de l'agriculture, la réforme agraire, la coopération rurale, l'élevage et la plantation d'arbres.

La délégation canadienne aux Nations unies et la FAO sont à l'origine de la création, d'abord temporaire, puis permanente, du Programme alimentaire mondial.

Le Comité interministériel canadien du Programme alimentaire mondial est dirigé par les représentants d'Agriculture Canada. Ils coordonnent les activités du PAM avec l'ACDI et les ministères des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, des Finances et Pêches et Océans.

Le présent directeur exécutif du Programme est M. Gerry Vogel, originaire de Winnipeg et ex-commissaire en chef de la Commission canadienne du blé.

L'UPA s'adresse à MM. Lévesque et Garon:

La Loi de zonage doit s'étendre à tout le territoire agricole

Dans un télégramme qu'il faisait parvenir au Premier ministre René Lévesque et au ministre Jean Garon, le 25 juin dernier, le président de l'UPA, Pierre Gaudet, réitère au gouvernement la position de son organisme sur la question du zonage du territoire agricole.

M. Gaudet y fait part de l'appui que l'UPA accorde à la récente décision du gouvernement d'étendre à 440 nouvelles municipalités l'aire d'application de la Loi sur la protection du territoire agricole. Mais d'importantes régions ne sont pas encore couvertes par cette Loi. On pense notamment au Bas-St-Laurent, à la Gaspésie, ainsi qu'à la vaste région qui s'étend au nord du St-Laurent, à l'est de la Côte de Beaupré. L'UPA tient à rappeler que les problèmes que l'on voulait régler dans les zones actuellement visées par la Loi existent également dans les régions non encore couvertes. On remarque même que l'éventualité d'une application prochaine tend à les accentuer.

M. Gaudet souligne donc qu'il y a intérêt à mener la tâche à terme le plus rapidement possible, d'autant plus que la situation actuelle crée une inéquité entre régions couvertes et non couvertes du fait du taux inégal de remboursement des taxes. La protection du territoire agricole québécois demeure une priorité.

Salvo: nouvelle variété précoce de fléole des prés

Salvo appartient à la classe des cultivars les plus hâtifs et peut être utilisée pour prolonger la période de récolte.

Elle convient pour le foin et l'ensilage dans les provinces de l'Atlantique, où les légumineuses sont souvent détruites au cours de l'hiver. En Ontario et au Québec, on peut l'associer avec la luzerne pour la production d'ensilage mi-fané.

"Sa densité étouffe les mauvaises herbes et comme sa lignée parentale, Champ, Salvo repousse rapidement après la coupe et produit une deuxième récolte abondante.

"Cette caractéristique fait de Salvo un complément idéal à la culture de la luzerne en Ontario et au Québec et elle produira bien dans les régions qui ne conviennent pas à la luzerne. La variété fournit un bon couvert végétal assurant ainsi un meilleur rendement et éliminant les mauvaises herbes vivaces," ajoute M. Childers.

SeCan, organisme dont le siège social est à Ottawa, procède actuellement à la multiplication des semences de la nouvelle variété qui devraient être disponibles pour les agriculteurs en 1982.

La fléole est la graminée fourragère la plus précieuse de l'est du Canada. Elle résiste bien à l'hiver, elle est nourrissante lorsqu'on la coupe tôt et convient à la culture en association avec des légumineuses.



Que vous soyez propriétaire d'une piscine ou que vous en projetiez l'achat, voyez à respecter les codes et normes en vigueur et à observer les règles de sécurité suivantes:

- Installez votre piscine le plus loin possible des fils électriques;
- Utilisez un filtre muni d'un cordon de branchement à trois conducteurs, approuvé pour cet usage par l'ACNOR;
- Servez-vous, si nécessaire, d'un cordon de rallonge à trois conducteurs et au moins de même calibre que celui du filtre;
- Évitez tout contact de la perche métallique avec une ligne électrique lorsque vous procédez au nettoyage;
- Gardez hors de portée tous les appareils électriques raccordés à une prise de courant, même une radio;
- Relisez la notice du fabricant.

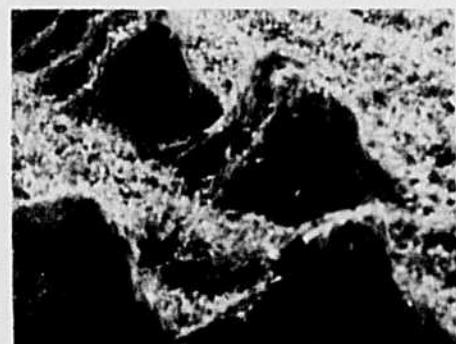
Prenez garde! Rappelez-vous toujours que l'eau et le corps humain sont de bons conducteurs de courant.

Les aliments du bétail et leur échantillonnage

La précision des résultats de l'analyse des aliments du bétail dépend en grande partie de l'ÉCHANTILLONNAGE réalisé. La marge d'erreur à la ferme est immense comparativement à la marge d'erreur en laboratoire. En effet un kilogramme d'aliment représentera, supposément, une récolte de 100 tonnes d'ingrédients ou plus!

Il est donc d'importance primordiale que l'agriculteur fasse lui-même ou, au moins, participe à l'échantillonnage des aliments. De fait la confiance dans les résultats du laboratoire sera basée sur le sérieux de l'effort déployé à l'échantillonnage selon le comité de méthodologie du service des productions animales.

Un échantillonnage mal fait entraînera des erreurs plus grandes que l'utilisation de tables de valeurs moyennes.



Voyons maintenant quels sont les standards établis quant aux techniques d'échantillonnage:

Échantillonnage du foin

Indépendamment du nombre d'échantillons qui seront envoyés au laboratoire, chacun de ceux-ci devrait provenir d'au moins 10 balles différentes suffisamment distancées pour refléter adéquatement la variation du lot de foin.

Il est indispensable de se servir d'une sonde à foin telle qu'utilisée par le personnel du MAPAQ, de même que par la plupart des compagnies impliquées dans le domaine.

En acheter une serait peut-être la solution idéale (50 - 75 \$). L'envoi d'une demi-balle de foin à un laboratoire est une situation ridicule et inacceptable.

La composition des foin change très peu à l'entreposage. L'échantillonnage peut donc se faire à la récolte; dans le cas du foin engrangé sur séchoir, un échantillonnage à la récolte peut aussi se

faire à la condition que l'on laisse l'échantillon sécher avant de fermer le ou les sacs afin de prévenir les moisissures et les changements biochimiques conséquents.

L'identification de l'échantillon est également de première importance; le pourcentage de légumineuses ainsi que la date de coupe sont essentiels aux laboratoires pour catégoriser l'échantillon et faire les estimations nécessaires.

Ensilages

Les ensilages peuvent aussi être échantillonnés à la récolte. De fait, la fermentation affecte peu les composantes chimiques des ensilages faits dans de bonnes conditions. Par là on caractérise les ensilages faits entre 30 et 45% de matière sèche (55 - 70% d'humidité). Les ensilages plus humides subiront des pertes considérables par écoulement; les ensilages plus secs sont susceptibles de voir une proportion importante de leur protéine rendue non disponible aux animaux à cause d'un chauffage excessif. Donc si votre échantillon pris à la récolte dose moins de 30 ou plus de 45% de M.S., un échantillon d'ensilage fermenté devrait préférablement être analysé.

L'échantillon d'ensilage doit être représentatif du silo.

Plusieurs poignées prises à intervalles irréguliers pourront aider. Refroidissez ou congelez ces échantillons et envoyez-les de préférence au début de la semaine pour faciliter leur arrivée au laboratoire avant la fin de semaine.

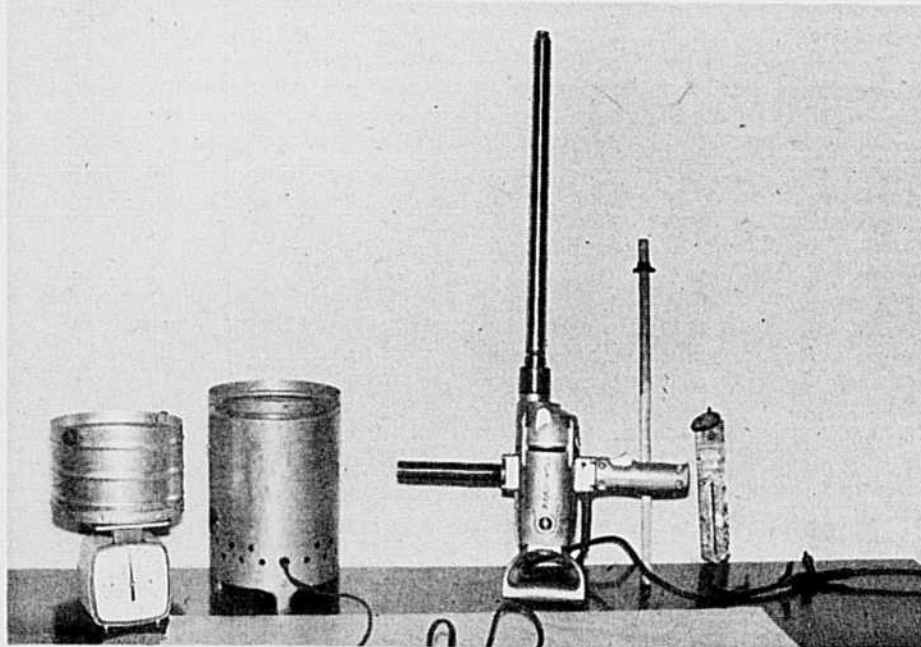
Si l'échantillonnage se fait sur du matériel fermenté, évitez la partie supérieure du silo; prenez du matériel fraîchement sorti du silo; pour l'ensilage de foin très sec (plus de 45% de matière sèche), il peut s'avérer utile de demander l'analyse de la protéine disponible.

Les échantillons d'ensilage frais ou fermenté doivent être placés dans des sacs de plastique; pressez bien l'ensilage et faites sortir l'air du sac avant de le fermer. Réfrigérer ou congeler avant l'envoi.

Grains

Une sonde à grain est souhaitable mais non indispensable. La quantité prélevée sera de 0.5 à 1.0 kg. Penser à la représentativité de votre échantillon.

Compléter adéquatement la fiche d'identification de l'ingrédient et du producteur.



Les accessoires servant à évaluer le degré d'humidité du foin. De gauche à droite: une balance, l'appareil à sécher le foin, la sonde, le bâtonnet pour pousser le foin hors de la sonde et un échantillon de foin séché.

Photo Marc Boniface

Amélioration de la qualité des chevaux

Conscient de la valeur économique de l'industrie chevaline et considérant la perte du marché de l'urine des juments gravides, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec offre son programme d'amélioration de la qualité des chevaux.

Ce programme vise à réorganiser et réorienter l'élevage du cheval afin d'obtenir une production de qualité et en quantité suffisante, susceptible de répondre aux exigences du marché.

Admissibilité à l'inscription

Tout propriétaire d'un sujet peut s'inscrire et inscrire son animal au programme d'amélioration de la qualité des chevaux.

Admissibilité aux subventions

Pour être admissible aux subventions un éleveur doit être propriétaire d'un étalon ou de 5 juments de type lourd ou léger acceptées après inspection.

Critères d'admissibilité

Les étalons, juments et poulains inscrits au programme doivent respecter des critères précis d'admissibilité tels que: origine, race, qualité du sujet et autres particularités.

Primes

Une somme d'argent sera allouée à titre d'encouragement ou d'aide aux propriétaires des sujets rencontrant les exigences ci-dessous énumérées. Pour qu'un étalon mérite à son propriétaire une prime, il doit:

- être inscrit au programme national d'amélioration de la qualité des chevaux;
 - saillir annuellement un minimum de dix (10) juments inscrites au programme;
 - engendrer annuellement un minimum de cinq (5) poulains acceptés au programme.
- Pour recevoir la prime au poulain, un propriétaire de chevaux doit:
- posséder et faire saillir annuellement un minimum de cinq (5) ju-

ments acceptées et inscrites au programme;

- produire annuellement un minimum de trois (3) poulains acceptés et inscrits au programme et issus de ses juments;
- présenter ses poulains aux inspections de 12 et 24 mois à la date et à l'endroit désignés pour sa région.

Apport gouvernemental Technique

Le Ministère procède au choix des juments souches et des étalons particuliers à être utilisés dans le cadre du programme. Le Ministère constate la naissance et classe les poulains issus des croisements ou des accouplements de race pure, acceptés au programme. À la suite de ces inspections, un certificat d'origine est émis pour chaque animal qualifié.

Financier

Convaincu de l'importance de ce programme, le Ministère y contribue financièrement en accordant des subventions relativement à l'élevage et à la production de la race chevaline.

- subvention à la production des sujets de race pure issus d'étalons et de juments inscrits au programme.
- subvention à la production de sujets F-1, F-2, et issus d'étalons de race et de juments croisées inscrites au programme.

Ces subventions varient de cent (100) dollars à quatre cents (400) dollars et sont accordées en fonction de la qualité des sujets.

Qui peut s'inscrire et comment?

Tout propriétaire d'un sujet peut s'inscrire et inscrire son animal au programme d'"Amélioration de la qualité des chevaux". L'inscription doit être adressée au bureau de renseignements agricoles de la localité.

Pour tout renseignement supplémentaire au sujet de ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de renseignements agricoles de votre secteur.



L'arracheuse-récolteuse Herriau, qui a été présentée aux producteurs de betteraves lors de l'inauguration des travaux d'agrandissement et de modernisation de la Raffinerie du Mont Saint-Hilaire. Grâce au système "poussé-trainé" dont est munie la machine, les betteraves sont manipulées plus délicatement qu'auparavant.

Photo Marc Boniface

Aide financière pour améliorer l'état des ruchers

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation augmentera, au cours de la période du 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1981, les primes qu'il verse aux apiculteurs dans le cadre du programme d'amélioration de l'état sanitaire des ruchers.

Ce programme agricole vise essentiellement à assainir les ruches des nombreuses maladies qui les affectent. Comme la demande ne cesse de s'accroître, la production de miel du Québec devra augmenter et l'expansion des ruchers se poursuivra en autant qu'un contrôle efficace des maladies soit effectué.

Les moyens

Le ministère se propose donc de:

- dépister les maladies des abeilles et les foyers d'infection;
- réprimer les maladies des abeilles et du couvain;
- désinfecter le matériel apicole;
- compenser les dommages causés par les ours dans les ruchers.

L'admissibilité

Tout propriétaire d'une ruche ou de matériel apicole usagé et résidant au Québec est admissible.

L'aide technique

- Dépistage des maladies.** Pour être en mesure de déceler, d'identifier et d'évaluer les risques et les dommages causés par les maladies des abeilles et du couvain, le Ministère verra à recruter des inspecteurs, à les former et à leur confier la responsabilité d'inspecter les ruches dans des comtés désignés. Chaque inspecteur devra procéder à l'examen de toutes les ruches d'un apiculteur, prélever des échantillons au besoin et remplir le formulaire approprié. La priorité sera donnée aux ruchers où l'on a décelé des maladies l'an passé de même qu'aux paquets d'abeilles.
- Répression des maladies.** Les ruches atteintes de loque européenne et de loque américaine doivent être détruites conformément à la Loi sur les abeilles (chapitre A-1). Elles sont brûlées en présence d'un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et aussi de la Justice, si nécessaire.
- Désinfection du matériel apicole.** Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pourra procéder à la désinfection de tout le matériel apicole dans tous les cas où la valeur de récupération sera supérieure aux frais engagés pour la désinfection.

L'aide financière

- Aucune subvention n'est consentie pour le dépistage de maladies.
- Les indemnités offertes pour la répression des maladies sont:
 - de 20 \$ par colonie d'abeilles détruite (au lieu de 10 \$ en 1979)
 - de 0,50 \$ par rayon brûlé (au lieu de 0,25 \$ en 1979)
 - de 50% du prix d'achat du fumidil "B" jusqu'à concurrence de 2,50 \$ par gramme.
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec prend à sa charge les frais de désinfection de matériel apicole.
- Pour les dommages causés par les ours, les indemnités seront allouées de la façon suivante:

Le premier 250 \$ de dommage est aux frais de l'apiculteur. Une compensation de 75% des pertes sera accordée par le Ministère selon l'échelle suivante:

1 hausse vide 4 \$
1 rayon bâti 1,25 \$
1 rayon avec couvain, miel, pollen 2,80 \$
Abeilles détruites 20 \$/colonie

Les procédures à suivre

Les apiculteurs qui apportent leur collaboration tant pour le dépistage des maladies que pour leur répression, peuvent se prévaloir des indemnités proposées dans le programme. Dans le cas de répression des maladies, de désinfection du matériel apicole et des dommages causés par un ours, les apiculteurs reçoivent une indemnité en fournissant les pièces justificatives au

Service des subventions et primes,
200-A chemin Sainte-Foy,
Québec,
G1R 4X6.

Cependant, avant de procéder à toute opération d'assainissement, l'apiculteur doit contacter un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ou un employé des bureaux de renseignements agricoles qui lui fournira toutes les indications nécessaires ainsi que les conditions à remplir.



La production de miel au Québec est en pleine expansion. En quelques années, le nombre de ruches est passé de 40 000 à plus de 80 000, et la demande pour le miel du Québec ne cesse de croître. Cependant, l'expansion des ruchers est conditionnée par le contrôle de certaines maladies. L'objectif du présent programme est justement d'améliorer l'état sanitaire des ruchers. Photo Marc Boniface

31 stagiaires agricoles du Québec découvrent de nouveaux horizons

Enrichis d'une toute nouvelle expérience et satisfaits de leur séjour sur les fermes d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Danemark, 31 stagiaires agricoles sont rentrés au bercail. Quelques-uns d'entre eux se réunissent, le 20 juin dernier, à Québec, pour partager leurs

fut très valable, particulièrement sur le plan humain. Ce séjour à l'étranger leur a ouvert l'esprit sur un nouveau monde, de nouvelles cultures. De plus, le fait d'être hébergés chez les autochtones a permis aux stagiaires de comprendre plus facilement leur vie sociale ainsi que

à envie d'en retirer quelque chose de concret. Cela demande un esprit ouvert, une grande tolérance face à d'autres valeurs et une bonne capacité de s'adapter. Le stagiaire qui a su développer ces qualités apprécie, en général, davantage son stage agricole et son séjour à l'étranger.

L'apprentissage agricole

Bien des facteurs comme la température, les saisons, le type particulier d'élevage font en sorte que les méthodes agricoles sont très différentes des nôtres. L'agriculture extensive de l'Australie est en opposition à la nôtre, mais pourtant les stagiaires disent avoir connu et retenu certaines méthodes ou certains détails qui pourraient, avec quelques modifications, être transposés chez nous. De toute façon, même si certains détails techniques ne peuvent s'adapter ici, on peut néanmoins réfléchir au moyen d'améliorer nos propres méthodes, et c'est bien ce qu'ont l'intention de faire nos futurs agriculteurs!

L'important dans tout cela, c'est de revenir avec le goût d'en apprendre encore plus, car le stage agricole est un début qui permettra peut-être à notre agriculture de s'améliorer sous l'influence de jeunes qui auront vécu des expériences semblables.

Une nouvelle association

Tous les anciens stagiaires agricoles du Québec peuvent maintenant se regrouper dans une organisation fondée pour eux, l'Association des stagiaires agricoles du Québec (ASAQ). Cette association, qui commence à peine à se structurer, est née du désir de certaines personnes qui ont fait un stage agricole à l'étranger et qui désirent partager.

Cette association a, entre autres, deux objectifs principaux qui sont d'abord, de préparer les futurs stagiaires qui partent pour l'étranger et de favoriser les rencontres sociales en vue de maintenir un lien avec le caractère international de l'expérience vécue.

Il y a déjà eu quelques rencontres mais d'ici quelque temps, l'Association tiendra sa première réunion annuelle. L'ASAQ est certainement un bon moyen pour retrouver les copains d'un périple inoubliable.



De retour d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Danemark, quelques-uns des stagiaires agricoles se sont réunis à Québec afin de faire le bilan de leur expérience. De gauche à droite sur la photo, nous retrouvons Raymond Nadeau qui rentre après quinze mois de stage passés en Australie puis au Danemark; Réjean Veillette, ex-stagiaire; Richard Williams et Lucie Bourque, également ex-stagiaires et aujourd'hui membres fondateurs d'une nouvelle association, "l'Association des anciens stagiaires du Québec". Photo Marc Boniface

impressions et évaluer leur stage en vue d'améliorer les prochains échanges.

Rappelons que ces stages sont organisés par l'International Agricultural Exchange Association, en collaboration avec le Service de la relève agricole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et permettent à de futurs agriculteurs des quatre coins du monde de travailler à l'étranger et d'observer différents systèmes agricoles.

Une expérience humaine avant tout

Selon les stagiaires, leur expérience

leur rythme de vie, que l'on dit bien différent.

D'autre part, plusieurs personnes ont souligné le fait que c'est dans un contexte différent que l'on se découvre vraiment. Cette expérience fut d'abord un défi personnel et certains ont dû lutter pour s'intégrer dans leur nouveau milieu et leur famille d'accueil.

Les stages agricoles ne sont pas que des voyages de plaisir. Au contraire, l'expérience est valable en autant que la personne est impliquée à fond et qu'elle

NDLR — Nous reproduisons ci-dessous une nouvelle tranche des mémoires d'Albert Rioux, ex-président général de l'UCC, ex-sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et l'un des co-fondateurs de La Terre de Chez Nous. "Je me souviens" constitue un ouvrage de grand intérêt, étant donné surtout que l'auteur fut un témoin privilégié et acteur de premier plan sur la scène agricole québécoise. Cette série inédite est publiée par tranches hebdomadaires.

Je me souviens

par Albert Rioux

17



Sous-ministre de l'Agriculture

Le nouveau premier ministre me convoqua deux jours après les élections. Je lui expliquai que, dans le comté de St-Hyacinthe, le parti libéral avait défranchisé les religieux et les prêtres du Séminaire; de nombreuses autres fraudes justifiaient une contestation devant les tribunaux. Mais, Godbout étant battu dans son comté, Duplessis préférait Bouchard comme chef de l'Opposition parce qu'il était discrédité dans une partie de l'opinion publique par ses attitudes anti-cléricales. Il m'offrit d'être président du crédit agricole ou sous-ministre de l'Agriculture. Je lui répondis:

- "Pour faire mon choix, j'aimerais connaître le nom de mon futur ministre".
- "Ce sera Bona Dussault".
- "Un pilote! Vous avez dénoncé la nomination d'un architecte au ministère de la Colonisation".
- "Un bon technicien fait souvent un mauvais ministre dans sa spécialité. Godbout, agronome et professeur d'agriculture, a refusé le crédit agricole et les principales mesures réclamées par l'UCC. Bona Dussault est maire et préfet du comté rural de Portneuf. Il connaît le milieu agricole et les cultivateurs. Conseillé par des agronomes compétents, il sera un excellent ministre de l'Agriculture".

Je proposai les noms de Laurent Barré et Antonio Elie.

Il m'interrompit:

- "Pour les comtés ruraux, il faut que le ministre de l'Agriculture soit un ancien rouge. Vous ne pouvez comprendre ce point de vue politique".

Après réflexion, j'optai pour le poste de sous-ministre. Duplessis me fit remarquer que cette fonction comportait un salaire de \$6,000 alors que je recevrais \$8,000 à la présidence du Crédit agricole.

- "Ce n'est pas une question d'argent. Je préfère occuper le poste où je rendrai le plus de services". Pour la présidence du Crédit agricole, je proposai le notaire Eugène Poirier, président de la Fédération des Caisses populaires.

- "Une bonne idée! C'est un spécialiste de l'épargne et du crédit. C'est urgent. Il faut que la loi du crédit agricole soit prête pour le début de la session d'octobre. Je vous adjoints les juristes Edouard Asselin et Emery Beaulieu pour la préparer".

Après les premières séances, j'invitai les notaires Eugène Poirier et Wilfrid Guérin à faire partie de notre équipe. La loi et les règlements furent prêts à temps.

Affrontement avec Duplessis

Un incident marqua la nomination des trois dirigeants de l'Office du Crédit agricole. Le premier ministre avait accepté trois candidats: le notaire Poirier, président, Eloi St-Germain, cultivateur et Georges-Henri St-Cyr, cultivateur et vice-président de l'UCC, régisseurs. Le jour de la prorogation des Chambres, j'apprenais qu'un dénommé Marshall Rexford, beurrier d'Ayers Cliff, sera nommé à la place de St-Cyr. Un appel à Sherbrooke

m'assure que Rexford ne parle pas français. Plusieurs ministres m'affirment que cette nomination n'aura pas lieu. Dans un billet que je lui envoie pendant la dernière séance de la session, je demande au premier ministre de lui dire quelques mots avant la réunion du Conseil des ministres. Il me répond de le rencontrer après la réception du président du Conseil législatif. Je l'attends pendant plus d'une heure. Quand il sort, je m'aperçois qu'il est un peu éméché.

- "Monsieur le premier ministre, je voulais tout simplement vous dire que Marshall Rexford ne parle pas le français, ce qui le rend inéligible au poste de régisseur du Crédit agricole".

- "Venez exposer votre point de vue au Conseil".

- "Il suffit que vous soyez au courant de cette anomalie".

Nous arrivons à la salle du Conseil des ministres. Il me pousse à l'intérieur par les épaules. Il s'installe au bout de la table entouré par ses collègues qui l'attendent depuis une heure.

- "Albert, hâtez-vous de soumettre votre problème, nous sommes pressés". Dès que je mentionne l'ignorance du français de Rexford, il m'interrompt:

- "Ne soulevez pas la question de race. Aussi longtemps que je serai premier ministre, les deux races seront traitées sur un pied d'égalité".

- "Ce n'est pas la question de race que je soulève mais de compétence". Je soutiens qu'un fonctionnaire supérieur ne sachant pas le français au Québec est incompétent; parce que Marshall Rexford ne connaît pas notre langue, les régisseurs devront parler anglais pendant leurs réunions et l'un d'eux ne pourra communiquer avec l'immense majorité des cultivateurs. Au lieu de me répondre, le premier ministre répéta en anglais, pour ses trois ministres anglophones, sa théorie sur l'égalité des races. Il ajouta en français:

- "Marshall Rexford sera nommé. Nous ne nous en laisserons pas imposer par un fonctionnaire. Bonjour, Albert".

Pendant toute cette scène, pas un seul ministre ne se fit entendre pour répéter ce que plusieurs m'avaient dit pendant la journée. On imagine mon état d'esprit en sortant de cette salle. Un ministre a insinué que j'ai manqué de jugement; c'est moins grave que manquer de courage. Un examen de conscience me convainquit que j'avais été impliqué dans une situation inexplicable. En approuvant cette nomination, je n'aurais pas encouru une brimade humiliante. Mais j'avais violemment dénoncé les fonctionnaires fédéraux unilingues anglophones dans le Québec; je ne pouvais pas accepter que notre propre gouvernement fasse une pareille nomination. Pour le premier ministre, j'eus le grand tort d'avoir raison contre lui devant ses collègues. J'eus parfois l'impression qu'il ne m'a jamais pardonné cette... erreur.

Le premier ministre partait le lendemain pour des vacances de trois semaines. Dans sa prochaine édition, la Gazette officielle publiait la nomination de Marshall Rexford et celle des deux autres régisseurs la semaine suivante seulement. À son retour, Duplessis convoqua Rexford pour lui demander sa démission en invoquant les mêmes arguments que j'avais exposés au Conseil des ministres. Il le remplaça par Jack Horan, un Irlandais qui baragouinait le français.

Énergie non-conventionnelle et meilleure isolation

Programmes d'aide aux serriculteurs

Élément important de la politique québécoise d'accroissement de notre degré d'autosuffisance alimentaire, le développement de la serriculture du Québec est limité par le problème du coût de l'énergie.

Afin d'aider à diminuer ces coûts, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonce l'entrée en vigueur de deux nouveaux programmes visant, d'une part, le recours à des sources d'énergie moins coûteuses telles que les huiles usées et le bois et d'autre part, l'économie de cette énergie par une meilleure isolation des serres.

Ces deux mesures découlent des travaux effectués au Centre de mise au point technique pour les cultures abritées de Ste-Martine, comté de Huntingdon. Inauguré par le ministre Jean Garon il y a deux

ans, ce centre de mise au point technique a pour mandat d'expérimenter les différentes technologies existant dans le domaine des serres et d'en vérifier les possibilités d'applications au Québec. Il s'est agi d'une étape extrêmement importante puisque aucune mesure incitative destinée à favoriser le développement des serres au Québec ne pouvait être mise de l'avant avant qu'on ait vérifié au préalable si l'équipement envisagé convient bien aux conditions de production du Québec.

C'est donc dire, a déclaré M. Garon, que nous sommes partis de très loin dans le domaine des serres au Québec où malgré un excellent potentiel, dû entre autres à un bon ensoleillement, aucune politique de développement de la serriculture n'avait jamais été envisagée. À l'exception des fleurs

et des légumes en caissettes, où nous sommes autosuffisants, le Québec ne produit que 14% des tomates de serres que nous consommons, 22% de la laitue et 28% du concombre. La valeur à la ferme de ces trois produits est estimée à \$25,000,000 dont \$18,000,000 doivent actuellement être importés, principalement de l'Ontario.

En permettant la mise en place au Québec d'une industrie serricole efficace et basée sur des sources d'énergie non-conventionnelles, les mesures annoncées par M. Garon ouvrent de très intéressantes perspectives d'avenir à un moment où se dessine une tendance de plus en plus nette au rapprochement des sources d'approvisionnement des marchés dans l'économie agricole nord-américaine, en raison de la hausse des coûts de transports.

Selon le ministre, il n'est plus du tout utopique de penser qu'à moyen terme de la laitue de type Boston produite en serre au Québec pourra se vendre au même prix que de la laitue importée de Californie tout en étant de meilleure qualité et à l'abri des aléas de la température. Cela pourra se faire tout en économisant de l'énergie et en réduisant notre dépendance par rapport au pétrole importé.

Des subventions possibles de \$90,000 par entreprise

Le coût de chauffage d'une acre de serre avec de l'huile numéro 2 se situe présentement entre \$35,000 et \$40,000 par an. Devant l'ampleur de ces dépenses, la majorité des producteurs québécois ont réduit la durée de leur période de production à quelques mois seulement. De ce fait, ils ont ramené les coûts de chauffage pour une acre de terre à environ \$15,000 (production de printemps) mais ils ont laissé le champ libre à leurs principaux concurrents, les serriculteurs de l'Ontario.

En visant à diminuer la proportion consacrée à l'énergie dans le coût total de production, le ministère de l'Agriculture, veut inciter les serriculteurs québécois à étendre leur période de production tout en améliorant leur position concurrentielle face aux producteurs de l'Ontario.

Les deux programmes annoncés permettent des subventions représentant 50% des investissements admissibles avec un maximum de \$40,000 dans le cas du programme d'isolation des serres et de \$50,000 dans celui du programme d'aide à l'utilisation de combustibles non-conventionnels.

a) Isolation des serres

Le coût de construction d'une serre de type jumelé est évalué à environ \$3.50 le pied carré tandis que les frais d'isolation nécessitent un investissement supplémentaire de \$2. Dans le cas d'une serre individuelle, ces coûts d'isolation par pied carré sont de

Suite à la page 27

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

Le Québec y a mis le paquet, ces dernières années, pour se tirer de sa dépendance envers les marchés extérieurs au chapitre des céréales fourragères.

Il y a de quoi! Il en coûte cher chaque année à l'économie québécoise pour des achats de céréales cultivées ailleurs.

"Le Québec, a expliqué le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, l'autre jour, ne produit que 33 pour cent des céréales fourragères dont il a besoin."

Néanmoins, les producteurs agricoles québécois ont réalisé des progrès sensibles au chapitre de la céréaliculture, depuis quelque temps, et si le taux québécois d'autosuffisance en demeure au même palier, c'est que dans le même temps se développent à un rythme égal les productions animales.

Il y a eu de fait une hausse constante des superficies allouées aux céréales depuis 1977 au Québec.

Ainsi, en 1977, il y a eu 30,150 hectares alloués au blé, en 1978, 33,555 et en 1979, 37,087. Il s'agit là d'une augmentation de 11 pour cent en 1978 par rapport à l'année précédente et de 10,5 pour cent en 1979 par rapport à 1978.

Du côté de l'orge, la progression enregistrée entre 1977 et 1978 a été de 16,5 pour cent et de 41 pour cent en 1979 sur 1978.

Dans le maïs-grain, la progression enregistrée a été cependant moins forte: 4 pour cent en 1978 sur 1977 et 6,5 pour cent en 1979 sur 1978.

Pour ce qui est de l'avoine — Dieu sait qu'il y en a en surabondance! — les superficies sont demeurées à peu près les mêmes.

Les ventes de marchands de grain, par ailleurs, indiqueraient que la hausse de la production céréalière sera encore plus forte en 1980.

De fait, la mise en place des différents programmes d'incitation à la production de céréales a contribué à l'augmentation des superficies qui sont passées globalement de 942,100 acres en 1978 à 1,028,000 en 1979, soit une hausse de 9 pour cent. La récolte de 1979 s'est élevée à 1,195,000 tonnes métriques par rapport à 1,037,000 tonnes métriques en 1978, soit une progression de 15 pour cent.

L'impact des divers efforts du ministère de l'Agriculture du Québec dans le secteur des céréales se reflète notamment sur le taux d'utilisation des semences Pedigree.

Ces semences, de qualité supérieure, se caractérisent par un pourcentage élevé de germination, l'absence de mauvaises herbes et un meilleur contrôle sur certaines maladies.

Progrès sensibles en céréaliculture

En 1976, selon des chiffres du MAPAQ, le taux d'utilisation des semences Pedigree était de 25 pour cent. Or, il devrait atteindre, selon le ministère, 55 pour cent en 1980.

Pour entreposer toutes ces céréales, les producteurs québécois ont consenti des investissements importants.

Pour les deux années d'application d'un programme gouvernemental à cette fin, soit en 1978 et 1979, quelque 4,541 producteurs agricoles ont obtenu une aide financière de \$8,887,097 pour l'implantation de silos d'entreposage des grains divers et équipements connexes. Quelque 4,845 silos d'entreposage ont été édifiés, 488

systèmes d'aération ou de séchage et 310 cribles à maïs.

Le programme d'aide à la création des centres régionaux des grains annoncé en octobre 1977, qui vise à mettre en place un réseau provincial adéquat de commercialisation des grains, a suscité également de l'intérêt.

"La présence de ces centres, de l'avis de M. Garon, agira comme incitation à l'augmentation des superficies consacrées à cette production tout en augmentant le taux d'autosuffisance."

Les investissements prévus sur une période de cinq ans s'élèvent à ce chapitre des centres régionaux à \$30 millions, dont 70 pour cent de ce montant, i.e. \$21 millions, proviendront du gouvernement du Québec.

Au tableau des investissements et des subventions, il y a douze projets qui ont été acceptés et il y en a neuf autres à venir pour cette année.

À la fin de 1980, il y aura donc 21

centres régionaux des grains déjà construits ou en voie de l'être au Québec.

Globalement, cela représente des investissements de \$20 millions et une capacité d'entreposage totale de 68,500 tonnes.

"Le Québec, estime M. Garon, possède un excellent potentiel céréalier et on le voit avec tout ce qui se passe dans l'Ouest actuellement. L'an dernier, ils faisaient les récoltes dans la neige; cette année, il semble qu'il va y avoir une sécheresse. Il est bon que des efforts soient faits pour améliorer les superficies cultivées et les rendements au Québec."

FABRIQUÉE AU QUÉBEC

Corde pour presse à foin (polypropylène)

forte et souple pour une mise en balles sans ennui.

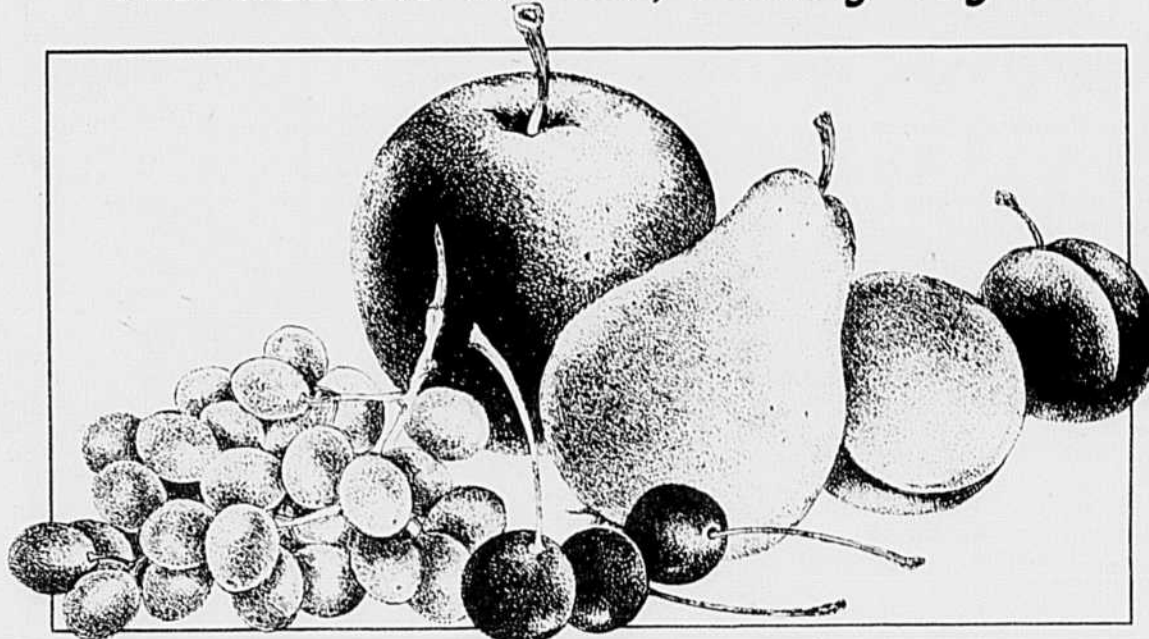
Aucune pièce à changer dans les noueurs.

Exigez **ACCORD**

de votre fournisseur préféré

Fabriquée à St-Jean, P.Q.
Les cordages Barry Ltée
3045 Louis Veullot,
Montréal H1N 2P8

Au-dessus du sol, vous y voyez.



Dans le sol, Roundup® s'en occupe.



Le Chiendent



Le Liseron des Champs



Le Chardon

L'herbicide Roundup® réprime plusieurs mauvaises herbes tenaces des vergers et vignobles. En réprimant plusieurs mauvaises herbes déjà levées, l'herbicide Roundup® augmente votre potentiel de rendement et diminue le besoin de fauchage et de travail du sol, que vous cultiviez les pommes, les poires, le raisin, les cerises, les pêches ou les prunes.

Roundup les extermine. Les mauvaises herbes peuvent faire concurrence aux arbres et aux vignes et diminuer vos rendements. Roundup réprime les espèces tenaces comme le liseron des champs, le chiendent et le chardon des champs. Et il les élimine vraiment à fond, car il détruit en entier la mauvaise herbe traitée, les racines comprises, de sorte qu'il l'empêche de se répandre ou de repousser.

Ayant moins de mauvaises herbes, vous avez moins à faucher et à travailler le sol, moins de risques aussi de dommages mécaniques à vos arbres ou à vos vignes. Et tout est plus facile au moment de la cueillette.

Roundup s'arrête où son désherbage prend fin. Roundup s'achemine partout dans les mauvaises herbes traitées, mais il n'agit pas au-delà. Comme Roundup agit dans les mauvaises herbes, non pas dans le sol, il ne peut nuire aux racines des arbres ou vignes des environs.

Prenez bien soin de votre verger ou vignoble. Réprimez les mauvaises herbes levées, en vous servant de Roundup, l'herbicide qui les détruit pour de bon.

Voyez aujourd'hui votre concessionnaire et renseignez-vous sur le nouveau contenant d'essai.



Monsanto

Jamais on n'a vu de tel herbicide.

Lisez et respectez toujours la prescription de l'étiquette de Roundup. Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.

© Compagnie Monsanto, 1980. RC-0-1-80

Monsanto Canada Inc. Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Vancouver

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR

CAP ROUGE, chez Mlle Anne Bernatchez, 4 rue du Verger, Lac St-Augustin, samedi 12 juillet 1980, pique-nique annuel de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens. L'inscription débute à 10.30 heures a.m.

Magella BOUCHARD, M. Sc. AGRONOME-CONSULTANT

- Productions végétales
- Horticulture
- Utilisation des sols

675, Rouleau, Saint-Hyacinthe J2S 1B6

Tél.: (514) 773-7367



Le Conseil d'administration de l'Association des éleveurs de chèvres du Québec, formé lors de la dernière assemblée générale annuelle, se réunissait récemment. On reconnaît: (rangée du bas) M. Pierre Demers, délégué du Comité du lait industriel; Mme Michelle Saunier, déléguée du Comité de la laine angora; M. Laurier Busque, président; (rangée supérieure) M. Gil Barcelo, délégué du Comité des chèvres de boucherie; M. Jean-Claude Théorêt, secrétaire-trésorier; Mme Francine Lamarche, conseillère caprin; M. Clément Boulanger, secrétaire administratif; Mme Marie-Claire Frumence, vice-présidente. La personne déléguée par le Comité des fromages fermiers n'apparaît pas sur cette photo.

Un délice de vacances!

Comme à tous les ans, la saison estivale nous rappelle le temps des vacances que nous voulons rendre de plus en plus originales, intéressantes et surtout abordables à notre budget.

Loin des bruits et de la pollution des grandes villes, Agricotour du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous offre un accueil où la cordialité, la jovialité, la bonne cuisine et la tranquillité font bon ménage en tout temps.

Les gens de cette région ne vous reçoivent pas dans la bousculade et l'anonymat, c'est en quelque sorte "un tour chez la parenté" où la qualité du contact humain et l'accueil chaleureux vous laisseront un goût de la campagne et des gens qui y vivent.

La table des fermes d'hébergement ne reçoit que des éloges des nombreux visiteurs qui y sont passés. Qu'il s'agisse d'une soupe aux gourganes agréablement surprenante, d'une tourtière du Lac-Saint-Jean répondant aux appels des plus gros appétits ou de la tarte aux bleuets que l'on redemande à chaque fois, la région regorge de plats originaux et succulents. Sans compter que vous dégusterez ces mets à la table de vos hôtes, en famille!

Ce retour à la terre vous permettra d'hummer l'air des grands espaces, de contempler des paysages uniques à la région: les fjords majestueux du Sague-

nay, les montagnes aux couchers de soleil resplendissants et des forêts à perte de vue. Cette mer intérieure que forme le lac Saint-Jean vous offre ses plages magnifiques où vous pouvez vous prélasser sous les chauds rayons du soleil d'été.

Bien sûr on y retrouve également des festivals et célébrations de toutes sortes: la Traversée Internationale du lac Saint-Jean, le festival de la gourgane, du bleuets, de la patate, etc. Des lieux historiques: le musée du Saguenay, le musée Maria-Chapdelaine, le zoo de Saint-Félicien, le village fantôme de Val-Jalbert, etc.

Pour \$18 par jour ou moins par adulte et \$8.50 par enfant (accompagné) ou moins, selon la durée de votre séjour, vous serez logé et nourri confortablement, soit dans la maison de votre hôte, soit en résidence secondaire (les prix varient selon les maisons secondaires et les services fournis). Pour les mordus du camping, le tarif est de \$1 par personne par jour.

Pour de plus amples renseignements sur nos fermes d'hébergement ainsi que sur nos prix, contactez: La Fédération des Agricotours du Québec, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2. Téléphone pour Montréal: 288-8090. Extérieur: 1-800-361-6196.

Communiqué Agricotour du Saguenay-Lac-Saint-Jean Inc.

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR FORESTIER

FONCTIONS

- Supervise et coordonne pour le compte du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, les travaux en aménagement forestier réalisés par les trois groupements forestiers couvrant le territoire.
- Assure les relations, l'information et l'aide technique auprès du syndicat, des groupements forestiers et des producteurs.
- Collabore à l'orientation, à la recherche et aux inventaires reliés à l'aménagement forestier du territoire.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire en génie forestier.
- Expérience de deux ans ou plus dans le milieu.
- Dynamisme et aptitudes particulières dans les relations.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Salaire pouvant se situer entre \$15,000 et \$18,000
- Lieu de travail à St-Georges (déplacements dans Beauce, Dorchester, Frontenac).
- Faire parvenir un curriculum vitae avant le 9 juillet à:

La Fédération de l'UPA de Québec-Sud
à s du directeur du personnel
2550, 127^{ème} rue, St-Georges Est
Beauce G5Y 5L1. Tél.: (418) 228-5588

L'arrosage des pelouses

On croit souvent à tort que des arrosages fréquents produisent une pelouse verdoyante et en santé. En fait un bon arrosage une fois par semaine durant l'été donne de meilleurs résultats que plusieurs arrosages superficiels.

On recommande d'arroser le sol le matin de bonne heure ou tôt dans la soirée. Un bon arrosage doit mouiller copieusement le sol jusqu'à une profondeur de 10 cm. Pour s'en assurer, il suffit de placer un bol sous le boyau ou le gicleur en opération et calculer le temps nécessaire pour faire monter le niveau de l'eau de 2 cm. Il suffit alors d'arroser la pelouse durant la même période de temps.

Des arrosages trop fréquents tendent à raccourcir les racines et produisent donc un gazon plus sensible à la sécheresse et aux piétinements. De plus les arrosages superficiels profitent davantage aux mauvaises herbes qui poussent en surface qu'au gazon lui-même.

Vaut mieux donc se contenter d'arroser quand le besoin s'en fait sentir. Dans la plupart des régions un ar-

rosage de 2 cm par semaine durant l'été suffit et parfois moins si les précipitations ont été abondantes.

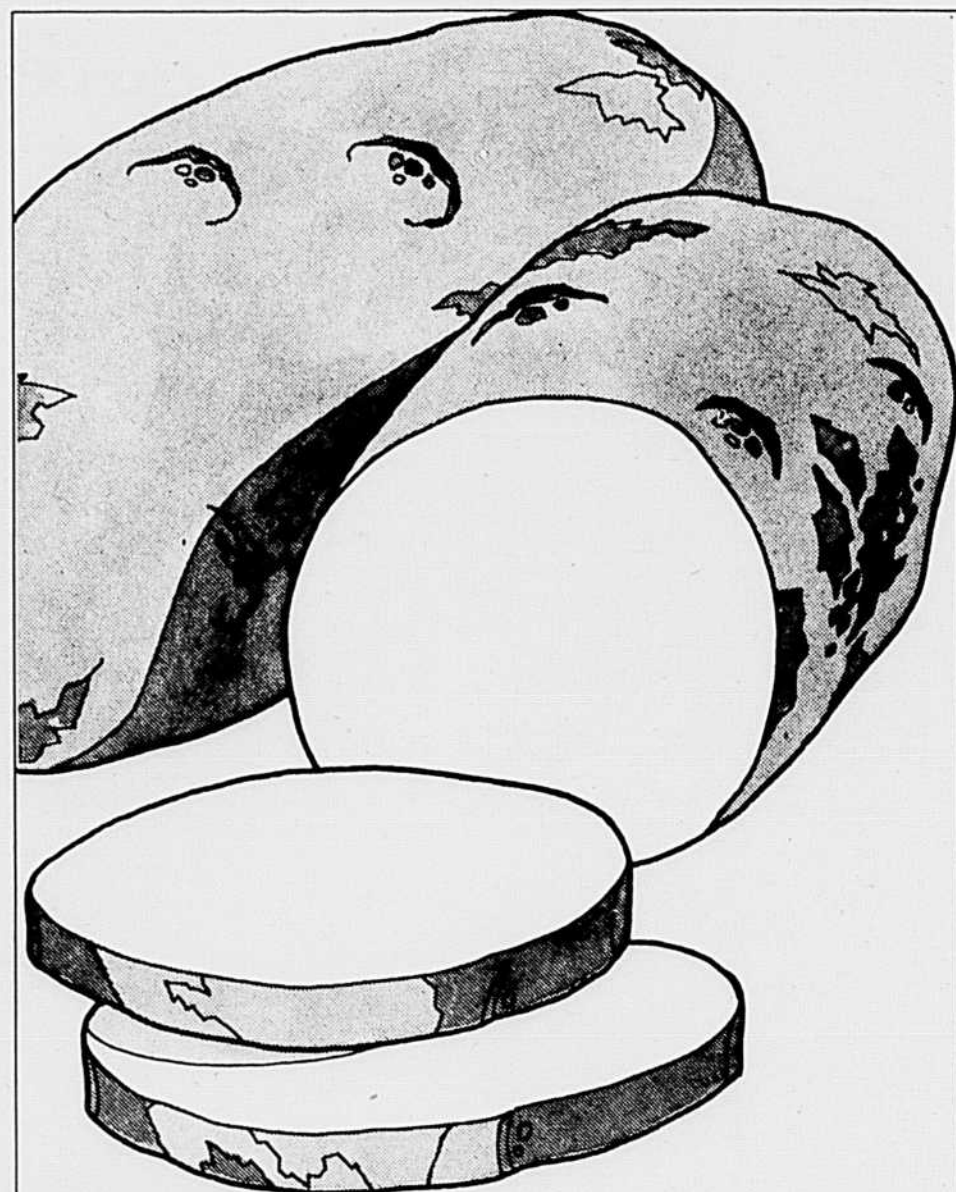
Certaines municipalités recommandent d'ailleurs un arrosage limité des pelouses pour éviter une baisse de pression d'eau dans les services essentiels aux heures de pointe et une diminution des réserves d'eau potable.

Pour vivre longtemps au Québec

Pour vivre le plus longtemps possible au Québec, il faut être né à Montréal et y résider jusqu'à 35 ans, puis déménager à la campagne ou du moins dans une région rurale.

C'est ce qui se dégage d'une entrevue accordée par M. Luc Losier, professeur de géographie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), quelques heures après le séminaire sur la géographie de la santé, organisé dans le cadre du Congrès 1980 des sociétés savantes.

Cette règle s'applique dans le cas de toutes les maladies, mais il y a deux exceptions: les accidents de la route et la mortalité infantile plus élevés en campagne qu'en ville.



BRAVO®

pour la pomme de terre

Les principales maladies à champignons sont enravées!



Distribué par



Le fongicide BRAVO peut vous aider à obtenir des rendements plus élevés. C'est le fongicide qui enraie les principales maladies de la pomme de terre—brûlure hâtive et mildiou (sur feuillage et tubercules). Pulvérisez BRAVO dès le début, puis faites le régulièrement. Vous aimerez sa forme commode de suspension liquide.

Demandez BRAVO à votre fournisseur local de produits chimiques agricoles.



CHIPMAN INC.
Longueuil, Québec J4G 1R9
Stoney Creek, Ontario L8G 3Z1

L'OAQ convaincue plus que jamais de l'avenir de notre production bovine

HULL — (Collaboration spéciale) L'Ordre des agronomes du Québec, dont le congrès annuel s'est déroulé dans l'Outaouais du 19 au 22 juin, semble avoir établi hors de tout doute que la production de viande bovine a un avenir au Québec.

Mais il faut tout de suite préciser qu'il s'agit ici d'un accord de principe sur une orientation générale, que plus personne ne semble sérieusement contester maintenant. Quant aux modalités et aux particularités de cet avenir qu'on envisage pour la production bovine au Québec, il reste encore beaucoup de travail à faire.

Les agronomes, au cours d'un colloque sur la production bovine, en sont arrivés à cette conclusion qu'il faut réfléchir davantage sur le sujet. Dans une conférence de presse qui a suivi le congrès, le président de l'OAQ, M. Pierre Léonard, a noté du reste que le bureau de direction cherchera au cours des prochains mois à dégager des consensus, que l'on traduira et publiera ensuite sous forme de "document" ou de "manifeste".

M. Léonard a promis que cette prise de position, qui viendra éventuellement, sera "scientifique" et non pas politique, alors qu'il répondait à une question faisant allusion aux rivalités entre Québec et Ottawa, que certains semblent percevoir même dans le domaine de production de la viande bovine.

Quoi qu'il en soit, ces deux gouvernements étaient représentés au congrès de Hull par des sous-ministres (Gaétan Lussier pour le fédéral et François Dagenais pour le provincial). Tous deux ont en substance exprimé au nom de leur gouvernement respectif un intérêt certain pour ce type de produc-

tion (comme on le rapporte dans un autre article).

Pour leur part, les agronomes (ils étaient environ 300 à ce congrès) ont manifesté également beaucoup d'intérêt pour ce débat, même si la plupart d'entre eux ne sont pas des spécialistes dans la viande bovine.

À la suite de discussions au sein de trois ateliers le vendredi 20 juin, ils ont le lendemain en assemblée plénière voté un bloc de résolutions indiquant leur cheminement. L'une de ces résolutions, se situant sans doute au cœur du débat, fut approuvée dans les termes suivants:

"Nous proposons que tous les intervenants s'appliquent à accroître la production de viande bovine au Québec et nous croyons qu'entre autres interventions l'implication gouvernementale est justifiée à cause des retombées économiques que cette industrie génère dans la province. Cependant, il faudra dans l'avenir songer encore plus sérieusement à l'utilisation optimale de toutes les ressources à consacrer à cette production et s'assurer que soient bien formés tous ceux qui transigent avec les agriculteurs oeuvrant en production bovine".

L'OAQ fera en outre des pressions sur le gouvernement québécois "pour que chaque région agricole puisse compter sur un ou des spécialistes en production de viande bovine là où ça s'impose".

Il cherchera aussi à sensibiliser les autorités et l'opinion sur la nécessité d'instaurer un lien ferme entre la recherche et la vulgarisation, ce qui implique la diffusion rapide des résultats de travaux scientifiques et expérimentaux.

Il va de soi qu'à certains égards il importe d'accentuer la recherche. Cela

est particulièrement le cas dans l'utilisation du bouvillon de type laitier pour lequel il faut raffiner les méthodes d'alimentation afin de le rendre concurrentiel avec celui de boucherie.

Les agronomes ont proposé d'autres mesures en vue d'aider les producteurs de viande bovine, notamment par la mise en place d'un système de classification par Agriculture Canada. On veut de plus une étude sur un système de mise en marché électronique du veau et du bouvillon d'embouche et d'abattage.

Enfin, on a demandé que les règlements concernant les maisons de mise en enchère d'animaux soient mis en vigueur, que les informations concernant le volume des animaux, leur prix et leur poids soient compilés et publiés et enfin qu'un processus de garantie de paiement soit établi tant au niveau des enchères que des entreprises qui achètent des bovins pour fin d'abattage".

Lait industriel

Suspension des ventes publiques de quota

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec tient à rappeler à tous ses producteurs qu'il n'y aura pas de vente publique de quota durant les mois de juillet et août.

La cédule des ventes publiques reprendra son cours normal au début de la prochaine année laitière (septembre).

Communiqué Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

Québec et Ottawa s'accordent sur ce point:

Avantages nets à promouvoir la production bovine au Québec

HULL — (Collaboration spéciale) Les gouvernements du Québec et du Canada croient eux aussi qu'il y a des avantages nets à retirer en donnant plus d'impulsion à la production de viande bovine au Québec. C'est très certainement le message laissé aux agronomes du Québec par les porte-parole de l'un et l'autre de ces gouvernements.

Représentant le ministère fédéral de l'Agriculture, le sous-ministre Gaétan Lussier déclarait devant les agronomes dès l'ouverture de leur congrès ce qui suit: "Il existe donc une nécessité d'avoir une politique de développement de cette industrie axée sur l'utilisation des ressources disponibles et en profitant des avantages régionaux".

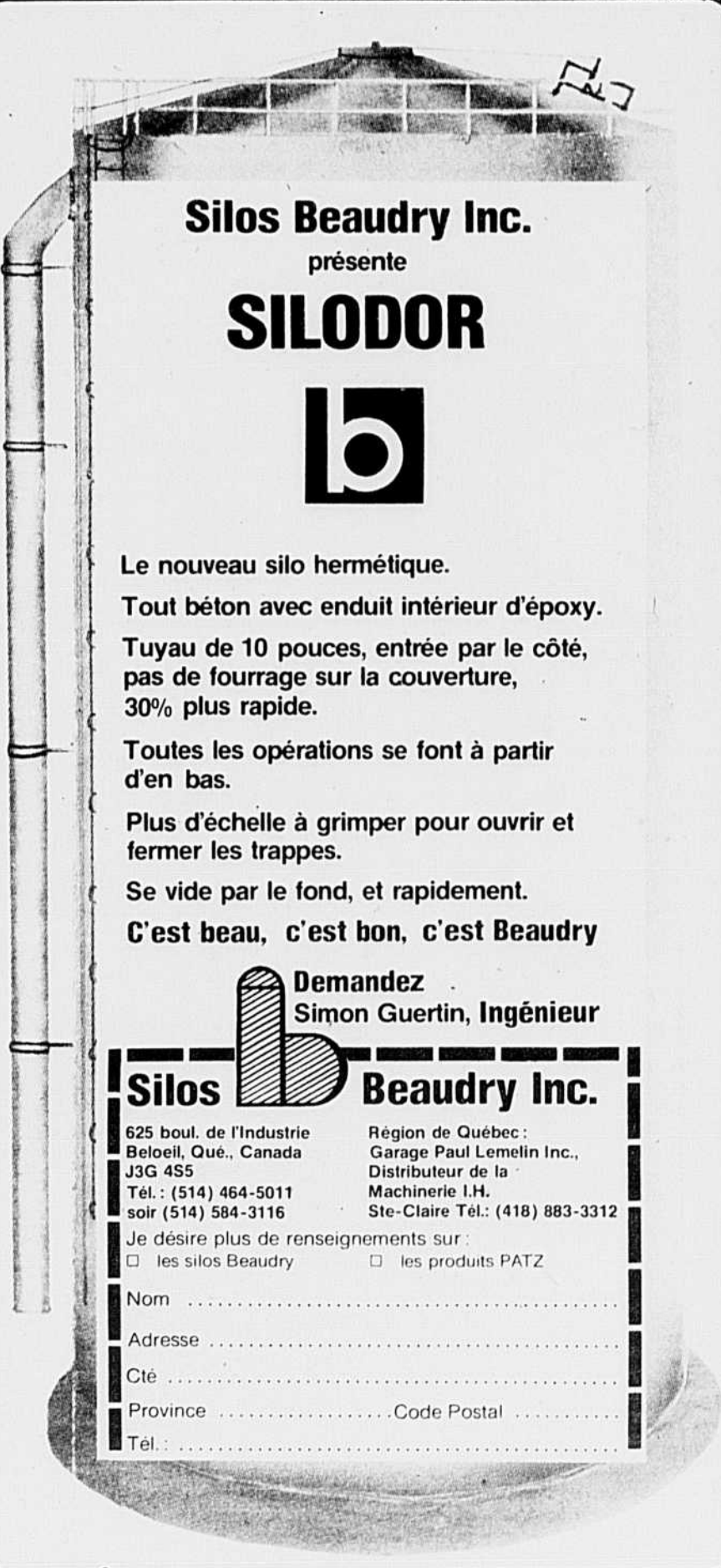
Quelques minutes plus tard et à la

même tribune, François Dagenais, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ajoutait ceci: "Là où le maximum d'efforts doit être consenti, c'est dans le développement du marché pour la vente de nos bovins de type laitier. Tout ce qui contribuerait à diminuer l'écart entre les prix des carcasses de bovins de boucherie et les prix des bovins laitiers permettrait d'accélérer le développement d'une industrie bovine au Québec".

Les propos du sous-ministre fédéral n'avaient aucunement contredit cette conception. Au contraire, M. Lussier a mentionné que Agriculture Canada a d'une part réussi à partir de recherches faites à Kapuskasing à produire des carcasses A1 en alimentant les bovins uniquement de fourrages.

D'autre part, ce ministère mène à Lennoxville depuis 1973 des études sur la production de veaux lourds pour valoriser ce sous-produit des troupeaux laitiers. D'autres programmes portent sur le croisement de bovins laitiers avec les bovins de boucherie. Bref, on cherche de nouvelles techniques pour aider au développement d'une industrie du "boeuf de l'Est".

Pendant ce temps à Québec le ministère fait part de sa volonté de continuer à soutenir les producteurs, en exprimant sa conviction qu'il y a des ressources au Québec qui peuvent être utilisées de façon économique, ce qui n'élimine tout de même pas un certain nombre d'obstacles et de contraintes comme l'environnement commercial et la faiblesse d'un système à cause du faible nombre de producteurs parsemés sur un territoire trop vaste.



Silos Beaudry Inc.
présente
SILODOR


Le nouveau silo hermétique.
Tout béton avec enduit intérieur d'époxy.
Tuyau de 10 pouces, entrée par le côté, pas de fourrage sur la couverture, 30% plus rapide.
Toutes les opérations se font à partir d'en bas.
Plus d'échelle à grimper pour ouvrir et fermer les trappes.
Se vide par le fond, et rapidement.
C'est beau, c'est bon, c'est Beaudry

Demandez
Simon Guertin, Ingénieur

Silos Beaudry Inc.
 625 boul. de l'Industrie
 Beloeil, Qué., Canada
 J3G 4S5
 Tél.: (514) 464-5011
 soir (514) 584-3116

Région de Québec:
 Garage Paul Lemelin Inc.,
 Distributeur de la
 Machinerie I.H.
 Ste-Claire Tél.: (418) 883-3312

Je désire plus de renseignements sur:
☐ les silos Beaudry ☐ les produits PATZ

Nom
 Adresse
 Cité
 Province Code Postal
 Tél.:





MM. Léopold Harvey et Thomas-Louis Tremblay respectivement président et directeur-général de la Chaîne coopérative du Saguenay devant les participants à l'assemblée générale annuelle de l'organisme au Collège d'Alma.

La Chaîne coopérative du Saguenay

Année fertile en réalisations

par **Rénald BOURGEOIS**

Lors de son dernier exercice financier, la Chaîne coopérative du Saguenay a presque atteint un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars. Plus exactement, le volume des ventes s'est élevé à 98,2\$ millions contre 83,2\$ en 1978. L'actif de l'entreprise est de 33,9\$ millions comparativement à 27,8\$ pour l'année précédente.

Jetant un rapide coup d'oeil sur l'année écoulée, M. Léopold Harvey, président de la Chaîne, affirme que 1979 a été bonne pour certains secteurs d'activité alors qu'elle fut plus difficile pour d'autres. L'avantage d'une entreprise diversifiée comme la C.C.S. réside justement dans un partage des risques. Il reste toutefois qu'elle présente des problèmes plus complexes de gestion.

M. Harvey a insisté sur certains points concernant les services offerts par la Chaîne à ses membres. Dans le secteur laitier, on a porté une attention particulière à la fabrication de produits de qualité. La dernière inspection effectuée a révélé pour les trois usines de la Chaîne (Alma, Kénogami et Chicoutimi), un état sanitaire supérieur à la moyenne provinciale.

Au cours de 1979, la C.C.S. a aussi construit à St-Gédéon une usine de mélange d'engrais chimiques. En 1980, on entreprendra la construction d'un centre régional d'entreposage des grains par la construction de quatre silos d'entreposage d'une capacité totale de 140 000 boisseaux ou 3 000 tonnes métriques. Ce développement est indispensable si on veut en arriver à une plus grande auto-suffisance régionale.

D'autre part, la C.C.S. a complété l'implantation d'un réseau de garages régionaux situés à Chicoutimi, St-Bruno, St-Félicien et Dolbeau. Cela permettra un accès plus facile aux services de réparation de la machine agricole. Le réseau peut compter sur une quarantaine de mécaniciens et sur un inventaire de plus de 25 000 pièces.

Quant au service d'abattage qui incidemment date de trente ans, il est parmi les services qui ont connu des difficultés. Celles-ci sont dues surtout à la conjoncture particulièrement difficile dans le secteur des viandes. Toutefois, les administrateurs ont décidé d'apporter d'importantes transformations aux installations en réaménageant le centre de réception et en agrandissant les aires d'entreposage et d'expédition des viandes.

De plus, on vise toujours une amélioration de l'efficacité tout en continuant d'offrir des viandes de qualité. Les installations de la C.C.S. pour l'abattage font l'envie de plusieurs autres régions du Québec. La C.C.S. a aussi mis sur pied un comité pour étudier la possibilité de participer à la mise en place de parcs d'engraissement dans la région.

La C.C.S. a aussi développé un laboratoire multidisciplinaire pour mener des enquêtes sur la qualité de ses produits. Elle s'est à fond impliquée dans la promotion de ses produits et dans ses relations avec ses membres.

Il ne faut pas oublier le secteur forestier qui, après des débuts difficiles, s'est révélé cette année le secteur le plus rentable avec des ventes de 9,3\$ millions et un trop-perçu de 960 063\$, soit 10,4%. Si on le compare au trop-perçu total (2 578 586\$), on se rend compte que c'est le secteur qui a le plus contribué aux résultats consolidés de l'entreprise.

Plusieurs sociétaires s'étaient inquiétés lorsque la C.C.S. avait mis le pied dans le secteur forestier en achetant une usine de sciage à Notre-Dame-de-la-Doré. On s'était aussi interrogé lors de l'association avec le chantier du Petit-Paris (paroisses de St-Augustin et de St-Ludger-de-Milot) dans le but de construire la Scierie Petit-Paris. La situation s'est main-

tenant redressée suite à une demande sans précédent dans le bois de construction. N'eût été d'un feu aux installations de La Doré, feu qui a obligé l'arrêt du sciage pendant trois semaines, la production aurait été de beaucoup supérieure. Enfin, l'utilisation d'un nouveau parterre de coupe à compter de 1980-81, du fait de sa proximité et de la meilleure dimension du bois, devrait encore réduire les coûts de production et ainsi améliorer la performance générale de ce secteur.

Dans un tout autre domaine, M. Thomas-Louis Tremblay, directeur général, insiste sur l'expérimentation d'une formule en vue de rejoindre les membres et plus spécifiquement les nouveaux adhérents; l'approche pédagogique visait à rejoindre à la fois le membre et l'épouse et à leur présenter la réalité coopérative sous tous ses aspects. Cette expérience devrait s'étendre aussi cette année aux employés. Ce fait vient de la croyance que l'information est la porte d'entrée pour obtenir l'engagement de tous et qu'elle est indispensable pour que les entreprises coopératives soient véritablement le reflet des préoccupations économiques-sociales du capital humain sur qui repose la coopération.

Pour ce qui est du déroulement de l'assemblée générale annuelle, il faut noter la nombreuse assistance. Ils étaient plus de 500, producteurs et compagnes. Le tout s'est déroulé rondement et l'assemblée s'est terminée par un banquet. Il y eut remise de souvenirs pour les anciens administrateurs et pour les membres ayant travaillé plus de 25 ans dans l'entreprise qui, incidemment, en était à sa 31^{ème} assemblée. Des diplômes furent remis aux jeunes qui avaient suivi le cours sur la coopération.

Au niveau régional, la CCS est une entreprise géante qui contribue grandement au dynamisme régional, d'autant plus qu'elle développe le territoire pour la population locale selon les orientations que les quelque 3 000 sociétaires (1 600 agriculteurs, 1 400 forestiers) veulent bien lui faire prendre.

Notons en terminant l'étroite collaboration entre cet organisme et la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean. Une collaboration qui a permis à l'agriculture de se développer malgré les contraintes climatiques qui limitent l'éventail des productions possibles dans la région.



Aussi disponible en 52 hp, 59 hp, 66 hp et 70 hp.

- Vous aimeriez le conduire grâce à sa nouvelle direction hydrostatique.
- Conception des plus modernes: moteur diesel 4 cylindres, transmission de 12 vitesses avant et 3 arrière: prise de force indépendante et synchronisée avec les roues arrière: système hydraulique avec contrôle automatique de position et d'effort; différentiel avant central avec réducteurs planétaires; siège de luxe ajustable.
- Avec le tracteur ASCOT UNIVERSAL 530DTC vous obtenez jusqu'à 40% plus de traction dans les champs, 15% plus de traction sur les surfaces pavées qu'avec les tracteurs conventionnels à deux roues motrices.
- Il vous coûte moins cher parce que la compagnie ASCOT réalise les économies suivantes pour vous:
 - pas d'échange d'argent à payer car ASCOT achète directement du manufacturier européen sans passer par un intermédiaire américain.
 - en assemblant ses tracteurs au Québec, ASCOT réduit ses coûts de transport de 75% et les frais de douanes sont éliminés.

LE TRACTEUR ASCOT UNIVERSAL 530DTC UN 4 ROUES MOTRICES AU PRIX D'UN 2 ROUES MOTRICES
ASCOT UNIVERSAL CONTINUE À VAINCRE L'INFLATION

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP, à _____ roues motrices.
 Nom _____ Adresse _____
 Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Tél.: _____

ASCOT UNIVERSAL

**LE TOUT NOUVEAU
CHEVAL 80**

Bati
industriel

Nouvelle
allure

**Modèle 640DTC
64.18 h.p. Prise de force
tracteur diesel 4 roues motrices**

Des trucs pour l'entretien des courroies et des chaînes

Porter une attention spéciale aux courroies et aux chaînes des machines agricoles peut sauver beaucoup de temps à l'utilisateur et augmenter leur efficacité. Voici donc quelques points à surveiller pour maintenir ces équipements en bon état de fonctionnement.

Généralement, les machines fonctionnent avec des courroies trop peu tendues. C'est la principale cause de détérioration de celles-ci. Il faut donc vérifier souvent la tension et l'ajuster au besoin. Les courroies doivent aussi être propres et sèches et on doit essuyer immédiatement l'huile ou la graisse. Il faut s'assurer du bon enlèvement des poulies.

Il faut remplacer toute courroie endommagée. Il vaut mieux commander les courroies de remplacement selon le numéro de série que selon la longueur. Lors de la pose de la courroie, il faut éviter de trop forcer celle-ci. Pour la pose et l'ajustement, il vaut mieux consulter le manuel d'entretien. Il faut vérifier la tension fréquemment surtout durant les premières heures d'utilisation.

Pour ce qui est des chaînes, il convient de les lubrifier périodiquement. Il peut aussi parfois être souhaitable de les plonger dans de l'huile no-2 ou un autre solvant et ensuite de les bien huiler. Il faut aussi ajuster la tension selon les recommandations en enlevant ou en ajoutant une maille. Il faut aussi vérifier l'enlèvement.

Enfin, peu importe l'attention que vous porterez à ces équipements, il y a toujours risque de bris et l'on doit s'assurer de la disponibilité de ces pièces.

Assurer la continuité dans la politique d'aménagement

par Renald BOURGEOIS

Ce qu'on peut retenir de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de bois du Québec, c'est le désir des producteurs de voir se poursuivre et même s'accélérer le travail intensif d'aménagement de la forêt privée. L'assemblée de Rimouski s'était penchée sur la politique gouvernementale relative à la forêt privée, en étudiant les diverses implications. Cette dixième assemblée se situait nettement dans le sillage de l'assemblée de Rimouski.

Au cours de l'année écoulée, de nouvelles étapes ont été franchies, par la signature d'ententes quinquennales et par l'annonce de l'inventaire forestier de la forêt privée. D'une part, la signature des ententes à plus long terme permettra de ne pas retarder indûment le départ des travaux au printemps et de planifier à plus long terme. D'autre part, tout le travail d'inventaire qui sera réalisé sous la responsabilité de la Fédération, s'avère indispensable si on veut donner une orientation globale à la politique gouvernementale.

Ceci étant dit, les participants ont rencontré le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, qui a élaboré sur les politiques de son ministère. Notons les études qui se poursuivent sur la possibilité de fournir un cadre législatif à toute la politique de l'aménagement forestier, il devient en effet de plus en plus évident qu'il faudra un tel outil à l'avenir. Le ministre a aussi fait le point sur les politiques d'aménagement et sur l'inventaire forestier. Il a aussi fait allusion à la non-implication du fédéral dans le développement de ce secteur. On sait que Ottawa a l'argent pour subventionner en particulier par le ministère de l'Expansion économique régionale.

Tout de suite après le ministre, c'est le président général de l'UPA, M. Pierre Gaudet, qui a adressé la parole aux congressistes. Il a donné l'appui de l'Union aux efforts des producteurs de bois pour rendre la forêt productive. Il a insisté sur la nécessité que ceux-ci s'acquittent de leur tâche de gestionnaires de la forêt privée avec toute la rigueur et toute la mesure dont ils étaient capables. Il a ensuite insisté pour que les querelles fédérales provinciales viennent le moins possible entraver le développement économique de ce secteur de l'industrie. Le président faisait visiblement allusion au projet d'implantation d'une usine de pâtes dans la vallée de la Matapédia.

Après l'ajournement pour le dîner, les congressistes réunis à Trois-Rivières, les 17 et 18 juin, ont procédé avec la partie administrative: procès-verbal, rapport des activités, rapport financier. Rappelons à ce chapitre, le travail du comité d'aménagement qui avait pour objectif d'élaborer le programme quinquennal des activités d'aménagement reliées à la forêt privée; celui du comité de pré-négociation qui doit préparer le dossier pour aider la

négociation de conventions de mise en marché avec l'industrie; celui du comité sur le sciage qui a étudié la possibilité de l'implication des plans conjoints dans ce secteur; celui du comité sur le transport qui se charge d'étudier régulièrement la situation du transport du bois.

Mise en marché

Une partie importante des interventions de la Fédération se situe au niveau de la mise en marché. C'est d'ailleurs la raison essentielle de son existence. Le rapport d'activités de son 1979 fait état d'une foule "d'éléments susceptibles d'influencer le comportement de la mise en marché du bois". Mentionnons le mécanisme de fixation des prix et les règlements qui les encadrent, le partage des volumes de bois servant à alimenter l'industrie entre les divers fournisseurs de matière première, les règlements et les ordonnances touchant le transport du bois, la localisation et le type d'usines de transformation existantes ou à être érigées et le degré d'implication des producteurs, le mesurage pour fins de transaction et de contrôle, etc.

Enfin, on a touché divers dossiers dont un voyage dans le sud des États-Unis, les suites à donner au rapport du groupe de travail sur la politique forestière, la loi 64 et le statut des producteurs de bois, l'évaluation foncière des boisés, la demande de plan conjoint pour la région de Montréal, le nouveau plan conjoint pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Vint ensuite le discours du président sortant, M. Jules Carpentier. Celui-ci insista sur l'implication des organismes de producteurs dans la mise en marché du bois de sciage. Face à la question de l'évaluation foncière, la Fédération a fait les pressions et les représentations qui lui paraissaient indispensables. Rappelons que le MER partage ce point de vue, mais qu'il semble qu'on ne puisse aller à l'encontre du principe de tout évaluer à la valeur réelle. Il faudrait alors prévoir des mécanismes de remboursement de l'impôt foncier comme cela se fait en agriculture.

Par ailleurs, comme c'est maintenant la coutume, des conférenciers ont entrepris les congressistes d'aspects plus techniques de la foresterie. Le Dr Gilles Vallée a traité de l'amélioration génétique du matériel ligneux tandis que le Dr Louis-Jean Lussier a élaboré sur l'utilisation de la biomasse forestière pour fin énergétique et autres produits industriels. Nous reviendrons à un autre moment sur ces questions d'ordre technique.

La dernière séance a porté sur l'étude et l'adoption de résolutions. On a d'abord parlé de la future loi d'aménagement afin que la Fédération puisse réfléchir sur ce qu'elle devrait être. Par ailleurs, on voudrait que le MER alloue une plus grande part de son budget pour la recherche sur la forêt pri-



vue. L'on voudrait que les démarches se poursuivent afin que la Fédération obtienne satisfaction de ses demandes d'une façon ou d'une autre. Pour ce qui est de la reconnaissance du producteur de bois comme producteur agricole, on a tenté de fournir encore quelques pistes de solution.

Les congressistes ont aussi commandé une étude en profondeur de la situation actuelle de la politique de mise en valeur de la forêt privée. Ils voudraient que la Régie des marchés agricoles dispose de plus de moyens afin qu'elle puisse procéder à des enquêtes dans le cas de violation ou d'interférence dans l'application d'un plan conjoint et des règlements relatifs à la mise en marché du bois. D'autre part, on a aussi de-

mandé à la RMA de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil l'approbation et la mise en application d'un plan conjoint pour les producteurs de bois de la région de Montréal, on a demandé la même chose pour le nouveau plan conjoint de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les producteurs de bois voudraient aussi connaître les résultats des recherches menées par le MER et par les autres intervenants. On est aussi revenu sur la question du drainage forestier afin qu'il soit retenu comme traitement subventionnable au même titre que les autres traitements admis et sur celle du mesurage afin que le MER précise les dispositions régissant le mesurage du bois.

Président démissionnaire de la FPBQ

M. Jules Carpentier, un grand syndicaliste

Administrateur de la Fédération des producteurs de bois depuis sa fondation en 1970, président depuis 1976, M. Jules Carpentier fut toujours très impliqué dans le syndicalisme agricole. Diplômé de l'école d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pérade, il est aussi très impliqué dans son milieu aux niveaux municipal, scolaire.

Demeurant à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf, sa santé ne lui permettant plus d'occuper le poste de président, il reste tout de même administrateur de la Fédération. C'est M. Hervé Fillion qui le remplacera à ce poste.



M. Jules CARPENTIER



Le Conseil d'administration de la Fédération, assis de g. à d. MM. G. Dinel, W. Coates, 3ième membre de l'exécutif, M. Fillion, président, J. Veilleux, vice-président, M. Dionne; debouts L. St-Yves, N. Poirier, J. Carpentier, B. Normand, D. Cloutier, R. Muloin, A. Dallaire, J.-M. Meilleur et J.-C. Major.

ORBÉNINE^{*}

POMMADE POUR VACHE TARIE

(cloxacilline)

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
CONSULTER LE VÉTÉRINAIRE

^{*} déposé

LABORATOIRES AYERST
division de Ayerst,
McKenna & Harrison Limitée
Montréal, Canada

Ayerst^{*}

Fabrication canadienne selon accord avec Beecham, Inc.

Nous reprenons cette semaine notre série d'entrevues avec le Docteur Lorraine L. gynécologue.

Ces questions



que vous n'osez pas poser...

Une mésaventure mensuelle: la tension prémenstruelle

Votre humeur se dégrade-t-elle sept à six jours avant vos règles? Êtes-vous tendue, irritable et nerveuse? Explotez-vous sans préavis à la moindre contrariété pour, dans la minute qui suit, sangloter sans retenue? Ou sombrez-vous dans la mauvaise humeur, la mélancolie et la morosité, défiant le monde entier de pouvoir vous arracher le moindre sourire? Peut-être alors êtes-vous victime d'une tension prémenstruelle.

Les femmes réagissent plus ou moins bien à cette phase de leur cycle, en partie selon leur caractère. Chez la moyenne des femmes, ces remous émotionnels sont assez faibles et demeurent la plupart du temps bien maîtrisés. Néanmoins, cette tension prémenstruelle prend chez quelques autres des proportions telles, qu'elles en perdent tout contrôle sur elles-mêmes.

Jusqu'à quel point perdent-elles le contrôle d'elles-mêmes?

Dans des cas extrêmes, elles le perdent totalement. Les annales judiciaires abondent de cas d'agression et d'actes hostiles commis en période prémenstruelle. Quatre délits majeurs sur cinq commis par des femmes aux États-Unis sont perpétrés pendant cette phase du cycle. La femme émotionnellement instable dont les instincts destructeurs sont dirigés contre elle-même, risque davantage de se suicider ou d'être victime d'un accident fatal pendant cette période de préférence à toute autre.

Mais heureusement, cette catégorie de femmes ne constitue qu'une minorité. La majorité s'en tire remarquablement bien. Il n'en demeure pas moins que même une femme de caractère stable, bien adaptée, peut à l'occasion présenter des symptômes attribuables à la tension prémenstruelle.

Quelle sorte de symptômes?

D'abord cette sensation de lourdeur, de bouffissure, de gonflement, qui peut n'épargner aucune partie du corps. En fait, pendant la semaine qui précède les règles, certaines femmes font de la rétention d'eau et prennent de un à trois kilos, cinq dans les cas extrêmes. Ne vous étonnez donc pas trop si vous avez de la peine à enfiler vos chaus-

ses ou si vos seins vous donnent l'impression d'avoir été traités au silicone.

Ce même phénomène de rétention peut du jour au lendemain vous donner du ventre et épaissir votre taille. Il y a peu de temps encore, on attribuait ce gonflement de l'abdomen à des gaz, mais les recherches ont démontré que les parois intestinales étaient en fait temporairement congestionnées par des excès d'eau. Les fluides au lieu de s'éliminer par le rectum sont absorbés par les parois intestinales, avec quelquefois pour effet des selles plus dures. De ce fait, la constipation peut constituer un ennui de plus pendant cette période prémenstruelle. Mais fort heureusement, ce phénomène de transfert des fluides n'est que transitoire. Ne vous précipitez donc pas sur votre laxatif favori. Dès le début de vos règles et aussitôt cette rétention éliminée, vous aurez probablement à faire face au phénomène inverse pendant un jour ou deux, à savoir des selles un peu molles. Cela aussi peut être dans l'ordre des choses.

Et d'où viendrait toute cette eau supplémentaire?

Prenez-vous-en à vos hormones. Les oestrogènes en seraient en partie responsables, car en plus de tous les merveilleux effets qu'ils ont sur votre corps, ils présideraient à une autre fonction physiologique: les échanges d'eau et de sel. Plus votre organisme renferme d'oestrogènes, moins les reins éliminent de sel (sodium) et d'eau. D'où une plus grande rétention d'eau avec l'élévation du taux des oestrogènes dans le corps. Par conséquent, juste après l'ovulation, quand le taux est maximal, les reins éliminent moins d'eau. Vous urinez donc moins et cette eau qui n'est pas éliminée par les reins, est redistribuée dans vos tissus.

Quels autres symptômes la rétention d'eau peut-elle causer?

Des maux de tête, de terribles et lancinants maux de tête, le rêve, en quelque sorte pour les fabricants d'aspirine en mal de slogans publicitaires pour la télévision. Mais dans ce cas, même l'aspirine, avec ou sans additifs, n'est probablement pas d'un grand secours. Chose surprenante il se pourrait bien que la responsabilité des maux de tête véritablement prémenstruels incombe à la rétention d'eau au niveau des mé-

ninges. En fait, ces manifestations émotionnelles — irritabilité, tension nerveuse, insomnie, dépression, etc. — ont en grande partie été imputées à ce phénomène de rétention cérébrale. Et vous qui vous trouviez difficile à vivre...

Combien de temps peuvent durer ces symptômes?

Jusqu'à ce que le taux des oestrogènes tombe au plus bas, juste avant le début des règles. Dès que celles-ci commencent, il y a diminution de la rétention d'eau et de sel. Vous urinerez donc davantage, et au fur et à mesure que votre organisme se débarrassera de cet excès d'eau, tous ces symptômes prémenstruels déplaisants (bouffissure, constipation, maux de tête, etc.) disparaîtront.

Peut-on vraiment imputer tous ces symptômes prémenstruels aux oestrogènes et à la rétention d'eau?

Jusqu'à un certain degré, mais bien des points d'interrogation subsistent encore. Malgré cet oedème causé par les oestrogènes, certains chercheurs estiment qu'il faut trouver ailleurs les causes réelles de cette tension prémenstruelle, à savoir dans un déséquilibre entre oestrogènes et progestérone. Tous ces ennuis seraient-ils dus à trop d'oestrogènes, à trop peu de progestérone, ou à quelque autre mécanisme (le fonctionnement des surrénales, par exemple)? En fin de compte nul ne peut répondre avec certitude.

L'observation clinique semble même indiquer que certaines femmes pourraient être allergiques à leurs propres hormones, la progestérone en particulier. Certes, des symptômes aussi bizarres que ceux ressentis par certaines femmes avant leurs règles — urticaire massif, nez qui coule, aphtes — ne peuvent que nous laisser perplexes.

Mais cette tension prémenstruelle, indépendamment de ses causes, ne semble pas se produire en l'absence d'ovulation. Par exemple, les femmes qui prennent des pilules anti-conceptionnelles (avec suppression de l'ovulation) ne souffrent pas réellement de tension prémenstruelle. Il arrive qu'elles se plaignent de petits ennuis, bouffissure ou prise de poids, mais leurs symptômes auraient tendance à être moins sévères et à être dépourvus de toute régularité.

Cette rétention d'eau prémenstruelle peut-elle affecter vos désirs sexuels?

Si son partenaire est bien choisi, si elle en a le goût et si les lieux s'y prêtent, toute femme peut être sexuellement excitée, indépendamment de ce que font ses ovaires. Néanmoins, on note chez certaines femmes un plus grand appétit sexuel pendant la semaine précédant les règles. Il est des chercheurs qui lient ce plus grand besoin de détente par l'orgasme à une conscience physique plus aiguë du clitoris et des petites lèvres, due à la rétention d'eau pratiquée par ces muqueuses. Mais cette conclusion est contestable.

Il est courant que ces mêmes femmes soient celles qui sont prises de soudains sursauts d'énergie avant leurs règles. Elles lavent les vitres, changent les meubles de place, et mènent à bien dans une frénésie d'activité des tâches ménagères abandonnées la semaine précédente. Et en plus de tout ce déploiement de force, sans parler de l'éblouissante partie de tennis, du conseil d'administration présidé, du remblaiement de l'amplificateur stéréo, elles sont encore susceptibles d'avoir envie de rapports sexuels.

Et la femme qui se plaint d'une excessive fatigue?

Contrairement à ce que prétendent certains vieux sketches publicitaires télévisés, toutes les femmes ne se traînent pas en raison d'une carence en fer. Ce sentiment d'apathie, de fatigue, de faiblesse, pourrait bien être dû à des modifications prémenstruelles du métabolisme des hydrates de carbone, et en particulier à une baisse du taux de sucre dans le sang. Alors, si vous vous sentez inexorablement attirée par les marchands de sucreries, ou si vous ne pouvez pas résister à l'appel d'une devanture de pâtisseries, cette envie de douceurs pourrait bien correspondre au besoin physiologique d'élever le taux de votre glucose sanguin.

Toutes les femmes souffrent-elles de tension prémenstruelle?

Bien sûr que non, mais si vous ovulez régulièrement et avez entre vingt et quarante-cinq ans, vous pourriez en être victime.

Personne ne peut prédire comment vous, en tant qu'individu, réagirez pendant votre phase prémenstruelle.

Merci, à la prochaine rencontre.

Du porc dans le boeuf haché

Sous le titre: "Le 'poeuf' haché! Vous connaissez?" Pierre Bergeron du journal Le Droit à Ottawa, commente la décision du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations de ne pas donner suite aux poursuites en août 1979 contre 57 magasins ontariens accusés d'avoir vendu comme étant du boeuf haché, des mélanges de porc et de boeuf. Cette décision étale au grand jour les imperfections de notre législation sur les aliments et drogues ainsi que l'impérieuse nécessité d'en combler les lacunes. Si, en effet, remarque Pierre Bergeron, nos magasins d'alimentation peuvent continuer dans l'impunité de tromper les consommateurs canadiens en faisant passer pour du boeuf un mélange contenant du porc, qu'en est-il des milliers d'autres produits qui garnissent les tablettes de nos supermarchés? Jusqu'à

preuve du contraire, le doute est de rigueur.

Dans le cas que Bergeron appelle le "poeuf haché", la poursuite devait prouver qu'il y avait autre chose que du boeuf dans le mélange incriminé. S'il est des leçons que nous devons tirer de cette décision, c'est bien que le gouvernement ne dispose pas de tout l'appareil législatif nécessaire pour accomplir pleinement et efficacement sa mission de protection du consommateur canadien. Il convient aussi de souligner que les lacunes de la Loi sur les aliments et drogues et l'abandon des poursuites ne signifient nullement que les accusés ont été innocentés. Il conclut en disant qu'Ottawa se doit de procéder dans les plus brefs délais à un réexamen de la Loi sur les aliments et drogues afin de décourager à l'avenir de telles dupes du public-consommateur.

Différentes coupes de boeuf s'apprêtent au BBQ

Les rôtis, le boeuf haché, tout comme les bouts de côtes marinés donnent d'excellents repas cuits au BBQ. Les rôtis idéals pour la cuisson à l'extérieur sont, les rôtis de côtes (désossées ou non) les rôtis de noix de ronde et les rôtis provenant de l'extérieur de la ronde. Pour obtenir le maximum de tendreté, évitez de cuire trop rapidement ou trop longtemps ces muscles. Un rôti de palette ou de côtes croisées se cuit au BBQ pour la majorité du temps de cuisson, enveloppé hermétiquement dans un papier d'aluminium. Afin de permettre à la saveur de la cuisson sur charbons de bois de se développer, le rôti sera débarrassé pour les dernières 30 minutes de cuisson.

Que ce soit en rôtis, en biftecks ou en hamburger, prenez plaisir à apprêter votre boeuf au BBQ cet été.

Dépecez vos viandes vous-même

Vous pouvez épargner au-delà de 30% sur vos achats de boeuf en faisant vous-même un peu de dépeçage à la maison. Un couteau tranchant, quelques minutes et les recommandations du Centre d'Information sur le Boeuf feront de vous un excellent boucher.

Non seulement réaliserez-vous des économies intéressantes, mais chaque méthode de dépeçage de rôti décrite, fournira à votre famille plusieurs différents repas. Ces conseils sont des plus précieux pour les petites familles qui hésitent présentement d'acheter une plus grosse coupe de viande de peur de se "tanner d'en manger". Un rôti peut être dépecé en plus petites portions que l'on congèlera et apprêtera plus tard.

De chaque rôti de 6 à 6½ lb vous obtiendrez quatre repas pour quatre personnes, tous différents l'un de l'autre.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



De nos jours, les hommes autant que les femmes veulent devenir de fins cordon bleus. Les écoles de cuisine se multiplient. Des centaines de canadiens font de bon coeur des efforts pour préparer de délicieux mets. La saison des fraises est le moment où jamais de mettre en valeur vos talents de cuisinier.

Le Pouding Suprême aux Fraises est un choix excellent pour satisfaire votre désir d'innovation à l'occasion de votre prochaine réception. Il semble très spécial mais est, en fait, très facile à préparer.

La Confiture de Fraises est de rigueur, mais si vous désirez quelque chose de plus original, lancez-vous dans la Confiture de Fraises et de Rhubarbe. C'est une confiture qui a beaucoup de piquant et qui aiguïsera à coup sûr votre goût de l'aventure.

Pour accompagner une délicieuse confiture, rien de mieux qu'un muffin anglais beurré fait maison. Épater famille et amis en faisant vous-mêmes vos muffins anglais. Vos efforts seront récompensés: ils feront sensation.

N'oubliez pas que les muffins anglais sont confectionnés à partir d'une pâte levée. Gardez à l'esprit les renseignements suivants concernant la cuisson d'une pâte levée:

1. Il existe deux types de levures. La levure concentrée (vendue en cubes) et la levure sèche active (vendue en petits sachets).
1 cube de levure concentrée = un sachet de levure sèche active.
La levure fraîche concentrée peut réduire de moitié le temps nécessaire à la pâte pour lever.
2. La levure doit être dissoute dans de l'eau tiède: pour savoir si l'eau est tiède, laissez tomber une goutte d'eau sur l'intérieur du poignet, l'eau ne doit vous paraître ni chaude ni froide.

Vos efforts seront récompensés pendant la saison des fraises

3. Par temps chaud, il est nécessaire d'utiliser davantage de farine et par temps froid moins de farine, car la teneur en humidité de la farine est différente.
4. Une pâte bien pétrie a un aspect satiné et de minuscules bulles de gaz apparaissent à la surface.
5. Pour vérifier si la pâte a doublé de volume, pressez légèrement et rapidement la pâte du bout des doigts jusqu'à 1/2 pouce de profondeur. Si la marque de vos doigts reste, la pâte est suffisamment légère et elle a doublé de volume.

POUDING SUPRÊME AUX FRAISES

- 1 1/4 tasse de miettes de biscuits graham
- 1/3 tasse de sucre
- 1/2 tasse de beurre ou de margarine, fondu
- 1 chopine de fraises, tranchées
- 1 paquet (format pour 6 portions) de Pouding Instantané Jell-O à la vanille
- 2 tasses de lait FROID
- 2 tasses de crème fouettée
- 2 c. à table de liqueur d'amande (facultatif)

Combiner les miettes, le sucre et le beurre. Presser au fond et, sur une hauteur de 1 pouce, sur les parois d'un moule démontable de 9 pouces.

Étaler les fraises uniformément au fond de la croûte. Préparer le mélange pour pouding selon le mode d'emploi du paquet en réduisant le lait à 2 tasses. Incorporer 1 tasse de la garniture à dessert préparée et la liqueur. Verser dans la croûte et tenir au frais au moins 3 h. Décorer avec la garniture à dessert



restante et des fraises supplémentaires, si désiré.

MUFFINS ANGLAIS

- 1 c. à thé de sucre
- 1 tasse d'eau chaude
- 1 paquet de levure sèche active OU
- 1 cube de levure concentrée
- 1 tasse de lait frémi
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table de sucre
- 1/4 tasse de shortening
- 6 tasses de farine tout usage
- Farine de maïs

Dissoudre 1 cuillerée à thé de sucre dans l'eau chaude. Saupoudrer de levure et laisser reposer 10 min. ou émietter la levure concentrée dans le mélange d'eau chaude et de sucre; remuer pour dissoudre.

Combiner le lait, le sel, 2 cuillerées à table de sucre et le shortening dans un grand bol. Remuer pour faire fondre le shortening. Laisser tiédir. Ajouter le mélange de levure et ajouter 3 tasses de farine en battant.

Ajouter graduellement de 2-1/2 à 3 tasses de farine pour obtenir une pâte consistante. Mettre la pâte sur une planche légèrement farinée et la pétrir de 8 à 10 min. Former une boule lisse et la mettre dans un bol graissé en la tournant pour graisser toute la surface. La couvrir et la laisser lever jusqu'à ce qu'elle ait doublé de volume (environ 1 h). Aplatiser, mettre sur une planche légèrement farinée et abaisser à une épaisseur de 1/2 pouce. Couper avec un

emporte-pièce de 3 à 4 pouces, fariné. Placer sur des tôles à biscuits saupoudrées de farine de maïs. Couvrir et laisser lever jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume (environ 40 min). Faire frire sur feu lent à découvert, dans une poêle à frire légèrement graissée, de 5 à 8 min de chaque côté OU laisser sur les tôles à biscuits et cuire au four à 450°F de 5 à 8 min de chaque côté. Donne environ 20 muffins.

Remarque: On peut réduire de moitié la durée que prend la pâte pour lever si on utilise de la levure fraîche.

CONFITURE DE FRAISES ET DE RHUBARBE

Donne environ 9 bocaux moyens

- 3 1/2 tasses de fruits préparés (environ 1 livre de rhubarbe à tige rouge, fraîche ou congelée, décongelée et 1 pinte de fraises bien mûres)
- 6 1/2 tasses de sucre
- 1/2 bouteille de Pectine de Fruits Liquide CERTO

Préparation des fruits. Hacher environ 1 livre de rhubarbe. Mettre dans une casserole, ajouter 1/4 tasse d'eau. Porter à ébullition, couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre, environ 2 min. Écraser parfaitement, par couche, environ 1 pinte de fraises. Combiner les fruits, en mesurer 3 1/2 tasses et les verser dans une grande casserole.

Préparation de la confiture. Sucrer les fruits dans la casserole et bien mélanger. Mettre à feu vif, porter à forte ébullition et faire cuire à gros bouillons pendant 1 min en remuant constamment. Retirer du feu et ajouter immédiatement la pectine de fruits liquide en remuant. Remuer et écumer pendant 5 min pour refroidir légèrement et empêcher les fruits de flotter. Verser rapidement à la louche dans les bocaux. Couvrir immédiatement avec 1/8 pouce de paraffine chaude.

— La thérapie conjugale est destinée à empêcher le désaccord et la rupture d'un couple. Dans l'entretien en commun, le mari et la femme sont suivis ensemble par un ou deux thérapeutes. Leur mode de relations est exploré en profondeur et on utilise dans cette thérapie les schémas dérivant de la psychanalyse.

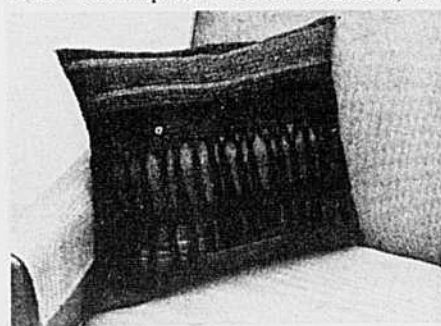
La fin des chaînes sur métiers, les derniers tours de fils sur les cônes, les bobines, les canettes peuvent être judicieusement employés à la fabrication d'articles pratiques ou bien décoratifs. À cet effet, nous vous rappelons quelques méthodes déjà enseignées dans cette chronique. Cependant, la direction du journal vous prie de ne pas écrire pour demander ces numéros du passé, afin de ne pas décevoir celles pour qui il en manquerait.

Donc, à l'avenir il sera plus prudent de conserver les articles, même s'ils ne vous intéressent pas au moment de leur parution, car plus tard peut-être en aurez-vous besoin?

- 1) Les trames jointes dans le même pas.
Articles parus: 24 novembre 1965, page 15, 28 juin 1979, page 11.

Manière de procéder pour le coussin.

Sur la fin d'une chaîne de laine commerciale, 2/16, noire, on a tissé avec cette technique, à deux couleurs, en



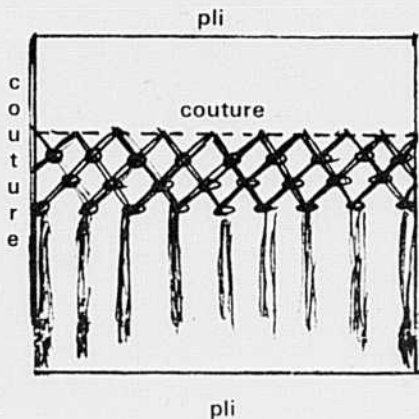
Coussin en "trames jointes dans le même pas", tissé par madame Georgette Parent de Montréal-est.

Parlons TISSAGE

avec Bibiane April-Proulx

Emploi des restes de fils

employant beaucoup de restes de fils qui lui donnent une apparence polychrome sans caractère distinctif. Pour une raison pratique, celle d'utiliser les penes de la chaîne en laine noire, on les a conservés à même le tissu et on a cousu le coussin un peu à la manière d'une enveloppe de correspondance.



Ensuite, les fils de laine ont été séparés en groupes égaux, réunis par des noeuds pratiqués sur 3 rangs, laissant encore un bon bout de frange. Cette garniture n'est pas superflue en

l'occurrence car elle donne de l'unité à cet ensemble désordonné de couleurs hétéroclites.

La même technique pourrait servir à tisser des sacs, des pièces murales, des napperons, même des carpettes, dépendant des fils que l'on a à utiliser.

- 2) Tissu "chenille" en une opération.
Articles parus: 5 janvier 1966, page 15, 19 juillet 1979, page 12.

Soyez donc les premiers dans votre région, à tisser de superbes coussins-télévision en chenille pour lesquels vous emploieriez vos restes de fils de coton, rayonne et autres fils artificiels ou synthétiques. Si votre réserve est mince, consacrez ces fils pour les motifs, surtout si le fond en prend une grande quantité.

Avez-vous déjà pensé à tisser une housse de siège d'automobile? Un tissu en chenille de laine serait très approprié n'est-ce pas? Faites-en l'expérience et on vous copiera à la douzaine.

Des carpettes de chenille seraient, bien entendu, une bonne occasion de recycler les chutes (pennes) de fils. À l'école ménagère où j'ai étudié, on conservait les penes variées dans des sacs respectifs pour chaque nature de fils: 1

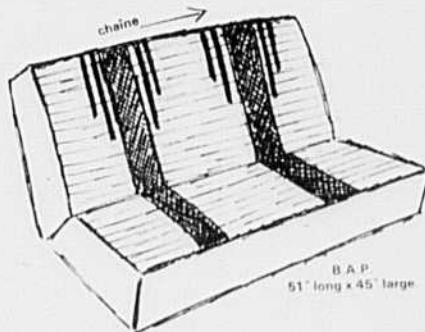
sac de fils de laine, 1 sac de fils de coton, 1 sac de fils d'origine inconnue. Les ateliers de tissage des Cercles de Fermières ou des Loisirs ou autres, devraient copier ce geste d'économie, s'ils ne le font pas déjà. Une telle sélection épargne du temps et offre le choix de couleurs parmi les fils de même nature, dépendant de l'usage futur du morceau que l'on tisse.

- 3) Tissu "chenille en 2 opérations"

On trouve cette technique expliquée dans les livres du Ministère d'Agriculture de ceux d'Oscar Bériau.

Les mêmes fils amassés et sélectionnés dans des sacs séparés sont également des matériaux de choix pour la trame de la première (1re) opération.

Beau TISSAGE!



Esquisse d'une couverture de siège d'automobile ou de divan.

Pour être conforme à la loi, la couverture du siège-avant de l'automobile doit être séparée en deux morceaux, afin de dégager les sangles d'attaches de sécurité qui partent du fond du siège, au centre.

Le courrier de Marie-Josée

*"Qu'est-ce qui peut faire changer
un homme d'idée aussi vite
en quelques jours???"*

Je suis d'assez belle apparence et on me dit assez jolie. Je suis d'un tempérament gêné mais c'est une gêne que je ne réussis pas à comprendre. Je connais beaucoup de gens et je ne ferai jamais le premier pas pour leur adresser la parole, craignant je ne sais quoi. De ce fait, les gens me considèrent comme une personne indépendante et dans le fond je ne le suis pas parce qu'il paraît que quand on me connaît, c'est toute une autre impression qu'on a.

La malchance me poursuit. J'ai eu quelques amis que j'ai perdus et que j'ai réussi à oublier sans trop de difficultés mais dans le moment, j'ai assez de peine que j'ai peur de faire une dépression et vous savez aussi bien que moi que ce n'est pas drôle d'en être rendue à ce point. Je voudrais bien me changer les idées mais il n'y a rien qui réussit.

L'ami qui vient de me quitter était une perle rare à mon avis. Il avait ses défauts comme tout être humain mais je les acceptais puisque son amour était tellement grand. Il m'a toujours respectée et je suis assurée qu'il ne m'aimait pas simplement pour ma personne mais parce que j'étais le complément de sa vie. Je l'admirais beaucoup étant donné qu'il était sobre, ce qui est plutôt rare de nos jours et j'ai toujours rêvé de me trouver un tel mari. Je l'aimais du plus profond de mon cœur et je crois que c'était le vrai amour que nous éprouvions l'un pour l'autre. Nous parlions mariage. Nous ne nous sommes jamais disputés; nous discutons beaucoup et avions les mêmes idées.

Voilà qu'un terrible nuage est venu assombrir ce grand bonheur.

Il n'est pas revenu me voir et est parti sans la moindre explication et rien ne prévoyait une chose semblable. J'ai essayé de le rejoindre par téléphone puisqu'il ne demeure pas dans la même paroisse; j'ai réussi à lui dire un mot après une semaine d'essai pour lui demander que nous nous rencontrions pour avoir des explications; pour empirer les choses il a refusé de me parler et a accroché le récepteur dès que je lui adressai la parole.

Je ne comprends pas sa manière d'agir puisqu'il était poli et savait faire assez bien les choses, sans être professionnel de métier. Je l'ai toujours considéré comme un homme de jugement. Qu'est-ce qui peut faire changer l'idée d'une personne aussi vite en l'espace de quelques jours?

Mes parents le traitaient comme un des membres de la famille et le recevaient à bras ouverts et plus encore. Ses parents m'estimaient également.

Pensez-vous que je puisse espérer qu'il me revienne? Quelle attitude dois-je prendre? Je suis sous l'impression que même s'il me rencontrait il ne me parlerait même pas.

Vous me répondez peut-être que je devrais joindre des cercles d'amis. Dans ma paroisse, il est difficile de le faire et je suis seule à la maison avec mes parents. Je m'intéresse aux sports mais je ne les pratique pas. Il n'y a personne de mon âge dans mon entourage, ni masculin ni féminin. Je possède une auto mais il n'y a rien d'intéressant à se ballader seule et toujours voir la même chose. J'aime la couture et confectionne pratiquement tous mes vêtements, mais faire cela simplement pour passer le temps devient monotone, tandis que ce serait si intéressant de le faire pour plaire à quelqu'un, ce qui donne un but dans la vie. C'est pour quoi, je me dis que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

PIGEON DÉCOURAGÉ

R/ La première réponse qui vient à l'esprit, c'est que votre ami a eu peur. Il a été pris de panique devant l'éventualité d'une décision à prendre. Il a choisi la fuite qui est l'arme des faibles. Ne pouvant supporter de vous donner les explications de son geste.

De deux choses l'une, ou bien il ne vous aimait pas assez ou bien, il vous aimait, mais c'est de lui dont il avait peur. Vous dites qu'il vous a toujours respectée, c'est bien beau en théorie, mais dans la pratique ce respect continu cache souvent une incapacité à manifester ses sentiments autrement qu'en paroles. Vous connaissiez son milieu et sa famille, donc il ne peut s'agir d'un homme déjà marié ou engagé ailleurs. Il serait souhaitable pour votre équilibre profond que vous sachiez exactement pourquoi il vous a ainsi laissé tomber. Écrivez-lui pour lui demander raison. S'il ne veut pas vous répondre, tentez de l'approcher par une tierce personne. Tout en conservant votre dignité et en ne vous traînant pas à ses genoux, insistez jusqu'à ce que vous sachiez. Cela ne sera pas suffisant pour vous guérir, mais deviendra un élément important d'oubli et de cicatrisation de votre mal.

Ce qui vous arrive, à votre âge, est extrêmement pénible à supporter.

Il ne sert à rien de vouloir se leurrer. Une déception amoureuse pour une jeune fille de plus de 25 ans c'est un élément tournant dans l'orientation d'une vie. Mais le repliement sur soi et les apitoiements ne servent à rien. Relevez la tête et sachez faire face. Vous êtes plus forte que la vie qui vous joue un mauvais

tour, vous êtes plus forte que vos sentiments qui vous pousseraient à la révolte et au désespoir. Vous êtes encore maîtresse de votre destinée. Même si elle ne doit plus prendre le visage de cet homme que vous aimiez. D'ici à ce que vous puissiez opérer un changement dans votre vie régulière, par des vacances à l'étranger, un voyage en groupe, etc, vivez chaque jour à la fois, 24 heures par 24. Glanant au fil des jours l'intérêt dans votre travail, le piquant d'un beau matin froid, la chaleur d'un sourire d'enfant, le bonheur que vous allumerez dans les yeux d'un vieillard par votre présence attentive. Vivez pour vous, pas uniquement en fonction du mari possible et éventuel. Il viendra, mais ce sera par surcroît.

Marie-Josée

POUR CLAUDIA

Q/ Je suis une lectrice assidue du courrier. J'ai bien lu la lettre signée Claudia dans un précédent courrier, elle disait simplement "qu'elle voudrait être aimée..." Pour ma part, j'ai 60 ans, j'ai vécu le même problème qu'elle.

Mon mari voyageait tous les jours, 7 jours par semaine. Dans son métier, il était aimable avec les femmes, puisque c'était son métier. Quand j'ai vu que je ne gagnais rien à lui faire des scènes et que tout comme vous j'étais "bien fidèle", j'ai décidé de faire comme lui. Si c'est bon être aimable avec les femmes, c'est aussi bon d'être aimable avec les autres hommes. Il y a 20 ans que je suis comme lui aimable, tout en restant fidèle. Et nous sommes "revenus avec tous nos morceaux"...

Vivez heureuse. Si vous n'avez que ce voile qui assombrit votre vie, suivez ma recette. Elle en vaut la peine. Il n'y a aucun péché à être aimable avec tout le monde homme ou femme.

Fauvette brune.

R/ Merci de vos propos bien équilibrés. Ce n'est pas parce que l'on a dit "oui" à un conjoint qu'on doit vivre avec une poche sur la tête, en ayant l'air rogue et buté. Sourire, parler avec d'autres, hommes ou femmes, c'est l'un des grands bonheurs de la vie. Il faut cesser de voir du sexe partout. C'est une forme insidieuse de sexisme de vouloir ne voir que des corps dans les autres. On peut se regarder, se parler, se comprendre et même s'aimer plus loin, s'aimer et s'estimer, sans que cela conduise directement à la couchette.

PAS RESPONSABLE

D'ERREURS D'AIGUILLAGE

Q/ Je suis une lectrice de 50 ans, j'ai deux grands enfants. Je suis en chômage depuis un an, sans grand espoir de ce côté, je pense à me recycler. Je suis d'accord avec des propos qui ont été tenus dans ces pages que l'homosexualité n'est pas une maladie et que les "gais" ont aussi droit au bonheur.

Mais que fait-on des épouses de ces gens qui se sont sans doute trompés ou encore qui ont "une identité sexuelle tardive"? Pourtant, elles paient durement, j'en suis sûre chose. Après 20 ans d'accord quasi parfait et de bonheur certain, mon mari me quitte avec fracas, brisant la famille, qui à mon avis est une valeur en soi, traumatisant de beaux et bons enfants, piétinant mes sentiments pour aller vivre avec un jeune homme.

Je vous assure que c'est pénible, plus pénible à vivre qu'un deuil. Car j'aime toujours cet homme avec passion et il m'est inaccessible. De plus, je sombre dans une situation financière pénible. Ce n'est pas facile de trouver du travail à 50 ans. Si lui a le droit de vivre ainsi, moi je n'en ai aucun

sauf celui de subir et de souffrir.

Épouse en détresse.

R/ Ce qui vous arrive est sûrement l'une des épreuves les plus terribles qui soit. La mort coupe brutalement, mais elle coupe dans l'honneur, notre "ego" notre moi profond reste fier et digne. Vous, vous êtes piétinée dans quelque chose de très intime.

Il est difficile de comprendre que vous ayez pu vivre aussi longtemps auprès d'un homosexuel qui s'ignorait sans rien soupçonner. Votre homme était comme l'un de ces volcans éteints qui font éruption après avoir couvé trop longtemps en éclaboussant partout.

Cependant, une fois dit que vous souffrez, il est important de savoir quel type de relation vous entretenez encore avec le père de vos enfants. Il faut chercher le plus possible à dédramatiser toute situation. Essayer de la voir calmement et froidement.

Actuellement, vous êtes dépossédée de tout: mari et revenus. Essayez de prendre contact avec l'Association Parents de Gais, C.P. 610, succ. NDG, Montréal, H4A 3R1, tél.: 486-4404. Vos enfants ont besoin de vous sentir forte et présente. Vous me semblez une personne instruite et raffinée, il doit y avoir moyen de vous trouver un travail qui vous sauverait de l'abîme. Nos lecteurs en prendront note. Courage.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTREAL H2L 2P2

LILAS: Une lectrice aimerait recevoir les mots de la chanson "La Valse des Lilas". Merci pour elle. Mme Jeanne Paradis, r.r. no 1 St-Noël, cté Matapédia, G0J 3A0.

Pour Paulinette: Voici ce qu'une aimable lectrice écrit au sujet du problème des enfants qui mouillent leur lit.

"Mon fils devait avoir 9 ans quand enfin il s'est débarrassé de cette habitude. D'abord au souper éviter qu'il mange des aliments trop épicés, spaghetti italiens, marinades, etc. Ne pas trop saler ou poivrer les aliments qui lui sont destinés. Au souper, lui laisser boire du lait à sa soif, mais le limiter ensuite, jusqu'au coucher.

Le plus important: que la soirée soit calme. Quand c'est l'heure du dodo, lui dire simplement avec des mots qu'il comprend que s'il sent le besoin d'uriner qu'il attende à telle heure que maman va le lever pour l'emmener aux toilettes. Et ne manquez pas de le faire même s'il dort. Faites-le marcher, il ne s'en apercevra même pas. Soyez patiente.

Vous pouvez répéter votre geste pendant six mois. Après un certain temps, oubliez de le lever, il ira peut-être tout seul, cela sera devenu une habitude. Quand il se réveille bien sec, cajolez-le et félicitez-le. C'est la meilleure récompense." Merci infiniment, chère amie du courrier.



Doigts agiles, coeurs légers

7074 — Surveste pratique. Tailles 8-14 inc. Prix: \$1.75

4946 — Robe-soleil de belle allure. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.75

4832 — Deux-pièces aisé pour toutes occasions. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.75

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

Le Grand Personnage d'Antonine Maillet

La Sagouine, incarnée par Viola Léger est un personnage d'une telle présence, d'une telle profondeur humaine que, d'emblée, il fit partie intégrante de la conscience de la plupart des Acadiens et des Québécois. Et sa renommée ne fera que grandir et s'étendre en même temps que celle de son auteur, Antonine Maillet, prix Goncourt 1979 avec son roman *Pélagie-la-charrette*.

Aux téléspectateurs qui, par hasard, n'auraient pas vu la Sagouine raconter avec un humour pathétique ses misères et ses pauvres joies, comme à ceux qui sont friands de l'entendre, Radio-Canada propose en reprise, une série de onze monologues qui seront diffusés le samedi à compter du 5 juillet à 18h30.

Interrogée à maintes reprises sur son personnage pétri de sagesse et faisant montre même, à certains moments, d'une indéniable profondeur psychologique,

Antonine Maillet le dépeint comme un être dont le point de vue est celui « de la femme à quatre pattes ». « C'est le point de vue de la femme qui lave par terre. » Et cette humble femme de ménage fait montre d'une exceptionnelle perspicacité; et sa misère, son humilité lui ouvre les yeux sur l'absurdité du monde comme sur les joies éphémères auxquelles l'homme s'accroche.

Au cours du premier épisode intitulé *le Métier*, nous entendrons la Sagouine nous parler d'abord de son travail, de la place qu'il tient dans sa vie et de la « philosophie » personnelle qu'elle en a tiré.

« Son plancher est brillant, nous dit Antonine Maillet, parce qu'elle le lave et qu'il reflète le monde (...) elle voit le monde dans son seau, et qu'est-ce qu'il y a dans son seau? De la crasse. Pas sa crasse. La crasse des autres. En fin de compte, la Sagouine, elle ramasse la crasse des autres. Symboliquement, ça revient à ça et c'est ce qu'elle vit qu'elle raconte. »

Et ainsi, au cours des dix autres émissions la Sagouine viendra nous rendre visite avec sa simplicité, sa bonhomie, sa sincérité directe, sans acrimonie, et elle nous livrera ses secrets qui sont des vérités humaines universelles. En effet, qu'elle nous parle de la jeunesse, des loteries, du printemps, de la guerre ou du bon Dieu, toujours elle nous surprend, nous instruit, nous remue avec son langage si particulier, son savoureux accent acadien qui participe à l'enrichissement du monde, comme tous les particularismes.

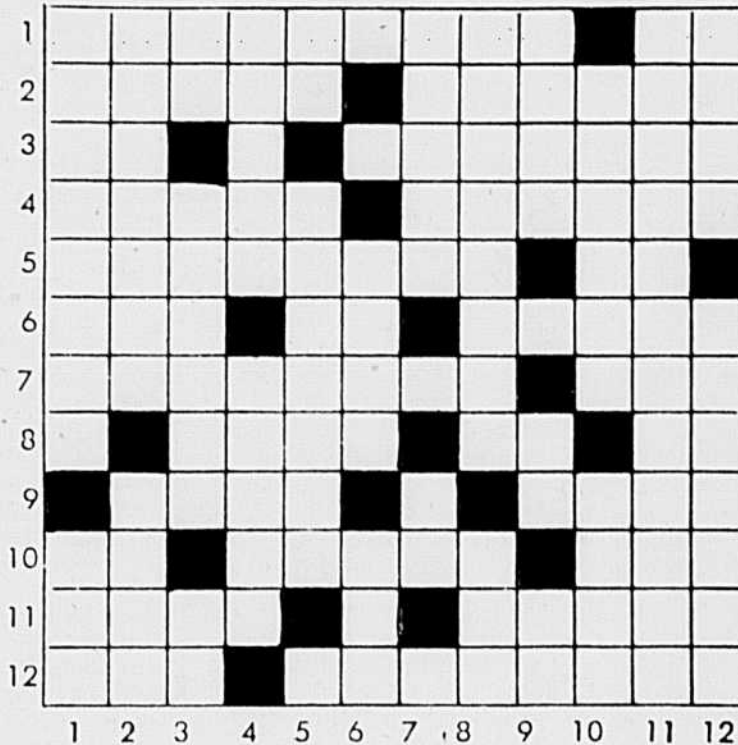


SOLUTION DU 26 JUIN

P	O	M	I	C	U	L	T	E	U	R	S
A	I	G	R	I	N	O	R	A	I		
M	G	E	R	E	G	I	M	B	E	R	
P	N	E	U	R	A	E	T	E	S		
R	O	M	P	R	E	T	R	E	M	A	
E	N	T	I	A	R	E					
I	C	I	L	U	V	I	N	A			
M	E	L	O	N	A	B	A	T	T	U	
U	R	A	N	I	E	O	I	E	X		
G	E	R	F	L	E	U	R	S	I		
I	T	R	E	F	L	E	S	O	N		
R	U	E	R	E	U	B	E	L	E		

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- Action de faire un nouveau mouillage. - Antimoine.
- Substance résultant de la décomposition partielle, par les microbes du sol, de déchets végétaux et animaux. - Pomme de terre (fam.).
- Seul. - Partie du bréviaire qui contient seulement l'office du jour.
- Plante herbacée de la famille des labiacées. - Principe liquide des huiles et des graisses.
- Qui vit dans l'eau. - Édouard.
- Chemin de ville. - Mercure. - De la campagne.
- Lieu où l'on enferme les moutons. - Époque.
- Pronom personnel. - Zinc. - Ce qui est dû à quelqu'un.
- Boutique de boucher. - Lavande dont on extrait une huile odorante.
- Deux cents. - Fruit du néflier. - Préfixe égalitaire.
- Céréale. - Utensiles de cuisine.
- Pronom relatif. - Se dit des animaux qui vivent en troupes.

VERTICALEMENT

- Plante vivace à racines et à tiges laxatives. - Mâle de la poule.
- Homme castré, jadis préposé à la garde d'un sérail. - Non préparé.
- Deux mille. - Terre labourée et non ensemencée. - Germanium.
- Égarement passager. - Ramasse les épis restés sur le sol après la moisson.
- Usages. - Escalier portatif.
- Géant vorace. - Métal d'un gris bleuâtre.
- Principe actif des graines du persil. - Thallium.
- Battre un arbre avec une gaule. - Unité de travail.
- Individu. - Notre-Seigneur. - Fleuve de France.
- Elle conduit des ânes. - Urine.
- Établir un standard.
- Crie, en parlant du mouton. - Prolifération anormale des leucocytes.

FILMS À LA TÉLÉ

SEMAINE DU 5 AU 12 JUILLET 1980

Explication: Les chiffres placés après le titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable. - A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: E - enfants; A - adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

DIMANCHE, 6 JUILLET
15h30 — **LIBRE COMME LE VENT** (Run Wild, Run Free) (3) — G.B. 1969. Drame psychologique de R.C. Sarafian avec Mark Lester, John Mills et Sylvia Sims. - Un garçonnet, muet à la suite d'un traumatisme psychique, s'attache à un cheval sauvage.

LUNDI, 7 JUILLET
14h30 — **LE ROUGE EST MORT** (The Red is Dead) (4) — Fr. 1957. Film policier de G. Grangier avec Jean Gabin, Annie Girardot et Paul Frankeur. - À la veille de leur retraite, quatre gangsters jouent de malchance.
20h30 — **QUAND LE VIN EST TIRÉ** (Any Old Port in the Storm) (4) — E.U. 1973. Drame policier de L. Penn avec Peter Falk, Donald Pleasence et Julie Harris. - Un policier soupçonne un viticulteur d'avoir tué son frère qui menaçait de vendre la propriété familiale.

MARDI, 8 JUILLET
14h30 — **LE BOULANGER DE VALORGUE** (5) — Fr. 1952. Comédie de H. Verneuil avec Fernandel, Jean Gaven et Leda Gloria. - Un boulanger refuse de cuire le pain pour ceux qui s'obstinent à croire que son fils a fait de sa promesse une maman prématurée.
19h00 — **LE GANG DES CHAUSSONS AUX POMMES** (The Apple Dumpling Gang) (5) — E.U. 1975. Comédie de N. Tikar avec Bill Bixby, Susan Clark et Harry Morgan. - Un homme de passage en Californie se voit forcé par les circonstances à assumer la responsabilité de trois orphelins héritiers d'une mine d'or abandonnée.

JEUDI, 10 JUILLET
14h30 — **DON QUICHOTTE** (3) — Fr. 1933. Drame de G.W. Pabst avec Fédor Chaliapine, Dorville et Mireille Balin. - Un vieillard influencé par les romans de chevalerie rêve de soulager les misères de l'humanité.
20h00 — **LE LION ET LE VENT** (The Wind and the Lion) (4) — E.U. 1975.

Drame d'aventures de J. Milus avec Sean Connery, Candice Bergen et Brian Keith. - En 1904, au Maroc, un chef berbère enlève une Américaine et ses deux enfants et provoque par le fait même un incident international.

VENDREDI, 11 JUILLET
14h30 — **MYSTÈRE SUR CASSETTES** (The Norliss Tapes) (5) — E.U. 1973. Drame fantastique de D. Curtis avec Roy Thinnes, Angie Dickinson et Claude Akins. - Un écrivain se spécialise dans la dénonciation de faux phénomènes occultes.

DIMANCHE, 6 JUILLET
20h00 — **CATCH-22** (3) — E.U. 1970. Comédie satirique de M. Nichols avec Alan Arkin, Jon Voight et Martin Balsam. - Durant la guerre 39-45, un officier d'aviation ayant accompli un nombre important de missions, tente d'obtenir la permission de retourner aux États-Unis.

LUNDI, 7 JUILLET
14h00 — **MOANA, FILLE DES TROPIQUES** (The Seekers) (5) — G.B. 1955. Drame d'aventures de K. Annakin avec Jack Hawkins, Glynis Johns et Laya Raki. - Les tribulations des premiers colons anglais à s'établir en Nouvelle-Zélande.

MARDI, 8 JUILLET
14h00 — **NETTOYAGE PAR LE VIDE** (The Long Wait) (5) — E.U. 1954. Drame policier de Victor Saville avec Anthony Quinn, Charles Coburn et Gene Evans. - Un amnésique à la recherche de son passé connaît de dramatiques aventures.
20h30 — **L'AFFAIRE CHARLES MANSON** (Helter Skelter) (4) — E.U. 1976. Drame judiciaire de T. Grieg avec George Di Cenzo, Steve Railsback et Nancy Wolfe. - L'enquête et le procès occasionnés par le meurtre de Sharon Tate par les disciples de Charles Manson.

MERCREDI, 9 JUILLET
14h00 — **LE TIGRE AIME LA CHAIR FRAÎCHE** (5) — Fr. 1964. Comédie policière de C. Chabrol avec Roger Hanin, Daniela Bianchi et Roger Dumas. - Un agent du Service de contre-espionnage est chargé de veiller à la sécurité d'un ministre turc et de sa fille en voyage à Paris.

JEUDI, 10 JUILLET
14h00 — **OPÉRATION V-2** (Mosquito Squadron) (5) — G.B. 1968. Drame de guerre de B. Sagal avec David McCallum, Suzanne Neve et Charles Gray. - Une escadrille de la R.A.F. reçoit pour mission d'aller bombarder un château français occupé par les Allemands.

19h30 — MARC LA GACHETTE (5) — It. 1975. Drame policier de S. Massi avec Franco Gasparrini, Lee J. Cobb et Massimo Girotti. - Un policier tente de neutraliser un maniaque criminel qui menace de faire exploser des bombes dans la ville de Gènes.

VENDREDI, 11 JUILLET
14h00 — **LES PORTES DE FEU** (5) — Fr. 1971. Drame de guerre de C. Bernard-Aubert avec Dany Carrel, Emmanuelle Riva et Georges Aminel. - Un médecin français et quatre infirmières sont faits prisonniers par les Allemands dans le désert de Lybie.
19h00 — **JERRY SOUFFRE-DOULEUR** (The Patsy) (4) — E.U. 1964. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Ina Balin et Everett Sloane. - Un jeune homme un peu bête est choisi pour remplacer un comédien célèbre.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 7 JUILLET
17h00 — **LA LÉGENDE DE DAMAS** (The Golden Blade) (6) — E.U. 1953. Conte de N. Juran avec Rock Hudson, Piper Laurie et Gene Evans. - Grâce à une épée magique, un jeune homme libère son peuple d'un tyran.

MARDI, 8 JUILLET
17h00 — **LE SURVIVANT DES MONTS LOINTAINS** (Night Passage) (4) — E.U. 1957. Western de J. Neilson avec James Stewart, Audie Murphy et Brandon De Wilde. - Après une série de vols sur un train, un homme est chargé de transporter la paye d'un groupe d'ouvriers.

MERCREDI, 9 JUILLET
17h00 — **TOUT CE QUE LE CIEL PERMET** (All That Heaven Allows) (5) — E.U. 1955. Drame sentimental de D. Sirk avec Jane Wyman, Rock Hudson et Agnes Moorehead. - Une riche veuve songe à se remarier avec un homme plus jeune qu'elle.
17h00 — **L'ABORDAGE** (Against All Flags) (5) — E.U. 1952. Film d'aventures

de G. Sherman avec Errol Flynn, Maureen O'Hara et Anthony Quinn. - Un officier anglais est chargé d'une mission d'espionnage à Madagascar.

VENDREDI, 11 JUILLET
17h00 — **UNE ARME POUR UN LACHE** (Gun for a Coward) (4) — E.U. 1950. Western de A. Hiberman avec Fred MacMurray, Jeffrey Hunter et Dean Stockwell. - Le cadet d'une famille, considéré comme lâche, a l'occasion de prouver son courage.

JONQUIÈRE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 7 JUILLET
17h00 — **LES DÉTRAQUÉS** (The Happenings) (5) — E.U. 1967. Comédie dramatique de E. Silverstein avec Anthony Quinn, George Maharis et Faye Dunaway. - Un ancien gangster que des jeunes ont kidnappé initie ses ravisseurs aux véritables méthodes du crime.

MARDI, 8 JUILLET
17h00 — **DEUX NIGAUDS CHEZ LES TUEURS** (Abbott and Costello Meet the Killer) (6) — E.U. 1949. Comédie de C.T. Barton avec Bud Abbott, Lou Costello et Boris Karloff. - Le personnel d'un hôtel tente de faire accuser un naïf d'un meurtre.

MERCREDI, 9 JUILLET
17h00 — **LES REBELLES DU MISSOURI** (The Great Missouri Raid) (5) — E.U. 1950. Western de G. Douglas avec Wendell Corey, Macdonald Carey et Ward Bond. - Les tribulations des deux frères Frank et Jesse James devenus hors-la-loi après la Guerre de Sécession.

JEUDI, 10 JUILLET
17h00 — **ROMANOFF ET JULIETTE** (Romanoff and Juliet) (3) — E.U. 1961. Comédie satirique réalisée et interprétée par Peter Ustinov avec Sandra Dee et John Gavin. - Le président d'un petit pays invente un stratagème pour régler un conflit de façon pacifique.

VENDREDI, 11 JUILLET
14h30 — **CHASSE AUX ESPIONS** (Spy Hunt) (5) — E.U. 1950. Drame d'espionnage de G. Sherman avec Marta Toren, Howard Duff et Walter Slezak. - Des espions recherchent un microfilm caché dans le collier d'une panthère.
17h00 — **LE REQUIN HARPONNE** (SCOTLAND YARD) (5) — All. 1963.

Drame policier de A. Vohrer avec Joachim Fuchsberger, Klaus Kinski et Brigitte Grothum. - Un détective est chargé d'identifier un criminel qui opère sur la Tamise.

RADIO-QUÉBEC

DIMANCHE, 6 JUILLET
21h00 — **LA SALAMANDRE** (3) — Suis. 1971. Film satirique de A. Tanner avec

Bulle Opiet, Jean-Luc Bideau et Jacques Denis. - Un journaliste fait la connaissance d'une jeune ouvrière, héroïne d'un fait divers dont il veut tirer un scénario.

MARDI, 8 JUILLET
21h30 — **TRAIN, AMOUR ET CRUSTACÉS** (It Happened to Jane) (4) — E.U. 1959. Comédie de R. Quine avec Doris Day, Jack Lemmon et Ernie Kovacs. - Une jeune veuve qui fait le commerce des homards à maille à partir avec une compagnie de chemin de fer.



C'est le 5^e groupe que j'égare cette semaine ! ...

La Beauce, région agricole

par Renald BOURGEOIS

Comprenant les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac, Québec-Sud forme une région relativement compacte à la frontière du Maine. Le siège de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud est en son centre géographique et comporte un édifice moderne à la mesure des besoins de service des agriculteurs qui ne cessent de croître. On songe d'ailleurs à agrandir les bureaux, localisés à St-Georges, qui déjà sont trop exigus. Québec-Sud a ses particularités territoriales aussi, du nord au sud, la plaine de la vallée du St-Laurent se termine dans les Appalaches. Ce qui fait que du nord au sud les fermes et le type d'agriculture changent appréciablement; des fermes laitières spécialisées au nord qui comptent de plus en plus sur l'exploitation forestière à mesure qu'on gravit les Appalaches. L'industrie de l'érable a aussi son importance, on connaît la réputation du sirop de la Beauce.

La région compte 4000 producteurs agricoles et la moitié de ceux-ci font du lait, soit 1800 produisant du lait industriel et 200 du lait nature. On compte aussi 1250 producteurs de porc, 420 producteurs de bovin, 125 de volailles, 50 d'œufs, et quelques producteurs de céréales et horticulteurs. Il y a enfin, 2500 producteurs de sirop d'érable et quelque 8000 propriétaires de boisés dont environ 4000 exploitants qui ven-

dent 150 000 cordes de bois de pulpe annuellement. Voilà rapidement tracé le profil de l'agriculture beauceronne.

Comme dans les autres Fédérations régionales, celle de Québec-Sud est là pour donner suite au désir des producteurs de se donner des services et de défendre leurs intérêts. Ainsi les divers syndicats spécialisés y ont leur siège de même que les services d'évaluation et d'impôt, d'éducation et d'information. Les Services Canfarm ont aussi des bureaux à l'UPA de Québec-Sud. Ainsi, collectivement, les agriculteurs peuvent utiliser les ressources humaines et physiques s'ils en ont besoin de quelque façon que ce soit.

Les activités présentes d'éducation et d'information s'articulent actuellement sur un retour à la base comme on dit. Il s'agit de rencontrer les agriculteurs et de leur offrir des activités de formation qui répondent à leurs attentes. Le service garde aussi le contact avec les membres par une lettre mensuelle et des communiqués à l'intention des médias régionaux. C'est une initiative récente qui donne des résultats intéressants car ces communiqués sont largement utilisés et les agriculteurs de la région peuvent toujours y trouver les plus récents développements des dossiers agricoles. On pourrait aussi parler du comité sur l'enseignement, de la présence aux expositions agricoles, du parrainage de programmes d'em-

ploi d'été pour étudiants dont un parlera de la place des femmes en agriculture, de l'accueil de stagiaires étrangers (la Beauce semble un endroit de prédilection pour les stagiaires).

La forêt occupe environ 50% du territoire et rapporte plus de 10 millions de \$ annuellement. C'est un secteur où il y a beaucoup à faire surtout si on considère les quelque 55% de la ressource constituée de feuillus qui ont actuellement peu de valeur commerciale. On fait aussi de l'aménagement forestier et le budget alloué dépasse le million de dollars. Plus on pénètre dans les Appalaches, plus cette ressource gagne en importance et plus le dynamisme des communautés rurales en dépend.

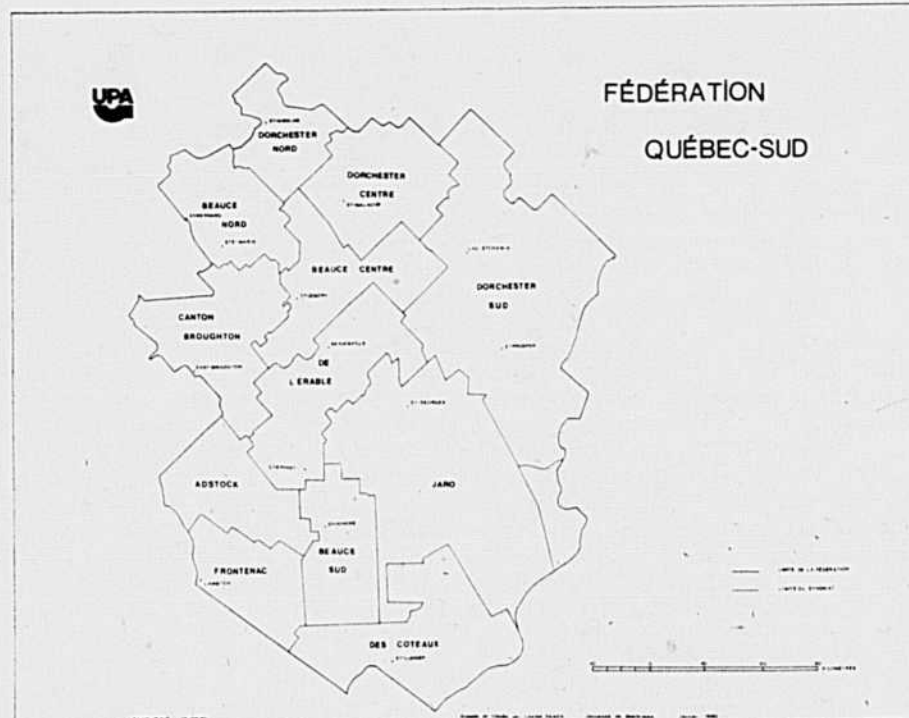
Parler de sirop d'érable, c'est parler d'une particularité régionale. La complexité du dossier de la mise en marché empêche de démêler les choses ici. Il faut cependant mentionner l'existence d'un plan conjoint régional administré par l'Office des producteurs de sucre et sirop d'érable de Québec-Sud. L'Office étant le seul organisme à négocier les prix, il est évident que les autres intervenants auront tendance à boycotter l'Office pour contenir la hausse des prix. De plus, comme on

peut considérer comme production d'appoint le sirop, il est plus difficile de mobiliser les producteurs. L'Office reste cependant déterminé à poursuivre la lutte le temps qu'il faudra. Mais avec l'appui de toutes les régions, on pourrait aller beaucoup plus vite.

On ne peut parler de la Fédération de Québec-Sud sans parler de Jagribecs, les Jeunes agriculteurs de Québec-Sud. Des jeunes qui se sont regroupés pour échanger et étudier ensemble leurs problèmes. Des journées d'étude, des voyages, des soirées sociales, il faut savoir mêler le travail sérieux et la détente. On s'implique dans le syndicalisme régional tant au niveau des syndicats spécialisés que de la Fédération régionale. Il y aura une relève pour les structures syndicales, une relève consciente des problèmes et des solutions à y apporter.

Revenons en terminant au personnel de la Fédération. Elle emploie 30 permanents qui se chargent chacun de dossiers particuliers. Ceux-ci suivent annuellement des stages de formation, car il est aussi important pour les employés de connaître la réalité agricole syndicale que pour les agriculteurs.

Voilà pour la Beauce, une région pas tout à fait comme les autres.



DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 751-2-128 Monsieur Richard Rondan
278 rue Horner
Adamsville, Québec
J0E 1C0

requérant,

OBJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour fabrication de fromage de lait de chèvre dans une usine située à Adamsville.

Dossier no 751-2-130 Madame Linda l'Espérance
Monsieur Isaac Chaimowicz
Route rurale no 3
Sawyerville, Québec
J0B 3A0

requérants,

OBJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour fabrication de fromage de lait de chèvre dans une usine située à Sawyerville.

Dossier no 751-2-133 Monsieur Léo Bousquet
675 Chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu, Québec
J0H 1K0

requérant,

OBJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour emballer du fromage en grains dans une usine située à St-Denis-sur-Richelieu.

Dossier no 751-2-136 Monsieur Nahid Zahibi
(General Overseas Traders Reg.)
Case postale 755
Station A, Montréal
H2C 2V2

requérant,

OBJET: Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour la fabrication de beurre de Ghee dans une usine située dans un endroit à déterminer.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Veillez prendre note que la Régie tiendra une audience publique le 16 juillet 1980 à 10h00 au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal (5e étage) sur les requêtes ci-haut mentionnées.

Nous prions les personnes intéressées à s'y faire entendre d'en aviser la Régie quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me Claude Régner, secrétaire adjoint.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 751-2-98 Monsieur Peter Lanz
1660, 7ième rang
St-Cyrille, Cte Drummond
J0C 1H0

requérant

OBJET: Demande de modification de permis pour y inclure la fabrication de fromage de type Gomser, Tilsit et Vacherin dans une usine située à St-Cyrille de Vendover, cte Drummond.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Veillez prendre note que la Régie tiendra une audience publique le 16 juillet 1980 à 10h00 au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal (5e étage) pour entendre la demande de modification de permis ci-haut mentionnée.

Toutes les personnes intéressées à y exprimer leur point de vue sur cette requête sont priées de nous le faire savoir quelques jours à l'avance.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me Claude Régner, secrétaire adjoint

Nous n'irons plus au bois...

Gare
au feu!

CONSERVATION
QUÉBEC



M. Marcel Mailloux président du Comité des présentations animales

Le Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec (CPIAAQ) a désigné M. Marcel Mailloux de l'UPA au poste de président du Comité des présentations animales en vue du prochain Salon international de l'agriculture et de l'alimentation qui se déroulera du 22 au 30 novembre



M. Marcel MAILLOUX



Moi un pollueur?
JAMAIS!

AQTE

prochain, au Stade Olympique. Le nouveau président remplace à ce poste M. Conrad Bernier, Directeur du Service des productions animales au MAPAQ.

Le Comité des présentations animales regroupe les représentants d'une quinzaine d'Associations d'éleveurs du Québec. Il s'agit d'un comité consultatif du CPIAQ qui est chargé de la préparation des programmes et des jugements dans le cadre du Salon international.

Rappelons qu'au cours des deux dernières années, plus de \$100,000 ont été versés en bourses à l'occasion de la tenue de cette prestigieuse exposition. L'importance de ces bourses fait du SI de Montréal l'événement No 1 au Québec et l'un des premiers du genre au Canada. On sait que ces bourses sont rendues possibles grâce à la participation financière du MAPAQ.

Déplacement illégal de bovins contaminés par la brucellose

Des amendes totalisant \$2750 ont été infligées à des contrevenants à la Loi sur les maladies et la protection des animaux, reconnus coupables d'avoir transporté des bovins susceptibles d'être infectés de brucellose.

La Société Greenlees Brothers et Gerald Greenlees de Joyceville, Ont., ont également été accusés d'avoir ajouté à leur troupeau destiné à la vente des bovins dépourvus de certificat d'exemption.

Réservez dès maintenant votre première édition de la revue

Le producteur de lait québécois

Comme son nom l'indique, cette nouvelle revue mensuelle sera destinée aux producteurs de lait. Dès septembre 1980, quelque 21,000 exemplaires seront expédiés à l'ensemble des producteurs de lait du Québec.

Nous voulons cependant offrir la possibilité à tous les autres intéressés de recevoir, par la poste, les premiers numéros de la revue *Le producteur de lait québécois*. On pourra à cette fin remplir au plus tôt le coupon d'abonnement ci-dessous, en joignant un chèque ou mandat-poste de \$7.50 couvrant douze (12) numéros.

Il importe de noter que c'est là l'unique moyen pour les non-producteurs laitiers de s'assurer de recevoir cette nouvelle revue de prestige, puisqu'elle ne sera pas disponible ailleurs.

Essentiellement, *Le producteur de lait québécois* véhiculera de l'information d'actualité laitière ou à caractère technique, en plus il va sans dire de vulgariser les principales politiques de l'éventuel Office des producteurs de lait du Québec. L'équipe des journalistes de *La Terre de chez nous* sera mise à contribution pour réaliser des reportages à la ferme, comptes rendus et autres, de concert avec une kyrielle de spécialistes qui traiteront régulièrement de contrôle laitier, d'alimentation du troupeau, de génie rural, etc., etc.

Retourner avec votre chèque ou mandat-poste de \$7.50 à:

Le producteur de lait québécois
Service du tirage
515 ave Viger
Montréal
H2L 2P2

Nom
Prénom
Adresse
Code postal

Prière de cocher: Agriculteur ☐ Non agriculteur ☐

N.B.: Ne pas remplir ce coupon si vous êtes producteur de lait.

TCN 80-06-26

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES requiert les services d'un "DIRECTEUR RÉGIONAL" pour la fédération de Lanaudière

FONCTIONS: Planifie, organise, coordonne et dirige les activités de la fédération régionale dans le cadre des politiques générales de l'UPA; assure le lien entre les niveaux d'exécution provincial et régional; assume la direction du secrétariat de la fédération et assure le reflet et le développement du syndicalisme agricole dans la région.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent, avec en plus quelques années d'expérience dans le domaine administratif et/ou communautaire.

Une expérience ou une connaissance du milieu agricole serait un avantage.

LIEU DE TRAVAIL: Joliette

SALAIRE: à discuter

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 11 juillet 1980 au:

BUREAU DU PERSONNEL
L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2

Invitation de Téléglobe Canada à faire une offre d'achat pour les terrains et les constructions situés dans la région de Yamachiche (Québec)

Les terrains, d'environ 539 arpents carrés, sont situés à approximativement 2½ milles à l'est de Yamachiche (Québec), au sud de la route 138. Quatre (4) maisons, des garages, des remises et un bâtiment de deux (2) étages en briques et en béton (d'une surface de plancher de 7,486 pieds carrés), comprenant un groupe électrogène et un atelier, y sont érigés; ils y sont desservis par un aqueduc.

On peut obtenir la formule d'appel d'offres d'achat numéro 220 S, pour la somme de dix (10) dollars, payable d'avance par chèque visé ou par mandat-poste à l'ordre de Téléglobe Canada, 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec).

SEUL le porteur de la formule d'appel d'offres d'achat, numéro 220 S, est autorisé à inspecter la propriété pendant la période allant du 14 juillet au 25 juillet 1980 inclusivement. Pour ce faire, il doit entrer en communication avec

M. André Thibert
en composant le
(514) 281-7880

On peut faire une offre séparée pour chaque unité décrite dans l'appel d'offres d'achat, une offre globale ou une offre combinant deux ou plusieurs unités.

Toutes les offres doivent être soumises de la façon suivante: envoyer au plus tard à 10 h, le 29 août 1980, l'enveloppe cachetée, fournie à cet effet, contenant les deux copies de la formule d'appel d'offres d'achat, numéro 220 S, ainsi qu'un chèque visé fait à l'ordre de Téléglobe Canada pour un montant équivalent à 10% du prix d'achat.

Téléglobe peut annuler en tout temps cette invitation, en tout ou en partie, et rejeter toute offre. Le chèque sera alors retourné à celui qui a fait l'offre. Si l'offre est acceptée, le chèque visé constituera un acompte sur le prix d'achat. Dans les deux cas, aucun intérêt n'est payé sur le dépôt.

Teleglobe Canada



Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 20¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): \$4 la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de \$2 la parution.
- Annonces encadrées et encans: \$1.30 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: \$2.90 la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES.
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
tél.: (514) 288-6141

ANIMAUX À VENDRE

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

GÉNISSES et taureaux de 1 et 2 ans de qualité supérieure, troupeau exempt de brucellose. FERME SAGUENAY ENRG, BAGOTVILLE, P.Q. (418) 544-2363, 628-5785, 547-5945.

SIMMENTAL À VENDRE

CHOIX de vaches ou taureaux garantis en veaux, devant veler sous peu. Taureaux de 1 à 2 ans, 1/2 et pur-sang ayant subi le test de performance. FERME LOUIS HÉBERT (418) 829-2971. Ferme (418) 829-2980.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEORGE MAYRAND, 226 Quinlan, Laval des Rapides 669-7724.

MAINE-ANJOU PUR-SANG

Jeunes taureaux, très haute qualité, troupeau listé. FERME ROCHERON, 518, Ch. du Roy, St-Augustin, Portneuf, P.Q. (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vèles ou devant veler sous peu. Échange accepté (boeufs etc.). S'adresser à: NORMAND THÉRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cte Montcalm (face à la Co-op) Tél.: Ferme (514) 839-2749.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vèlent avril et mai. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial, pour plusieurs. S'adresser: FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski, Tél. (418) 739-4505.

ACHETEUR-VEUNDEUR

Vaches et taures Holstein, vèlent en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre Village, Cte Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang fraîche vèles ou vèlent sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie, Cte Verchères (514) 649-1169.

HEREFORD pur-sang enregistrés, taureaux, génisses, 1 an et plus testés. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, Lotbinière, Rte 269, 596-2770.

ACHETEZ D'UN ÉLEVEUR

VACHES et taures Holstein pur-sang, troupeau listé, vèles ou vèlent sous peu, moyenne du troupeau 154-159, plusieurs taures saillies par Tempo. MICHEL DESSUREAULT, 2950 St-Jean, St-Maurice, Cte Champlain, G0N 2Y0. Tél.: (819) 376-0197 (819) 375-0638.

HEREFORD boeufs, génisses, éprouvés, enregistrés, truies, vèlent sous peu, enregistrés, prêts pour service. AMÉLIA BONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

VACHES à lait croisées Holstein vèlent bientôt ou fraîche vèles. Troupeau pur-sang 1/2 an. GILLES PRÉVOST, R.R. 1, Kingsley-Falls. Tél.: 1-(819) 363-2650.

HEREFORD sans corne enr. Très beau choix de taureaux et génisses, 12 à 18 mois. CONRAD BÉARD, St-Barthélemy. 1-(514) 885-3905.

HEREFORD sans corne de Saskatchewan à vendre. 20 taures ouvertes, 25 taures de 2 ans avec veaux, 45 vaches avec veaux. Toutes pur sang enregistrées R.O.P. garanties en gestation. Exemptes de Brucellose, lignée très populaire du Canada. Pour info, téléphoner: HUGH PECKHAM (514) 372-4855 ou écrire 131 Bergeron Ouest Granby, J2G 8C6.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

6 jeunes taureaux 14 à 19 mois de qualité supérieure exempts de brucellose. FERME R. DUNN 470, R.R. 1 St-Joachim Shefford. (514) 539-1420.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

Génisses 1 an. Taureaux 1 an et 2 ans. Troupeau exempt de brucellose. FERME MAURICE O'FARRELL, St-Malachie, Cte Dorchester, P.Q. (418) 642-5512

CHIANINA

14 VACHES 3/4 de 3 ans vèlent sous peu, 2 taureaux 7/8 de 1 an testés R.O.P. RANCH KIANA INC., Hemmingford, Qué. RICKY (514) 247-2882.

MOUTONS à vendre, agnelles et brebis croisées. A très bon prix. Pour information après 5 heures. Téléphonez à (418) 582-3894.

YORKSHIRE, vèlent avec indices garantie pour service et femelles classées, prêts à saillir. Livraison sur demande. LAURENT HOULE, 361 Desaulniers Yamachiche, Maskinongé (819) 296-3681

TRUIES et vèlent Yorkshire et Landrace pur-sang enregistrés. FERME DES MILOT INC., Propriétaire: André Milot, 550 boul. Trudel, Yamachiche, Cte Maskinongé (819) 296-3247.

TRUIES hybrides, classées, croisement Yorkshire, Landrace, prêts à saillir, et vèlent pur sang Landrace, enregistrés, satisfaction garantie. LENNOXVILLE (819) 562-1739

ACCOUPLEMENT par un superbe étalon Canadien enregistré pur-sang de caractère doux. Excellent résultat avec jument de selle. (819) 287-5964

AGNELLES croisées Dorset, Finnors F-1, 80 lb minimum \$135, chacune. Aussi agnelles et agneaux Dorset pur-sang enregistrés. PETER CONWAY, LAPRAIRIE. (514) 632-0956.

TROUPEAU Hereford Charolais, 50 têtes avec taureau pur-sang Charolais Pollé clair au test fédéral. Tél.: (819) 289-2720.

TROUPEAU 29 brebis croisées (2 ans) et 12 agneaux et agnelles du printemps. (Vente en bloc). Tél.: le soir: (514) 478-1265.

TROUPEAU de 22 brebis croisées, 10 agnelles, 1 bélier Suffolk enregistré de 2 ans. STE-ANGÈLE DE LAVAL (819) 222-5539

JEUNES taureaux Holstein et Hereford prêts pour service, issus de l'insémination. Jeunes taureaux de moins de 1 an pour parc d'élevage. André Chagnon, St-Antoine-Sur-Richelieu. (514) 787-2713

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Taures et vaches pur sang et croisées provenant des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario. Excellent choix. FERME ROGER QUINTAL, VARENES. Tél.: (514) 652-3468 (514) 652-2357

5 chèvres Alpine, pur-sang, 2 ans, première lactation, contrôle laitier, 3 jeunes boucs, bien conformés. Repentigny (514) 471-1037 (514) 471-1401.

ÉTALON Palomino de 9 ans, crin blanc. (514) 652-9280.

CHIOTS Doberman Pincher pure race, 8 semaines \$75. Chiots Collies, 6 semaines enregistrés C.K.C. vaccinés, tatoués \$125. Orléans, 54 (514) 754-4389

2 troupeaux de 15, 9 taureaux en possession qui proviennent de la ferme Hardi, 9 taureaux dont le plus vieux du 29 septembre 1979 prêts pour le service, sa mère et sa grand-mère classées excellentes, avec un B.C.A. 169-182, en gras 3.9. Total 305 jours, 18,686 lb de lait, pas un taureau en bas de 160 B.C.A. ainsi qu'une jument de 5 ans, garantie partout. Les prix sont à discuter sur les lieux. GÉRARD CHAUMONT (514) 435-2383

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vèles ou vèlent sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110

A VENDRE, troupeau de chèvres croisées avec bouc. Gervais Dubreuil, St-Dominique, Cte St-Hyacinthe. (514) 773-4052.

2 chevaux Belge de 6 ans pesant environ 1,900 lb, blonds à crinière blanche. Aussi attelages doubles et voiture de parade. Tél.: (819) 828-2175.

Catalogue gratuit comprenant treize photos, pleine page de porcs, enregistrés: Anglais Gros Noir, Saddleback Britannique, Chester White, Lacombe, Yorkshire, Landrace Canadien et Suédois, Tamworth, Duroc, Hampshire, Berkshire, Hybrides, Tachetés Bleus, de tous âges, truies d'élevage, vèlent sous peu au service. TWEDDLE FARMS, FERGUS ONTARIO.

HAMPSHIRE pur sang enr., 1 bélier 1½ an \$200. 2 agneaux enregistrés \$175. Tél.: (418) 336-2778

BÉLIER Suffolk 3 ans, bélier Cheviot pur sang 1 an. Tél.: (514) 379-9292 ou 9265

CHIOTS St-Bernard de race, nés le 9 mai, vaccinés et vermifugés. Bon prix. St-Esprit (514) 839-6567.

MAINE ANJOU PUR-SANG

JEUNES taureaux, très haute qualité, troupeau listé. FERME ROCHERON, 518, Chemin du Roy, St-Augustin, Portneuf, P.Q. (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850.

AUBAINE, à vendre brebis magnifiques, saillies en avril, mai, par excellent bélier Dorset. BERGERIE ÉCHO DE LA VALLÉE, 4ième rang, Ste-Sophie de Megantic, P.Q.

SIMMENTAL

TAUREAUX pur-sang 1½ an, 10 vaches pur-sang avec veau pesant environ 350 livres. LAURIER FLUET, Ste-Hélène, Cte Bagot (514) 791-2164.

SIMMENTAL

MALES, femelles, pur-sang, ayant subi test de performance. Aussi taures croisées. Cha-Her. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près de Drummondville (819) 397-2972.

A VENDRE cheval de travail race Percheron, pesant 1,900 livres, âgé de 8 ans si intéressé no de tél.: (514) 796-5818.

PETIT troupeau de chèvres laitières, aussi chevrettes 3 mois à 1½ an. ÉLEVAGE CAPRINOISE, Rang 6, St-Théophile, G0M 2A0 (418) 597-3662

LA RACE HERFORD

EST la plus populaire de toutes les races de bovins de boucherie. Pour ce faire, elle a dû prouver au cours des années: 1° Quelle est la plus adaptée à notre rigoureux climat. 2° Quelle est douée de la plus grande fertilité. 3° Quelle est d'un caractère des plus docile. 4° Quelle est stable au niveau de son marché puisque au cours des années elle n'a jamais fait l'objet de spéculations vertigineuses qui ont si souvent déçu certains producteurs de races exotiques. Pour plus de renseignements, communiquez avec

L'ASSOCIATION HERFORD DU QUÉBEC

C.P. 7041, QUÉBEC G1G 5E1, (418) 628-5785, a/s Réal Fortin, secr.-trés.

LE CHAROLAIS RECONNU LE PLUS PROFITABLE

Pour plus d'information, écrivez Association des Éleveurs de Bovins Charolais du Québec, St-Armand, Québec J0L 1T0 (514) 248-7690.

2 BOEUF D'ATTELAGE

DOMPTÉS pesant ensemble 5600 lb ainsi que joug, voiture remise à neuf, aussi à vendre.

POLLED-HEREFORD PUR-SANG

Exempts de brucellose, qualité supérieure, âgés de 1 an et 2 ans. RANCH LOUGAM, Asbestos (819) 879-2255 ou (819) 879-2896.

TRUIES HYBRIDES

Landrace Lacombe Yorkshire Yorkshire Troupeau de 500 truies M. Luc Pilote St-Hilarion, Cte Charlevoix Tél.: (418) 457-3802

ANIMAUX DEMANDÉS

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À \$30.00

Récupération Maillé Inc. Draville Service 70 milles de Sherbrooke (frais virés acceptés) (819) 864-4878.

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

Je paie jusqu'à \$50.00 pour votre veau ou votre cheval. (514) 471-4295.

ANIMAUX MORTS NOUVELLE ENTREPRISE

Nous sommes maintenant en mesure d'offrir nos services de récupération d'animaux morts ou malades dans toute la région 7.

Notre équipement moderne et l'attention particulière que nous apportons à éviter toute contamination est une garantie de l'excellence de notre service. Vous pouvez téléphoner à frais virés.

RÉCUPÉRATION ST-ÉTIENNE ENRG.

1840 Rg St-André St-Étienne 1 (514) 429-6613 Pour une cueillette plus matinale un répondeur automatique enregistrera vos appels de nuit.

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis. Poly-On. Fil à tisser mercerisé et Coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisières de Chenilles et jerseys blancs. Échantillon de laine & Fils, gratuits sur demande. Bas culotte one size: \$8.00 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutiques de Laine, L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8.

À VENDRE - DIVERS

GRAND SPÉCIAL RIPPE en vrac à vendre, achetez 10 voyages et obtenez un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870.

TUYAUX d'acier ondulé pour pont et drainage à partir de 6 po de diamètre à 72 po diamètre. S'adresser JOHN FRASER, 1444, St-Edouard, St-Jude. Tél.: (514) 792-3898

COUVEUSE, éleveuse et tout équipement pour aviculteurs. Catalogue \$2.00, par avion \$3.00. COLLEGE POULTRY SUPPLIES, 287, rue Collège, Toronto, Ont. M5T 1S2. Tél.: (416) 924-5598.

8,000 cages à poules à vendre avec soigneur automatique. (418) 872-7519.

CAGES ET COUVEUSES

Cages à lapins, cages, couveuses pour amateur et professionnel. Pour catalogue écrire à: RANCH CUNICOLE G.L.R. INC., 162, rue Principale, Courcelles, Cte Beauce-Sud. Qué. G0M 1C0. (418) 483-5467.

A VENDRE 2 boîtes à patates 14" et 3 remorque tandem, peuvent être vendues séparément. Remorque tandem peuvent servir pour chantier. En bonne condition. (819) 225-4464

4,500 pieds de tuyaux d'irrigation de 8 pouces. 2 sarcloirs à patates 4 rangs, en bon état. St-Ubalde, Portneuf. Tél.: (418) 277-2238.

ANIMAUX ET MACHINERIE À VENDRE

30 vaches Hereford avec veaux; Tracteur Ford 7000, cabine, pelle International 624; John Deere 21-30 avec cabine, Massey Ferguson 275; Massey Ferguson 10-85 multi-power. Fourrageur Hesston 200-100 avec nez à blé d'Inde 2 rangs, pick-up à foin, boîte à ensilage Rex avec tandem Normand; Herse John Deere, 40 rouleaux; Inter 36 rouleaux, aussi charrires. Tél.: St-Albert. (819) 353-2618

QUOTA de poulets mères 10582 pieds carrés, doit vendre. Aucune offre raisonnable refusée. (514) 293-7874

ÉVAPORATEURS

ÉVAPORATEURS usagés 2' x 8', 3' x 10', 3½' x 12', 4' x 16'. Fabriquent sur mesure pannes acier inoxydable. Prix défiant toute compétition. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville, jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875.

PNEUS de ferme neufs 14.9 x 28, radiaux, valeur \$350, vendrais \$186. Jour (819) 229-3615 (frais acceptés).

CAGES À LAPINS

CAGES de marque Ranch Cunigole, grandeur 24" x 36". Lac des Îles. Tél.: (819) 597-2286.

CAMPEUR Eureka 8 pi, poêle et fournaise, lumière au gaz propane. Idéal pour camion 1½ tonne. Ste-Mélanie, Cte Joliette. (514) 889-5855.

CAGES NOURRISEURS

AUTOMATIQUES à vis pour 15,000 "broilers" \$1500. Cages pour 8,000 poules \$1500. FERNAND BOILARD, 703 Seigneuriale, Beauport. (418) 661-2403.

RÉSERVOIR pour lait Muller, 500 gallons, très bonne condition. Bas prix. 1 (613) 488-2986.

RUCHER d'abeilles 160 ruches avec récolte, matériel de plus moderne, caveau d'hivernement avec maison 2 logements. (514) 467-5188.

À VENDRE évaporateur Cantin 2 x 10, 4 ans d'usage, 200 chaudières aluminium 2½ gallons, 400 chalumeaux Loir: 400 couvercles. (418) 887-3755.

SYSTÈME de chauffage eau chaude, 14 calorifères avec tuyauterie et fournaise Gurney, système d'irrigation, tuyau pompe. Parfaite condition. (514) 625-2635.

ENTREPRISES G.P.M. RIPPE INC.,

Rippe en vrac soufflée, quantité 1600 pi cu ou 2600 pi cu (819) 566-6483 (819) 565-7639.

CORDES à presse 10,000 pi en spécial \$25.00 le ballot. Tél.: (514) 291-3156 ou 3177 ou 3184. Demandez Michel ou Céline.

À VENDRE à Lyster, poulailler 170" x 40". Tél.: (819) 389-5631.

BOIS-MATÉRIAU

TUYAUX de ciment et fosses septiques. Tuyaux de ciment second de 6" à 96" de diamètre. Aussi, fosses septiques de béton B.N.Q. (650 à 1250 gallons). S'adresser LUC LAGUE INC., 825 boul. St-Luc, St-Luc, Cte St-Jean. Tél.: (514) 348-2773.

À VENDRE, vieux bois de construction comprenant planches, idéal pour fourture "(forense)" ainsi que poutres toutes grosseurs, allant jusqu'à 20 pieds. En excellente condition. Pierreville. Inf. Real. Tél.: (514) 568-3627

PRESSWOOD imparfait 49" x 97" ½" = \$4.50, ¾" = \$5.00, 1" = \$5.50. Aussi différents matériaux idéal pour rénovation. (514) 658-3708.

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule: 1820 rue Rinfret, Cte Maskinongé (819) 228-2569

COUPE de bois à vendre, superficie approximative de 6 acres, forêt privée, mixte, mature. RÉGION JOLIETTE (514) 388-7172.

PARADIS MATÉRIAU CONSTRUCTION

BOIS d'épinette 2 x 3 jusqu'à 2 x 10. En spécial 2 x 4, 8 pi à 16 pieds \$220, 1,000 pi carré, contreplaqué ½, ¾ et 1. Aspenite ¾, 1, planches d'épinette emboutevées. (514) 774-1242 sortie 134 transcanadienne, Ste-Rosalie de St-Hyacinthe.

CAMIONS À VENDRE

CAMION International Transtar 400 1970, moteur 320 H.P. Cummins 13 vitesses, \$3,500. Moteur 4-71 N re-bâti à neuf Kenworth, 318 HP 15 vitesses \$5,000. (514) 379-5423.

CAMION 1600 International 1967 "freem" 15 pi sans boîte. \$1,000. (514) 583-3597

COMMERCES À VENDRE

GÉRARD BRAULT & FRÈRES (1979) ENR.

COMMERCE très prospère, établi depuis plus de 30 ans. Engrais chimique, tracteur à jardin, grains de semence, tondeuses, corde à broche à presse; huile toutes catégories; ferronnerie, pièces machines agricoles, affilié à Coop fédérée du Québec, peinture CIL. (514) 346-3910.

CORRESPONDANCE

HOMME 45 ans, cheveux bruns, yeux bleus, 5'6", 175 lb, aimerait correspondre avec femme 30 à 40 ans. Demeure à 35 milles de Québec. But sérieux. Aventurière prière de s'abstenir. ALPHE MERCIER, St-Raphael, Bellechasse.

JEUNE agriculteur 25 ans, signe poisson, recherche jeune fille 20 à 25 ans, intelligente, débrouillarde, intéressée par industrie laitière. But sérieux. Photo récente appréciée. Écrire à La Terre de Chez Nous, 515 rue Viger, Montréal H2L 2P2, Case 347.

DIVERS

CLUB DES ÉLEVEURS DE LAPINS NOUVELLE ZÉLANDE DU QUÉBEC

C.P. 181, St-Esprit, Qué. J0K 2L0. Cotisation \$7.00 adulte, \$10. couple.

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME, 53 ans, bonne expérience avec animaux laitiers, comme aide à moins d'entente à 25 milles de Montréal, seulement. (514) 731-9743.

RECHERCHE couple de fermier vivant seul ayant besoin d'aide et voulant P.S. s'assurer une relève qui leur garantirait une retraite sur leur terre, j'ai 33 ans, marié avec 3 enfants: 13, 8, et 4 ans. CONDITIONS à discuter. (418) 927-2352

JEUNE homme marié, recherche emploi à plein temps dans porcherie ou poulailler. Si possible, dans les environs de St-Hyacinthe. (819) 398-7242.

EX

PRESSE à foin Allis Chalmers modèle 442, fourragère Allis Chalmers modèle 720 avec nez à bête d'Inde 1 rang en bonne condition; tracteurs usagés. **FREDDY MARCOUX**, vendeur, St-Etienne, Cte Beauce (418) 387-5883.

DRANEUSE à GODETS

Sur chenilles, marque Pearson, moteur G.M. diesel, parfait ordre de marche. Pièces de rechange neuves. (819) 373-9543.

HORTICULTEURS, tracteur International 140 22 HP, 800 heures, "fast-hitch". **ANDRÉ DURAND**, ST-PIERRE-LES-BECQUETS, Cte Nicolet (819) 263-2997.

UN arrache-patates à 2 rangs en très bonne condition; tracteur Ford 3000 moteur neuf (514) 438-7223.

ARRACHE-PATATES McEwan et planteur deux rangs International très bon état. (819) 353-2617.

BULLDOZER J.D. 350 B, John Deere très bonne condition; tracteur Ford 3000 moteur neuf (514) 438-7223.

FORD DEXTA 63, au gaz, 2958 heures, 4 pneus neufs, en excellente condition. **Pelle Allied 300**. (514) 372-2214.

ARROSOIR à vergers 1979, metters TMAF 3,500 litres, ventilateur 29", 2 vitesses, pompe 22 gallons minute diaphragme. (418) 831-3139 ou (418) 831-3295 (soir).

TRACTEUR Oliver no 1450, 2,450 heures, en bonne condition. (514) 473-9479.

NETTOYEUR d'étable avec chaîne Jutras transmission BT. Appeler à l'heure des repas ou le soir. (514) 246-2104.

RÉSERVOIR à moulée 10 tonnes, en très bonne condition. Prix \$500. (514) 435-6354.

CAMION 3 essieux G.M.C. 1970, plate-forme 20', combine à oignons automotrice 1964, marque Dils-Wetzel; bulldozer D4 Caterpillar 1953 avec lame niveluse avant et fourche à défricher; tracteur Oliver Super 55, 1958; défaneuse à pomme de terre. En parfaite condition. (514) 826-3785.

GARETTE S-7 1971 G.M. 3-53 pneus 23.1 x 26 avec "clam prentice FBCB" 20 pieds \$10,000. Soir (514) 661-6121.

RÉSERVOIR à lait capacité de 1,600 litres en très bonne condition. Tél. (514) 296-4578.

TRACTEUR Farmall Super C avec système hydraulique et faucheuse. Le tout en bonne condition. (418) 882-2787.

TRACTEUR International hydraulique 100, 1975, 1,650 heures avec pelle 2350; une benne à neige et à matériel un rotoculteur 84 po large. Souffleur à neige. Le tout en parfaite condition. (418) 839-6048.

PRESSE à foin M.F. no 9, lance-balles, Faneur Lely, hydraulique; Ecouleur d'étable Houle à "Trust" 14"; montée à droite, 400 chaînes. Soir (514) 546-3830.

SARCLEURS à fraises montés sur 3 points avec roues de profondeur à direction manuelle. \$749, 473-1400.

TRACTEUR Ford 3000 à gaz, 500 heures, Ford 3000 diesel 1100 heures, M.F. 90 diesel, avec benne 96 po, cabine M.F. 165 diesel, M.F. 65 diesel, andaineuse Oliver 10 pi, en bon état. **GILLES OU REAL**. Tél. (514) 245-7990.

PRESSE à foin M.F. 10, en bonne condition. \$1,200. Gentilly (819) 298-2440.

FANEUR à foin, marque Kuhn, 4 roues, 30 pieds, modèle récent, 1 an d'usage. (514) 469-2026.

OLIVER 1855, 4 roues 1974, 1,000 heures; Farmall Super C avec sarcleurs avant et arrière; tracteur John Deere 4 roues diesel; pulvérisateur John Bean 250 gallons; casseuse à maïs, éplucheuse, égreuseuse New Idea montée sur tracteur; semoir à maïs Cuylo 400 avec épandeur à insecticides; rouleau de fer 3 sections; semoir Inter no 10 avec coffre à engrais et mil; rateau à foin; presse Inter T 55; convoyeur Kewanee 500, 48 pieds; convoyeur Little Giant 18 pi; épandeur New Holland 205 minots; vis Sukup (neuve) vis à engrais chimique Parker; 3 boltes à grains, camion avec boîte à bascule; remorque avec boîte bascule; charrette Aldren 4 roues 16 pouces; Vi-compte 14 pi; convoyeur à foin 25 pieds; silo Westell Rosco 2500 minots; plancher perforé; silo Westell Rosco 5000 minots; plancher perforé; hydromètre séchoir à gaz avec moteur 9.3 forces; élévateur Farmatic; 2 benne à moulée 15 tonnes; benne à moulée 7 1/2 tonnes; équipement de poulailler au complet. (514) 475-8062 (514) 474-3269.

PRESSE à foin New Holland 273 à l'état neuf. N'a pressé qu'environ 4000 balles. Tél. (514) 787-2177 ou (514) 787-2634.

PRESSE à foin New Holland no 273, 268 et 68; faucheuse-conditionneuse New Holland 469, 9 pi de coupe; faucheuse-conditionneuse International 990 coupe 9 pi; fourragère New Holland Super 717 et Inter 350 avec tous les accessoires; moissonneuse-batteuse Inter no 105 avec table de 10 pi; moissonneuse Massey Ferguson no 72 table de 10 pi. **JEAN-PAUL RATHE**, Rougemont (514) 469-2370.

NETTOYEUR D'ÉTABLE JUTRAS

Montée mobile 65 pieds gauche. Grosse transmission 350 pi chaîne 2 ans d'usage. Aussi 2 travailleurs de Laval avec saute-pas Universel. **BERNARD PICHETTE**, 521, Côte Jeanne, ST-LIN, CTE L'ASSOMPTION JOR ICO Tél: 439-2511.

À VENDRE, réservoir en vrac, marque Esco, 650 gallons. Bâne de glace \$3,000. **F. ROUSSELL**, Lac-au-Saumon, Cte Matapédia. (418) 778-3242.

PRESSE à FOIN

International no 46, avec moteur Wisconsin 2 cylindres parfaite condition. Appeler (514) 471-0220.

PRESSE à foin John Deere 14T, St-Jovier. (514) 435-1104.

TRACTEUR John Deere 50-20 diesel, cabine, 2 prises de pouvoir, sortie double, servo-direction, pneus à ris, roues doubles, moteur renoué à neuf, à l'hiver 1980. Le tout comme neuf. (514) 792-3595.

WAGON de ferme 21 pi long 7 1/2 pi large fait avec camion 3 tonnes. Prix \$1,250. Wagon de ferme Normand avec Dunke 17 pi long 7 1/2 pi large \$850. (514) 258-2614.

PRESSE à foin Oliver modèle 62W à la broche en parfaite condition. Tél. (514) 794-2166.

FOURRAGERE New Holland 718 nez à maïs, deux rangs, comme neuve. Tél. (514) 589-5368.

LACTODUC Chore-Boy, pyrex 1971, compresseur 3 forces \$1,800. Presse à foin International no 46, 5600. Conditionneur \$200. Henryville (514) 299-2720.

RÉSERVOIR à lait, marque Zero, 300 gallons, complet, comme neuf \$1,200. Aussi à vendre nettoyeur Jutras, chaîne neuve (819) 344-2693.

TRACTEUR International 884, avec cabine neuve, 120 heures; 1 Presse à foin International 47 à broche, très propre; 1 faucheuse International, 3 points. S'adresser à (819) 228-5265.

TRACTEUR Ford 4000 diesel, cabine Sekura 55 H.P.; tracteur Massey Ferguson 35 au gaz, sortie d'huile 44 H.P.; vis à grains Allied 7 po x 51 pi sur roues; vis à grains 4 po x 17 pi, moteur, neuf 1/2 H.P.; herse défriçheuse Bush Hog 24 disques x 26 pouces (identiques avec cylindre). Cause terre vendue. **ORVILLE MASSE**, 213 Haut de la Rivière, St-Damase, Cte St-Hyacinthe (514) 797-3463.

À VENDRE un sarcleur 3 points C.H.F. avec épandeur d'engrais, à l'état neuf. **Louisville**. Tél. (819) 228-3871.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland 985 avec 4 rangs à maïs, table à grains et pick-up à andain. (514) 773-7361 le soir.

TRACTEUR John Deere 420 avec pelle avant, en parfaite condition. (514) 479-6652.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 300 diesel, nez à bête d'Inde, tracteurs M.F. 265, M.F. 245, M.F. 180, M.F. 165, M.F. 135, M.F. 44, David Brown 880, Ford 5000, presses M.F. 9, M.F. 10, Ford 530, séchoir Morridge 400 minots, pepines M.F. 50A, M.F. 20. Spécial fourragère 200 \$4900 neuve, épandeur 205 minots neuf \$2900. **EQUIPEMENTS SABREVOIS**. (514) 347-0347.

PRESSES à foin New Holland no 268 Inter 37; faneuse à foin Kuhn; faucheuse hydraulique 7 pi Inter et Ford; St-Félix de Valois, Cte Joliette. (514) 889-4166.

À VENDRE moissonneuse-batteuse International 91. Prix à discuter. Bon état. Tél. (819) 263-2942.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Ferguson 205, cabine, vitesses variables, table à grains de 10 pieds; table à maïs 3 rangs. Tél. (514) 795-6235, 795-6476.

RATEAU à foin de marque Oliver en bon état. (514) 667-7724.

FOURRAGERE New Holland 707 nez à maïs et à foin, chariot à ensilage Jutras E. 960. Le tout très propre. Tél. (418) 328-3693.

PULVÉRISATEUR Georges White 100 gallons jets no 8002, no 8004 en acier inoxydable comme neuf. (514) 792-5176.

PRESSE à foin New Holland 273 très bonne condition. S'adresser à **PHILIPPE SIMARD**, 101 Trait Carré, Ste-Anne des Plaines. (514) 478-1516.

CHARRUE John Deere F 45, 3 soes, déclenchables en bonne condition. (514) 293-4993.

1 tracteur David Brown 990 chargeur; 1 tracteur Ford 5000 S.O.S.; 1 tracteur M.F. 255 multi-power; 1 tracteur International 560 cabine; 1 tracteur White 4-180 articulé; 1 tracteur Oliver 1655, 4 roues motrices chargeur, Lessard et cabine; 1 tracteur Oliver 1655 diesel cabine; 1 tracteur Renault 651-4 chargeur Lessard; 1 moissonneuse-batteuse New Holland 1400, table à grains 11' et 4 rangs à maïs; 1 moissonneuse-batteuse TR-70; 1 moissonneuse-batteuse Oliver-525, 3 rangs à maïs et table à grains 11'; 1 moissonneuse-batteuse M.F. 300 table à grains. **SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE ST-ROSAIE**, 192, Boul. Laurier, Ste-Rosalie, Qué. JOR IXC. (514) 773-0653, 773-4002, 774-7785.

+ EN SPÉCIAL

TRACTEURS M.F. 265, 165, 135, 65, 50, 35, Ferguson 205, International 574, 414, 275, 250, Farmall 100, Ford 5000, petit Fordson Dexta, David Brown 990, 12 vitesses, chargeurs, faucheuses, rateaux, presses, souffleurs à neige, chartrues 2 à 5 raies, herse 24 à 44 disques. Tél. (514) 836-4596.

POMPE irrigation SX5 moteur Chrysler industriel; récolteuse à fèves 2 rangs sur tracteur Farmall Super C; Crible à cornichons; **GEORGES GIRARD**, 200 rang Girard, St-Hyacinthe J2S 7A9. (514) 799-3932.

BATTEUSE International no 80. (514) 454-2540.

SPÉCIAL

HAYBINE New Holland 479; rateaux à foin; faucheuse New Holland 7 pi; presses New Holland avec lance-balles; fourragères Super 717 et 770 avec attaches à foin et à maïs si désiré. Ces machines sont en excellent état et nous pouvons en faire la livraison immédiate. **MACHINERIE SIMARD INC.**, R.R. 4, Drummondville (819) 472-2507 (819) 472-3224.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland 9 pieds en bon état. (514) 839-2394.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 760 avec tête cueille-maïs 6 rangs, 30 pouces et faux de 16 pieds. À St-Philippe (514) 659-8627.

"KIPP Kelly" séparateur de gravité spécifique. Pour toutes les semences, grains, légumes, luzerne, haricots, pois, etc. Séparation par différence de pesanteur. **KIPP KELLY LIMITED**, 68 Higgins Avenue, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204) 942-0851.

ÉPANDEUR à purin neuf, d'une capacité de 1,500 gallons, équipé de pneus extra larges. (514) 293-3574.

BARRE de faux John Deere s'adaptant sur fourragère 34 ou autres. (514) 291-5052.

TRACTEUR International B 250 diesel au complet ou en morceaux. Moteur Craque. Pelle avec "bucket" (gravel et fumier) pour International 250, 275, 414. Soir (819) 828-3085.

MOULIN à battre Dion 22 x 38 sur pneus avec équipement pour pois secs et fèves blanches. (514) 795-3579.

PRESSE M.F. 10, rateau, herse, pare-choix de tracteur, abreuvoirs pour vaches et truies. Foin sur pied ou en balles. (418) 796-2308.

BULLDOZER Inter T.D.9, avec chargeur droit; chargeur sur roues, capacité 3 verges; tracteur John Deere 10-10, 38 forces, Ste-Melanie, Cte de Joliette. (514) 889-5855.

À VENDRE rateau de côté New Holland avec dents de caoutchouc, voiture ensilage tandem, 8 tonnes avec boîte de marque Fox; chopper à bête d'Inde John Deere no 38, tête à bête d'Inde 1 rang avec tête à faux; pick-up à foin International; chopper no 50, no 55, no 550. Voiture Allis Chalmers avec support à foin 16 pieds; épandeur à fumier 160 minots. Tél. (514) 291-3433.

ACHETEZ

DIRECTEMENT

DU FABRICANT

WAGON DE FERME D'UNE CAPACITÉ DE 10 À 15 TONNES.

AUSI, DISPONIBLE, PLATE-FORME ET CÔTES DE LANCE-BALLES EN ACIER DE 18, 20, 22, 24 PIEDS. MANGEOIRE à FOIN ET À ENSILAGE SUR ROUES ET REMORQUES À BASCULE DE 15 TONNES.

LIVRAISON 200 MILES

À LA RONDE

SERGE LEMAY,

R.R. 3,

2e Rang, WARWICK,

P.Q.

Tél. (819) 358-2774

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC. 201 Boul. Laurier STE-ROSALIE, P. Qué. Tél. (514) 773-0881.

Moulange et rouleuse électrique de marque Farmatic; élévateur à godets Farmatic; Silo à grains Westell Rosco. Bin à moulée Westell Rosco; Silo-séchoir Westell Rosco; Séchoir continu; Soigneurs automatiques. Chânes de nettoyeurs; Vis à grains; Abreuvoirs et mangeoires; Équipements Lajoie; Système de ventilation; Tuyaux de pontage; équipements de serre, etc...

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ FROMENT 1210

Un seul instrument électronique portable pour établir le niveau d'humidité des fourrages, les produits ensilés et tous les grains.

\$379. Pour d'autres renseignements contacter le Distributeur pour le Québec. **STUART McDONALD**, C.P. 1330, WATERLOO, QUÉ. JOE 2N0 (514) 539-3018 le soir

À VENDRE TRACTEUR Inter 1466 avec cabine, tracteur Ford 8600 avec cabine, moissonneuse-batteuse Massey 300 avec cabine, International 105 avec cabine International (80) tralante; Inter 82 tralante; Inter 815 avec tête à maïs et tête à grains. **LEON PÉLOQUIN**, St-Simon, Bagot (514) 798-2447.

MAISONS

ST-PIE DE GUIRE, propriété de campagne, maison refaite à neuf et tous les bâtiments, 3 arpents de terrain à 12 milles de Drummondville. (514) 784-2292.

ST-FORTUNAT près village, maison 2 étages, eau de source par gravité, terrain 100 x 200. Prix \$7,500. Aussi chalet à vendre. (819) 344-2693.

STE-JULIE, 10 minutes de Montréal, jolie maison campagne 5 1/2 pièces sur terrain 10,000 pi carrés. Taxes peu élevées. **INFORMATION** (514) 649-4506.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME demandé sur ferme porcine, pour travail de maternité. Région de St-Hyacinthe. Tél. (514) 798-2104.

HOMME marié pour entretien d'un domaine, chevaux, temps partiel, maison fournie. De préférence retraité. **R. POTIER**, Ste-Thérèse. (Soir) (514) 435-1937.

AGRICULTEUR à salaire ou avec capital pour opérer à son compte. Exigeances, références. Ferme à La Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2. Case 350.

CHERCHE FILLE ou femme pour juillet, aide-ménagère et travail à la ferme. Salaire \$75, nourrie ou \$125 à vos frais. Aussi un homme pour les foins. **Norbertville**. Soir après 9 heures (819) 369-9269.

PORCHERS pour maternité dans le coin de Joliette. Tout est automatique. Très bon salaire avec bonus. Linde de porcherie fourni. Com avec poêle, frigidaire et toilette pour périodes de repos et lunch. Renseignements: **SMAC DE L'UPA**, Joliette (514) 753-7486.

HOMME demandé travail à l'année sur ferme laitière doit aimer animaux, expérience requise. (819) 876-2673.

ON DEMANDE

JEUNE couple, étudiant à l'ITA cherche logement pour août, de préférence à l'extérieur de St-Hyacinthe. **ANDRÉ LAFRANCE Jr.**, Terrebonne. (514) 471-0594.

ACHÈTERAIS silo à moulée usagé minimum 4 tonnes et vis à grains minimum 36 pieds. **PAUL LAPALME**, St-Esprit (514) 839-6685.

ACHÈTERAIS TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. **GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE**, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford. Tél. (514) 372-9527.

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$70 et plus. Achèterais aussi vieux moutons, rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appeler (514) 843-4000. (Frais vires acceptés).

ACHÈTERAIS boggie sur roues de caoutchouc en bon état, aussi chariot. Paiera \$100. Tél. (514) 454-3600.

RECHERCHE une table pick-up "quick-attach" M.F. 67 pour moissonneuse-batteuse M.F. 760. **LEOPOLD LAMOU-REUX**, St-Philippe. Tél. (514) 659-8627.

RECHERCHE tracteur B 250 International 1964 accidenté ou autres avec moteur en bon état. Tél. 886-5594 Après 6 heures.

DÉSIRE acheter une pipeline usagée pour 40 vaches environ. Tél. (418) 347-3208.

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR CHATILLON

Oisons, canetons, dindonneaux, faisans, caillies, pintades, poussins pour la chair et la ponte, bendy de fantaisie. Un jour et demars. Commandez tôt ou réservez. **CLAUDE MOULIN**, 101 Chatillon, La Visitation, Cte Yamaska J0G 1C0 (514) 564-2318.

JEUNES et adultes, volailles Wyandotte, Cochon, Houdan, Langshans, Horpington, Sussex, New Hampshire, Espagnole, Campine, aussi pintades, faisans. Sujets d'exposition. **Pierreville**. (514) 568-2024.

DÉSIRONS acheter un élevage de poulets (1200 poules et plus). Communiquiez après 6 heures avec J.G. BOUL-DUC (514) 364-3272 ou J.P. BOU-CHARD (514) 363-2211.

Poussins, d'un jour et plus; oisons, canetons, faisans, dindes, chapons Rock Blanc X de trois semaines, poulettes de pondeuses. Catalogue gratis. **TWEDDLE-CHICKS**, FERGUS, Ontario.

POULETTES rouges oeufs poules, 20 semaines, grées à pondre. Aussi poulettes blanches 20 semaines. Après 5 hrs. (514) 632-5927. J. Tremblay, livraison possible.

FAISANS FAISANDEAUX L'ASSOCIATION DES ÉLEVÉS DE FAISANS DU QUÉBEC est heureuse de recommander les fournisseurs de faisandeaux et faisans démarrés suivants:

LA FAISANDERIE LÉO DE ROY C.P. 36, Cap St-Ignace. Tél. (418) 246-5529 ou 246-3168.

BOURGEOIS & FILS 7161 route 158 St-Canut. Tél. (514) 258-2117.

CLAUDE FORTIN C.P. 265, Lac Carré. Cte Terrebonne. Tél. (819) 688-2646.

LÉOPOLD & JEAN PAUL RICHARD (Fantaisie) 63 Ste-Marie. St-Damase. Cte St-Hyacinthe. Tél. (514) 797-2205.

FAISANBEC 12735 Jean Nollat Montréal. Tél. (514) 648-4246 ou 648-2515.

FERME LEROUX & FILS 187 R.R. 1 St-Hyacinthe. Tél. (514) 799-4936.

DENYS BELANGER Ste-Louise. Cte L'Islet. Tél. (418) 354-2557.

COUVOIR SIMETIN 8960 Boul. St-Canut. St-Canut. Tél. (514) 258-2404.

Pour de plus amples renseignements écrire à:

L'ASSOCIATION DES ÉLEVÉS DE FAISANS DU QUÉBEC 187 R.R. 1 nord, St-Hyacinthe. Qué. J2S 7B4. Tél. (514) 799-4936.

POUSSINS d'un jour pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demander liste de prix. **COUVOIR DE L'AVAIL**, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél. (514) 439-2601.

POUSSINS pour la ponte et la chair. Dindonneaux, 1 jour et démarrés, canards, caillies, oies Embden et Toulouse. Poulettes prêtes à pondre. Liste de prix gratuite. **DENYS BELANGER**, Ste-Louise, Cte L'Islet, Québec. G0R 3K0 (418) 354-2557.

SERVICES

SERVICE AGRICOLE. Achat et vente de fermes de tous genres, commerces, résidences etc. Bienvenue Européens. Construction de tous genres. Béton, bois, acier, terrassement etc. Silos de tous genres, grain, ensilage. Bâtisses acier, montées ou non. Fosses à fumier toutes dimensions. Travaux, drainage, ferme plan, drain etc. Service achat et encan roulant de ferme. **V.**

REGION Cowansville à 45 milles de Montréal, grande terre de 280 arpents dont 100 cultivables, 180 boisés (cèdre, épinette, pin). Beau site tranquille. Cuckette maison 8 pièces, rénovation. Grand atelier, petit ruisseau. Taxes très peu coûteuses. Sol idéal pour verger. Graveloux et sablonneux. Vue panoramique. Prix demandé \$135,000. Particulier (514) 638-0611.

ST-URBAIN, ferme céréalière avec machinerie complète, silo, séchoir. Gisèle Wauthier. Tél.: (514) 246-3593, 523-6447. IMMEUBLES GRAND-AIR INC.

FERME REGION DRUMMOND

STE-CHRISTINE, près d'Acton Vale, 55 milles de Montréal, 112 arpents, 25 boisés bon pour culture de céréales pour élevage de bœuf ou veau. Rivière avec pont, maison 8 pièces, grange, étable en bon état. Beau site \$70,000. Prs d'agent. Tél. Montréal, M. BOYER (514) 283-4832, Ste-Christine (819) 858-2038.

FERME LAITIÈRE Région Farnham, 285 acres, 1/2 boisée, 50 têtes Holstein, quota 9047 lb gras. Vente directe incluant roulant. (514) 293-6961.

REGION JOLIETTE, ferme laitière à vendre de 115 acres, quota lait industriel 11,105 lb, 38 vaches Holstein, 5 taures, 1 bœuf, 10 génisses, roulant en bonne condition, ainsi que bâtisses. Située sur la route 158. Pas d'Agent. (514) 756-4417.

RIVE SUD, 2 petites fermes d'environ 60 arpents boisées. Bons bâtiments, cottage 8 pièces. Gaëtan Roy, Tél.: (514) 523-6447. IMMEUBLES GRAND-AIR INC.

RIVE SUD, ferme avicole: quota mêlé, rentabilité excellente. Gisèle Wauthier. Tél.: (514) 523-6447, 246-3593. IMMEUBLES GRAND-AIR INC.

ST-JEAN-PORT-JOLI, ferme 120 acres en culture, maison 10 pièces, étable rénoverée, bâtiments. Vendu avec machinerie et animaux de boucherie. Tél.: (418) 598-6866.

FAITES de beaux voyages, véhicules motorisés de luxe 29 piéds pour 6 personnes à échanger pour petite exploitation agricole rentable. Ecrire à M. Gilbert, 542 des Laurentides, Laval H7G 2V4 ou Tél.: (514) 388-9207.

ENTRE Québec et Trois-Rivières (Rive Nord) 100 arpents avec bâtisses, culture maraichère ou autres, rivière, route asphaltée. Prix raisonnable. (418) 325-2434.

À VENDRE à Daveluyville fond de terre et bâtiments, 150 arpents, 90 en culture le reste en bois. Petite érablière, \$35,000. En plus terre à bois séparée de la terre ci-dessus, 70 arpents \$12,000. Tél.: (819) 367-2818.

PRÈS Ste-Hélène de Chester, terre 100 arpents, montagne, vue panoramique, sans bâtisse, érablière et boisée. (819) 344-2693.

TERRE 250 arpents en culture, bonne maison, porcherie \$23,30, 40x28 autres bâtiments, machinerie agricole. Située St-Louis, Richelieu 1 (514) 788-2869.

FERME de 270 acres très beau site avec 1000 acres de bois, comprenant érablière, 8000 vaches et d'autres bois de service, 32 vaches laitières et un verger de 400 pommiers, plus le roulant de ferme et équipement laitière. (514) 298-5160.

FERME à vendre à 1 mille du village de Lyster dans le 3ème rang, 158 arpents en culture, 34 boisés. (819) 389-5654.

REGION SHERBROOKE, 215 acres en partie drainées. Quota nature et transformation 860,000 livres, \$485,000. PIERRE CHAPUS (418) 522-2400. MONTEAL TRUST COURTIER 628-8383.

REGION JOLIETTE, terre à céréales, 460 arpents drainés, machinerie complète, plan de séchage avec possibilité bœuf de boucherie. Pierre Chapus (418) 522-2400. MONTEAL TRUST COURTIER 628-8383.

STE-PÉRIPE, belle ferme 150 arpents drainés, quota 400,000 livres. Machinerie neuve. PIERRE CHAPUS (418) 522-2400. MONTEAL TRUST COURTIER 628-8383.

REGION DRUMMONDVILLE, belle ferme, élevage bœuf de boucherie système vache-veau, Hereford et Charolais. PIERRE CHAPUS (418) 522-2400. MONTEAL TRUST COURTIER 628-8383.

ASBESTOS ferme d'élevage à bœuf, 200 acres avec 75 têtes, machinerie très bonne maison, bons bâtiments, site pittoresque. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

DANVILLE terre nue, 100 acres, 40 boisés, adjacente à la municipalité et bordant le lac, très bien situé. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

EAST ANGUS ferme d'élevage à bœuf, 134 acres, 48 têtes Charolais et Hereford, bâtiments en bonne condition, machinerie. Prix pour vendre. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER EXC. MICHEL MARCEAU 839-3478.

TERRE MONTAGNEUSE DUNHAM, Frelighsburg, près Cowansville et Sutton, 148 acres, panoramique, maison spacieuse, 4 chambres à coucher, érablière, 2500 saux. Plantation: 23000 épinettes, prairies, pâturages, grange très solide, remise. PAUL GINGRAS, Agromonie, 1396 rue Sud, Cowansville de Missisquoi, J2K 2Y8, Tél.: 1-263-2066.

ST-DAMIEN (Berthier) ferme avicole 18,213 pi. de quota, 2 poulaillers, porcherie, possibilité de 250 porcs, garage, maison presque neuve. ONIL BEAU-PARLANT 835-4175.

STE-ELISABETH DE WARWICK, Cte Arthabaska, porcherie et maternité avec 100 truies-portières et maison en parfaite condition. S'adresser à (819) 358-2749 ou 365-4419.

ST-CHRYSTOSTOME, Ferme 90 arpents, porcherie maternité, animaux et équipement. \$425,000. M. VINET 363-4000 264-5571 (514) FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

HUNTINGDON, Ferme 126 arpents, 65 boisés, coin paisible. Maison rénoverée, près U.S.A. \$54,500. M. VINET 363-4000 264-5571 (514) FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-RAPHAËL, BELLECHASSE, ferme, 90 arpents, érablière, bois mou, bâtiments, maison canadienne, \$68,000/00, aussi poulailler, boisé. MARTIN MORISSET (418) 884-2091. LE PERMANENT COURTIER (418) 658-7000.

ST-RAPHAËL, Bellechasse, petite maison, bord rivière, très bien pour chalet, aussi plusieurs autres choix, très bon marché. MARTIN MORISSET (418) 884-2091. LE PERMANENT COURTIER (418) 658-7000.

BEAUMONT, terrain de 30,000 pieds carrés, magnifique vue sur fleuve. MARTIN MORISSET (418) 884-2091. LE PERMANENT COURTIER (418) 658-7000.

ST-MICHEL, BELLECHASSE, maisons avec revenus, moins de \$33,000/00, aussi bungalow de luxe. MARTIN MORISSET (418) 884-2091. LE PERMANENT COURTIER (418) 658-7000.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Cottage papier bric, 9 pièces avec un terrain de 200 x 268. Prix demandé \$15,000 possibilité d'acheter 94 arpents, 60 en culture, 34 boisés pour le prix de \$59,000. LIONEL HÉBERT (514) 467-1120. MONTEAL TRUST COURTIER.

ST-CHRYSTOSTOME, excl. ferme, 100 arpents, 40 cultivables, 60 boisés avec bâtiments, cottage 7 pièces de grande dimension. J.P. BOURDEAU (514) 691-7770 691-8696. IMMEUBLES CHATEAUGUAY INC COURTIER.

ST-RÉMI: Ferme 72 arpents avec serres. Culture, maïs, tomates. Possibilité revenu courtie échancée. Maison 7 pièces, liste de machinerie. MRS JEANNE CORMIER 672-6450, 632-2596. MONTEAL TRUST COURTIER.

CANTONS DE L'EST, ferme 200 acres, bâtiments excellents, peuvent loger plus de 200 bœufs. JEAN-GUY LANDRY, AGENT. (819) 569-3940. LE COURTIER UDEC, ESTRIE INC. (819) 566-6640.

CANTONS DE L'EST, porcherie maternité engraissement bonne organisation, bâtiments excellents. AGENT JEAN-GUY LANDRY, rés.: (819) 569-3940. LE COURTIER UDEC ESTRIE INC. (819) 566-6640.

TERRE 84 arpents comprend maison, chalet, sucrerie avec ou sans le roulant près transcanadienne, St-Libaire, rang St-Georges, Cte Bagot J0H 1R0 (514) 793-4608.

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, ferme 625 arpents sans maison, presque tous drainés terre noire, franche, boisée. Possibilité d'acheter maison avoisinante. Pour informations, appelez LIETTE RICARD (514) 465-5580, 427-5177. IMMEUBLES EXPRESS INC.

ST-RÉMI DE NAPIERVILLE, ferme 90 arpents, terre noire, franche, érablière, machinerie incluse. Prix très abordable. 20 minutes du centre ville. Pour informations, appelez LIETTE RICARD (514) 465-5580, 427-5177. IMMEUBLES EXPRESS INC.

CARIGNAN CHAMBLY: face au Richelieu, ferme 120 arpents une partie entre le canal Chamblay et le Richelieu dans Carignan, 3 arpents par 500 pieds de profondeur avec maison zone blanche. Le reste entre le canal et la zone industrielle zone verte, partie boisée. ALBERT HOULE (514) 656-9000 et (514) 658-7272. MONTEAL TRUST COURTIER.

REGION JOLIETTE, porcherie et maternité, avec 50 arpents, machinerie et résidence. (514) 759-2367.

ST-DIDACE, ferme de 11 arpents, poulailler et maternité. Résidence neuve de 5 1/2 pièces en pierre et brique. (514) 759-2367. CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LANAUDIERE, COURTIER. Adressez-vous: M. EUGÈNE ALLARD Tél.: (514) 759-2367.

Ferme d'élevage d'animaux Charolais, 192 arpents carrés, dont 155 en culture. Résidence de 9 1/2 pièces, bête en 1975. MRS (514) 759-2016. CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LANAUDIERE, COURTIER. Adressez-vous: M. MARTIAL GÉLINAS Tél.: (514) 759-2016.

PLUSIEURS "Hobby-Farm" dans différentes régions. Aussi fermes de production laitière, porcine, élevage, culture, etc. Bon prix. MRS MADELEYNE LA-ROQUE (514) 464-0555. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER (514) 467-1211.

SHAWINIGAN, ferme d'élevage bien structurée, Charolais et Limousin, avec ou sans roulant, \$450,000. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-AMBOISE, ferme laitière de 9,630 lb de gras, troupeau de truies 67 têtes, terre 53 arpents. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-DIDACE, ferme 225 arpents, porcs à l'engrais, troupeau laitier, élevage, bœufs et oiseaux, \$165,000. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

UPTON, ferme complète 300 arp., 184 têtes bovines et 48 vaches. Porcherie 40x310 neuve. Toute la machinerie et instruments nécessaires. GEORGES LECLERC, agent. 1 (514) 546-7525.

REGION ST-HYACINTHE, plus de 600 arpents de terre, culture organique ou argileuse. Deux maisons unifamiliales et machinerie agricole. Renseignements confidentiels. MONIQUE VIENS, agent. 1 (514) 774-4838. LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER Yves Desautels, Directeur Courtage Immobilier, 3955 boul. Laurier, St-Hyacinthe. Tél.: 1 (514) 774-4838.

ST-HILAIRE: Verger de 40 arpents, 2,000 pommiers en pleine production. Boîtes à pommes, frigidaire et entrepôt. Maison québécoise en pierre, 2 foyers, 11 pièces. Centenaire au pied du Mont St-Hilaire. LIONEL HÉBERT (514) 467-1120.

VERCHÈRES: jolie petite ferme 30 milles de Montréal avec étable, remise et collage. Excellent pour agriculteur amateur. RAYMOND CUSSON 583-6591 (514) 467-1120. MONTEAL TRUST COURTIER.

DUNDEE: 228 arpents, 50 cultivables, 48 en bois et pâturages, érablière, 2 maisons, pièce sur pièce, incluant machinerie \$80,000. L. BRASSARD (514) 264-5679 363-7000. LE PERMANENT COURTIER.

HUNTINGTON: ferme laitière, 250 arpents, machinerie quota, 100 animaux, revenu brut au-dessus de \$100,000, très bons bâtiments. L. BRASSARD (514) 264-5679, 363-7000. LE PERMANENT COURTIER.

LES INVESTISSEMENTS CEGO LEE COURTIER

415 Boul. Roche, Vaudreuil, Qué. (514) 455-5664

FERMES LAITIÈRES

320 arpents, 80 têtes, vaches et élevage. Quota 320,000 livres industriel silo, pipeline, équipement. 280 acres dont 165 cultivables, 2 silos en douve de béton. Quota industriel de 7,196 kg de gras. Très bons bâtiments. 40 vaches et 21 têtes d'élevage. Pipeline et équipement.

375 acres dont 75 boisées, 2 silos, étable attachée, pipeline, stabulation libre pour génisses. Quota 70,000 livres en nature, 400,000 en transformation. 50 vaches, 30 génisses d'élevage.

190 arpents. Très bon troupeau, 40 vaches pur sang, 10 génisses pur sang. Quota 1,122 livres Classe 1 par jour, 2,625 livres de gras. Très bons bâtiments et équipement. Pipeline et silo.

Très belle propriété 150 arpents en culture. Quota nature 1,042 livres par jour et 3,718 livres de gras en transformation. 40 vaches, 25 génisses et taures.

Très bien bâtie et équipée. 325 arpents dont 220 cultivables. 52 vaches pur sang Ayshire, 38 génisses et taures pur sang. 2 silos, tout l'équipement.

250 acres en culture, très bons bâtiments. Quota 18,466 livres de gras en industriel. 50 vaches laitières, 68 élèves.

Très bien bâtie et équipée. 2 silos. Quota industriel de 18,958 livres de gras, 180 arpents drainés. 42 vaches, 24 élèves.

Très bien équipée. 2 silos. Quota industriel de 710,000 livres, 58 vaches, 60 élèves. 516 acres dont 496 en culture.

225 acres dont 106 drainées. Quota 127,000 livres nature et 620,000 livres en transformation. Très bien équipée. 65 vaches et 22 élèves.

Belle propriété très bien construite et équipée. 50 vaches. Quota 1,520 livres nature par jour et 7,548 livres de gras.

Très bons bâtiments et équipement. 350 acres en culture. Quota nature 105,000 livres et 740,000 livres en transformation. 65 vaches, 48 élèves.

Construction neuve. Très belle propriété. 3 silos. Quota nature 860,000 livres et 240,000 en transformation. 275 acres en culture. 100 vaches et 58 élèves.

Très belle propriété. 2 maisons, 2 silos, 400 acres. Très bien équipée. 66 vaches dont 40 pur sang. 39 élèves. Quota industriel 36,580 livres de gras.

260 arpents en culture. Étable à logettes, salle de traite. Très bien bâtie et tout l'équipement. Quota nature 3,000 livres par jour et 9,250 livres de gras en transformation. 90 vaches, 80 élèves.

Très bien équipée. 2 silos, 2 maisons. 325 acres. Quota 500,000 livres de gras en industriel, 87 vaches, 40 élèves, 60% pur sang.

POUR INFORMATIONS CONFIDENTIELLES À TOUTE HEURE POUR ACHAT OU VENTE PIERRE VIOLET, Rep. (514) 453-2876

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME

QUELLES QUE soient son importance ou l'endroit, CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TELEPHONEZ-NOUS OU ECRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour jaser.

ROGER DURIEZ, COURTIER.

C.P. 998, Succ. Snowdon, Montréal H3X 3Y1. Tél.: (514) 489-3212.

MANITOBA

À vendre, fermes laitières, d'élevage ou céréalières de toutes tailles et prix.

Pour des renseignements précis, écrivez à M. Roger Robidoux.

ROBIDOUX REALTY

100-1280 Archibald St. WINNIPEG, MAN. R2J 0Z3. Tél.: (204) 256-4386 ou 257-0905 (rés.).

POUR ACHETER UNE FERME... POUR VENDRE UNE FERME... VOUS FAITES MIEUX D'UTILISER L'EXPERIENCE UNIFELLER

Nous mettons à votre disposition l'équipe spécialisée et professionnelle. La Cie UNIFELLER C.P. 179/251 Brébeuf Beloeil, Québec (514) 464-0050.

UNIFELLER COMPANY (Ontario) Ltd. C.P. 1110/418 rue Notre-Dame Embrun, Ontario (613) 443-5050.

UNIFELLER COMPANY (Western) 18-2727 Portage Ave. Winnipeg, Manitoba (204) 889-4440.

UNIFELLER COMPANY (Western) 417 Pine Circle Plaza Saskatoon, Saskatchewan (306) 244-0505.

aussi en SUISSE, AUTRICHE, ALLEMAGNE, HOLLANDE DANEMARK (Courtier).

NOTRE SPÉCIALITÉ: FERME LAITIÈRE ET D'ÉLEVAGE

PROPRIÉTÉ de campagne dans le comté de Vaudreuil 40 minutes de Montréal prix et taxes raisonnables. Parlois le français, l'allemand et l'anglais. IMMEUBLES BELFORT, COURTIER RIGAUD, (514) 451-0647 ou (514) 451-4905.

FERMES À VENDRE

Avec ou sans quota, machinerie et bâtiments, 100 arpents et plus. Régions de St-Benoît, St-Hermas, Lachute, Mirabel.

IMMEUBLES T.M.S. (514) 472-5140.

TERRES DEMANDÉES

RECHERCHE pour clients européens et canadiens, fermes rentables, laitières, céréalières, maraichères, avicoles, porcines ou mixtes. Correspondants efficaces en Belgique, Hollande, Allemagne, France et Suisse. Téléphonez à toute heure. (514) 341-4522. Jean Delhaes, Courtier CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. (514) 341-4522.

ACHÉTERAIS ferme laitière, très bien organisée, avec quota lait nature ou industriel. Ferme porcine, ou maternité ainsi que ferme avec quota de poulets à griller. Parlerais comptant. Ferme à la Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2 Case 344.

SERAIS acheteur de terre à bois de 500 acres à 1,000 acres. Tél.: (418) 723-9666.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord Cte Richmond Tél.: (819) 344-2440.

ACHÉTERAIS terre à bois avec ou sans fond de terre. Après 6 heures P.M. Tél.: (514) 588-2056, 588-5063.

ACHÉTERAIS terre de 40 acres sans maison pour culture d'asperges. Région Champlain, Batican, La Pêrade, St-Narcisse, Mont Carmel. (514) 481-5162.

Avons besoin fermes avicoles avec quotas (poulets à griller, gros coqs). Avons clients sérieux. PROVINCIAL COURTIER, Tél.: (514) 773-1416, (514) 773-1134.

ACHÉTERAIS ferme laitière ou à bœuf dans la région des Bois-Francs ou Québec. Tél.: (819) 389-5347.

PERMETTEZ-NOUS DE PRÉSENTER VOTRE FERME

En toute discrétion. Nous devons offrir à notre clientèle européenne et québécoise des exploitations rentables de toutes sortes, toutes grandes, et toutes régionales.

ROGER LOUIS BRUNET

(514) 933-7845

JEAN-LOUIS DENUX

(418) 627-3584 C.P. 1615, Montréal, P.Q. H3G 2N5.

Labrecque Courtier

AGRICULTEURS

Désireux de vendre votre ferme, nous avons une bonne clientèle européenne. Aucune exclusivité à signer. Adressez-vous à:

IMMEUBLES CORION ENRG

189, F.X. Garneau, Beloeil, Tél.: (514) 464-0434 ou (514) 464-2340.

JE suis acheteur de fermes avec roulements et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS

Cte Mégantic. Tél.: 1-(819) 365-4419. Encanteur Licencé - Laurierville.

ENCANS PUBLICS

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cte Arthabaska P. Qué.

Encanteur licencé, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulements. Tél.: (819) 353-2270.

ATTENTION!

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1980, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ-SUD Cte St-Hyacinthe Tél.: (514) 792-3595.

ATTENTION!

CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHÉTEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ATTENTION, MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme ou tous genres d'encans, je suis à votre disposition. Informez-vous. Taux variant selon le volume de l'encan.

NORMAND BOUCHER

Encanteur licencé, ST-BARNABÉ-SUD, Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095.

ATTENTION! ATTENTION! MESSIEURS CULTIVATEURS!

Vous avez sans doute pensé faire encan en 1980, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulements, coupe de bois.

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ SAINT-CLAIRE (DORCHESTER) TEL.: BUR: 883-3653 OU

RÉS: 885-4027 TRANSACTIONS DE TOUT GENRE.

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? privément ou par encan partout au Québec? Je suis votre homme. DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencé, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660.

SERAIS acheteur de terre à bois de 500 acres à 1,000 acres. Tél.: (418) 723-9666.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

ACHÉTERAIS ferme laitière, très bien organisée, avec quota lait nature ou industriel. Ferme porcine, ou maternité ainsi que ferme avec quota de poulets à griller. Parlerais comptant. Ferme à la Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2 Case 344.

SERAIS acheteur de terre à bois de 500 acres à 1,000 acres. Tél.: (418) 723-9666.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne.

Porcs



Le "U.S. Hogs and Pigs Report"

La semaine dernière, soit précisément le 20 juin, le ministère américain de l'Agriculture dévoilait son dernier "rapport sur les porcs aux États-Unis". Ce rapport était attendu de tous avec une grande impatience, puisqu'il est un des plus sûrs indicateurs sur la durée de la crise actuelle.

Le voici donc:

Rapport sur les porcs aux E.-U. — 1er juin 1980
(en milliers de têtes)

	1979	1980	1980 en % de 1979
Tous les porcs	65 110	65 930	101(99)
Pour la reproduction	10 403	9 528	92(90)
Pour le marché	54 707	56 402	103(101)

Rapport sur les porcs aux E.-U. — 1er juin 1980
(en milliers de têtes)

	1979	1980	1980 en % de 1979
Porcs pour le marché par catégorie de poids:			
Moins de 60 lb	25 241	25 300	100(98)
60 à 119 lb	13 203	13 701	104(102)
120 à 179 lb	9 212	9 866	107(105)
180 lb et plus	7 051	7 535	107(105)
Truies ayant mis bas:			
Déc. à fév.	3 193	3 353	105(103)
Mars à mai	3 999	3 973	99(97)
Déc. à mai	7 192	7 326	102(100)
Truies devant mettre bas:			
Juin à nov.	7 335	6 716	92(91)
Nombre de porcelets sevrés par portée:			
Déc. à fév.	6.88	7.14	104(104)
Mars à mai	7.18	7.30	102(102)
Déc. à mai	7.05	7.23	103(103)
Juin à nov.	7.13	7.20	101(101)

("): Les chiffres entre parenthèses, sont ceux pour les 14 principaux États producteurs de porcs aux États-Unis.

De plus, pour compléter ces données, le ministère de l'Agriculture des États-Unis dévoilait les chiffres concernant les quantités de porcs congelés en entrepôts, au 31 mars 1980. (U.S.D.A. Cold Storage Report).

Il y avait donc 357.5 millions de livres de porcs congelés en entrepôts, ce qui représente 12.5% de plus qu'à la même date de 1979. Au Canada, il y avait au 1er avril 1980, 28.5 millions de livres de porcs congelés en entrepôts, soit 7.5% de plus qu'à la même date de 1979.

Les données contenues dans le rapport sur les porcs aux États-Unis laissent voir que les approvisionnements en porcs pour les six prochains mois se maintiendront à des niveaux élevés. Donc, que les prix ne devraient pas augmenter plus que \$40-\$45 du 100 lb vivant, en \$ américains, avant la fin de l'année 1980.

Nous vous présentons à cet effet, les prix des options à la fermeture vendredi le 20 juin, suite à la publication du rapport aux États-Unis.

Prix des options pour le porc
à la fermeture des marchés aux E.-U.

Année 1980 mois	Prix à la fermeture \$/US 100 lb vivant	Prix équivalent SCAN, 100 lb carcasse
Juin	40.00	54.00
Juillet	38.50	52.00
Août	38.00	51.00
Octobre	37.50	50.00
Décembre	40.95	55.00
Année 1981: février	43.60	59.00

Il semble, selon les experts américains, que les prix à la hausse que l'on connaît pour le porc sont dus à la diminution des abattages saisonniers aux États-Unis. C'est-à-dire que les abat-toirs qui avaient calculé leurs abattages entre 1.7 à 2 millions de têtes/semaine, se retrouvent présentement entre 1.2 et 1.6 million de têtes/semaine, ce qui fait qu'ils sont prêts à payer davantage. De là, vient en partie l'augmentation des prix que nous connaissons depuis trois semaines.

Il est à prévoir que les prix vont baisser de nouveau à l'automne, dus aux approvisionnements qui vont augmenter à ce moment.

Claude Paquette, écn. agr.

Fédération des producteurs de porcs
du Québec.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Bovins Grains



En fin de semaine dernière, les Agronomes du Québec réunis à l'occasion de leur Assemblée générale annuelle, ont tenu un colloque sur la production de viande bovine au Québec. Trois ateliers ont traité simultanément, de l'économie, de la production et de la commercialisation.

Les Agronomes, en tant que corps professionnel impliqué au plus haut point dans l'agro-alimentaire au Québec, se sont prononcés en faveur du développement de la production de viande bovine au Québec.

Différentes résolutions ont été passées, concernant les coûts de production, le système de classification pour les veaux d'abattage et pour les veaux et bouvillons d'emboche, la recherche sur les bouvillons de type laitier, etc...

Concernant plus particulièrement la commercialisation, les Agronomes réunis en Assemblée générale annuelle, ont demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, d'appliquer sa réglementation sur les maisons d'enchères et d'étudier la possibilité de se servir de moyens électroniques pour effectuer la vente d'animaux.

Les discussions qui ont eu cours, lors de ces trois journées, ont permis à plusieurs agronomes du Québec de se familiariser avec cette nouvelle production et d'échanger sur un secteur important de l'économie agro-alimentaire du Québec.

L'Association des producteurs de bovins de l'Ontario organise, pour la seconde année, le "Congrès du Boeuf 1980". Cette année, le Congrès du Boeuf de l'Ontario, aura lieu les 16 et 17 juillet 1980, au "Western Fairgrounds" à London, Ontario. La Fédération des producteurs de bovins a l'intention de nolisier un autobus, pour assister à ce congrès. Tous les producteurs intéressés n'ont qu'à communiquer par téléphone, au numéro suivant, à Montréal: (514) 288-6141, poste 214.

La dernière publication de "Faits statistiques et Commentaires", du Conseil des viandes du Canada, rapportait les données suivantes:

Ventes canadiennes de boeuf
du 1er janvier au 17 mai 1980
(en millions de têtes)

	1979	1980	Change- ment en %
Exportation	33.7	43.7	+30
Importation	50.9	27.6	-46
Ventes nettes	-17.2	+16.1	

C'est la première fois depuis plusieurs années, que les exportations canadiennes de boeuf se trouvent en situation positive.

Une dernière information en terminant. Étant donné que pour plusieurs nouveaux et anciens producteurs de bouvillons, la période actuelle en est une d'activités intenses au point de vue vente, nous tenons à rappeler que vous pouvez obtenir les prix du marché de Toronto, au jour le jour, en appelant sans frais à: 1 (800) 267-8370 ou 1 (800) 267-8371.

Ces renseignements vous sont fournis par Agriculture Canada.

Claude Paquette, écn. agr.

Fédération des producteurs de bovins
du Québec

Au cours de la semaine du 23 juin, les décisions politiques ont joué un rôle encore important dans la fluctuation des prix des céréales sur la scène mondiale. Les prix du maïs ont eu tendance à augmenter au cours de cette semaine, dû principalement au fait que la politique d'exportation des céréales américaines semble vouloir accuser encore certains changements majeurs.

Au cours de ladite semaine, le Département de l'Agriculture des États-Unis a annoncé que suite aux rencontres des têtes dirigeantes des sept pays de l'Ouest à Venise, la politique américaine des exportations de céréales subissait une analyse intense de la part des principaux dirigeants américains dont le président lui-même. Au cours de cette même semaine, l'Australie annonçait qu'elle permettrait des ventes de céréales à l'URSS équivalentes à celles de l'an dernier, soit environ quatre millions de tonnes, ce qui est un record pour ce pays. Plusieurs experts s'attendent à ce que l'embargo américain soit levé prochainement dû à l'annonce faite le 20 juin dernier par le Département de l'Agriculture des États-Unis, permettant aux firmes américaines de vendre du maïs étranger à l'URSS. Cette annonce a fait avancer de quelques points les prix des céréales américaines en début de semaine, surtout ceux du maïs, malgré le fait que les ensemencements de céréales en URSS aient atteint ce printemps 145 millions d'hectares, soit virtuellement la super-

ficie planifiée pour cette année, et malgré le fait que les superficies ensemencées aux États-Unis soient supérieures aux étendues projetées en avril dernier. En effet, une étude faite auprès de plusieurs analystes américains montre que ces derniers prévoient une superficie totale de 83 millions d'acres en maïs cette année comparativement à 80 millions l'an dernier.

Lundi, le 23 juin, le Département de l'Agriculture a publié un rapport concernant l'offre et la demande des céréales fourragères pour les années 1979-80 et 1980-81. Concernant l'année 1979-80, le seul changement majeur est l'augmentation des stocks en inventaire de 500,000 tonnes par rapport aux projections précédentes. Cette augmentation est le résultat d'une diminution dans la demande domestique des céréales aux États-Unis. Par contre, les inventaires de report pour le maïs pour la prochaine campagne agricole (1980-81) devraient atteindre 900 millions à 1.7 milliard de boisseaux tandis que les exportations de maïs devraient varier entre 2.4 et 2.7 milliards de boisseaux et que la consommation américaine s'établirait entre 4.7 et 5.3 milliards de boisseaux. Ces statistiques sont les mêmes que celles publiées précédemment le 12 mai dernier par le Département de l'Agriculture.

En terminant, il est important de mentionner que le prix des céréales fourragères canadiennes est encore à un niveau très élevé malgré le fait que l'Ouest canadien a reçu des pluies torrentielles dernièrement. Les prix des céréales en date du 26 juin au port du St-Laurent se transigeaient aux environs de \$146 pour le maïs, \$162 pour le blé, \$162 pour l'orge et \$146 pour l'avoine.

En dernière heure, le Département de l'Agriculture des États-Unis publiait vendredi le 27 juin son dernier estimé des ensemencements de maïs aux États-Unis. Cette superficie est maintenant évaluée à 83,5 millions d'acres, soit une hausse de 4,4% par rapport à l'an dernier.

André Harbec

Fédération des producteurs de cultures
commerciales du Québec

Jusqu'à 18 000 lb/acre après cinq ans de culture

Rentabilité du bleuet en corymbe

La production québécoise de bleuet frais n'étant pas suffisante pour répondre à la demande des consommateurs, le Québec et l'Ontario importent annuellement plus de cinq millions de livres ou 2,25 millions de kilogrammes de bleuets en corymbe des États-Unis.

Le marché offre donc des possibilités intéressantes pour les producteurs du Québec.

Depuis 1972, Michel Lareau, spécialiste de la culture de petits fruits à la Station fédérale de recherches agricoles de St-Jean (Qué.) effectue des essais sur les variétés et les techniques culturales du bleuet en corymbe afin d'évaluer le potentiel de cette culture au Québec.

Ainsi il a établi une plantation de huit variétés de bleuets en corymbe provenant des États-Unis, à la ferme expérimentale de Freighsburg (Qué.) Après cinq ans de culture les meilleures variétés ont donné des rendements allant jusqu'à 18 000 lb/acre. Un bilan de la mise en production d'une acre de bleuet en corymbe, à partir des données de cette expérience, démontre qu'il serait possible de rentabiliser cette culture dans le sud du Québec.

En outre, nous avons principalement dans la région de Montréal un climat, des sols et des sites (les sites à verger) qui pourraient permettre la culture commerciale du bleuet en corymbe.

Toutefois, avant de se lancer dans cette production, il y a certains faits à considérer.

"Le bleuet en corymbe est capricieux et demande certaines attentions particulières" explique M. Lareau. "Le sol doit être léger, acide et riche en

matières organiques. Cette culture nécessite aussi un taux d'humidité constant maintenu à l'aide d'un paillis de sciure de bois, le long des rangs."

"Comme nous n'avons pas encore réussi à obtenir un cultivar commercial à partir de variétés sauvages indigènes, nous devons utiliser les variétés d'origine américaine, qui sont moins résistantes, même dans le sud du Québec," poursuit M. Lareau.

Pour protéger ces plants des rigueurs de l'hiver il est important de choisir des cultivars trapus et de ne tailler que les tiges frêles et les rameaux improductifs. En protégeant la plantation avec un brise-vent il sera possible de réduire les dégâts causés par le froid et d'obtenir une meilleure productivité.

À pleine maturité les tiges de bleuets géants atteignent environ deux mètres de hauteur et de 30 à 40 cm de diamètre à la base. Le bleuet géant se prête bien à la culture intensive. Le fruit, plus gros que le bleuet sauvage (1 à 2 cm) est délicieux lorsqu'il est cueilli à maturité.

Les insectes et les maladies causent rarement des problèmes. Par contre il faut protéger la plantation des oiseaux qui sont très friands de ce genre de culture.

Les coûts d'établissement de cette culture sont assez élevés. Par contre les profits deviennent très intéressants après la septième année de culture et un plant peut rapporter pendant au moins 25 ans. La culture du bleuet géant, dans le sud-ouest du Québec pourrait s'avérer un bon investissement à long terme.

REVUE DES MARCHÉS

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Jeudi 26 juin 1980

Semaine se terminant
le 4 juillet 1980

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières

Prix du gros au détail

à Montréal

Les prix ne sont pas disponibles cette semaine.

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

Moins de 4 lb (SOUS GLACE)
Moins de 4 lb (CON)
4 lb et moins de 5
5 lb et moins de 6
6 lb et plus

POULETS

À griller
moins de 5 lb
5 lb et moins de 6
6 lb et moins de 7
7 lb et plus

POULES

Moins de 4 lb
4 lb et moins de 5
5 lb et moins de 6
6 lb et plus

POULES

Moins de 5 lb
5 lb et moins de 6
6 lb et moins de 7
7 lb et plus

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb
10 lb et moins de 16
16 lb et moins de 20
20 lb et plus
Canards

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb
12 lb et moins de 20
20 lb et plus

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du
30 juin 1980

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	86c	88c	1.09
A-Gros	82c	81c	1.02
A-Moyens	70c	73c	94c
A-Petits	44c	51c	72c
A-Très Petits	15c	18c	39c
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LIVRAISONS MENSUELLES DE LAIT INDUSTRIEL 1978-79

(en livres de matière grasse)

MOIS	MENSUELLES	CUMULATIVES	ÉVOLUTION MENSUELLE DU TOTAL DES LIVRAISONS 1978-79 COMPARÉES À 1979-80
AOÛT	16,750,527	16,750,527	1.49%
SEPTEMBRE	14,038,667	30,789,194	-3.19%
OCTOBRE	11,293,404	42,712,598	2.18%
NOVEMBRE	9,568,726	52,281,324	-0.94%
DÉCEMBRE	8,512,213	60,793,537	-3.2%
JANVIER	7,562,541	68,356,078	0.85%
FÉVRIER	7,155,438	75,511,516	10.86%
MARS	9,092,227	84,603,743	3.67%
AVRIL	11,633,603	96,237,346	-1.06%
MAI	6,199,347	102,436,693	-11.28%
JUIN			
JUILLET			

Source: La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 27 juin 1980

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: \$1.505/lb (contenants de 25 kg) et 93 points: \$1.515/lb. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait \$1.515/lb 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.63/lb.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs \$2.01/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail \$1.17-\$1.21/kg.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible \$1.68-\$1.70/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible .35 - .40/kg. Animale .29 - .31/kg.

Lait évaporé, caisse 48/385 ml \$22.65 - \$22.85.

Jeudi 26 juin 1980

Prix du fromage: blanc \$1.56, coloré \$1.56.3.

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto
Lundi 30 juin 1980

Porcs	56.50-58.00
moyenne	56.80
Truies	
moyenne	40.90
La semaine dernière	
Porcs	54.75-58.00
moyenne	56.02
Truies	39.30-40.90
moyenne	40.26

Prix payés en Ontario

Porcs	54.80-55.60
moyenne	55.05
Truies	41.80-41.85
moyenne	41.80
Porcs	53.00-55.60
moyenne	54.29
Truies	40.25-41.85
moyenne	41.25

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.



Programmes...

Suite de la page 10

beaucoup plus élevés en raison d'un rapport plus grand entre la superficie des murs et la superficie de plancher.

Le programme permettra au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'absorber jusqu'à 50% des coûts de certains investissements liés à l'isolation dont l'efficacité a été vérifiée dans des conditions concrètes de production. Ainsi, l'installation d'une couverture thermique qui permet de minimiser les pertes de chaleur par le plafond tout en réduisant l'espace devant être chauffé la nuit, peut entraîner une économie d'environ 30% des coûts de chauffage sur une base annuelle. Quant à l'isolation des murs est, ouest et nord et l'isolation du sol, qui sont également couvertes par le programme, l'économie d'énergie varie de 10% à 25% selon le type de serre employée.

L'aide accordée par ce programme ne peut dépasser \$10 par mètre carré de superficie ni \$40,000 par entreprise. Sont éligibles à ce programme les producteurs agricoles opérant déjà des serres ou désireux d'en construire de même que toute personne projetant la construction d'une serre d'une superficie suffisante pour lui permettre d'obtenir un statut de producteur agricole dans les douze mois suivant sa demande. Dans tous les cas, le projet devra porter sur une superficie minimale de 500 mètres carrés sous terre. Les crédits prévus dans le cadre de ce programme sont d'environ \$2,000,000.

b) Utilisation
de sources d'énergie
non-conventionnelles

L'utilisation du bois qui constitue une des plus importantes richesses naturelles du Québec et des huiles usées, considérées jusqu'à présent plutôt comme une source de pollution que comme une source d'énergie utilisable, permettront aux sériculteurs québécois de réduire d'environ 50% leur coût de chauffage. Alors qu'il en coûte actuellement plus de \$5 pour produire un million de BTU à partir de l'huile numéro 2, la même quantité de chaleur revient à \$2.50 avec un système au bois et à \$2.25 avec l'huile usée.

L'installation de ces nouveaux systèmes de chauffage nécessite toutefois des investissements très élevés, atteignant jusqu'à \$80,000 pour une acre de serre dans le cas de fournaies à air chaud alimentées par de l'huile usée. C'est pourquoi l'aide financière du MAPAQ pourra atteindre dans ce cas \$50,000 par entreprise, sans pouvoir excéder 50% des investissements réalisés.

Le programme couvre l'achat et l'installation de systèmes de chauffage utilisant le bois ou ses dérivés, l'huile usée, les résidus industriels, la tourbe ou encore les résidus de récolte. Certains systèmes à l'électricité sont admis mais pas ceux utilisant le gaz naturel ou des produits pétroliers autres que les huiles usées. Les crédits prévus dans le cadre de ce programme sont d'environ \$2,000,000.

Le Québec à l'avant-garde
En agissant au double ni-

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 27 juin 1980
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	156.50	155.80	167.30	156.30
Orge	158.85	158.85	159.35	160.85
Avoine canadienne	140.70	141.70	142.20	143.20
Maïs américain (Jaune, no 3)	144.55	144.55	145.05	142.60
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	158.60	160.35		

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1979
SON DE BLÉ	132.00	132.00	128.00
Gru rouge de blé	132.00	132.00	128.00
Tourteau de soya 48%	285.50	281.75	329.45
Tourteau de soya 44%	263.45	259.70	300.45
Tourteau de colza 34%	191.25	198.40	185.90
Luzerne déshydratée (100,000-A)	175.00	165.00	134.00

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

FÊTE FERMÉE

Les prix ne sont pas disponibles

	1er juillet	30 juin	27 juin	26 juin	25 juin
			141.50	145.40	144.80
			113.00	116.00	115.90
			135.60	147.60	139.30

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

veau de l'économie d'énergie et du coût de cette énergie, le ministère de l'Agriculture s'attaque au principal obstacle au développement d'une véritable industrie des cultures abritées au Québec.

Avec la mise en place du centre de Ste-Martine et l'entrée en vigueur des deux programmes annoncés aujourd'hui, le Québec est passé à l'avant-garde du développement des serres au Canada après avoir été toujours en retard sur ses concurrents. L'écart entre les prix des sources d'énergie conventionnelles et non-conventionnelles ira toujours en augmentant tandis que l'accroissement des coûts de transport favorisera les producteurs qui sont les plus près des marchés. M. Garon se dit convaincu que cette nouvelle politique dans le domaine des serres permettra d'illustrer une fois de plus que l'agriculture constitue une des principales voies de développement de l'économie québécoise.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU



La pollution
des eaux,
une priorité
régionale

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

"... maintenant, il faut montrer comment vendre l'agriculture"

Il y a plusieurs années déjà, dans certains milieux urbains et pas tellement informés de la complexité du monde agricole, on se demandait parfois sur un ton scandalisé pourquoi il fallait manger du steak de l'Ouest, alors que le Québec comptait de nombreux agriculteurs installés très souvent à quelques milles seulement des grands marchés de consommation.

La situation n'a pas tellement changé, comme on a pu l'entendre dire par plusieurs experts au congrès de l'Ordre des agronomes du Québec tenu à Hull dans la fin de semaine du 20 juin. Le Québec ne produit que 5% de son bœuf de boucherie, c'est-à-dire juste assez pour nourrir sa population pendant six jours.

Pourquoi les agronomes ont-ils abordé ce thème à leur congrès de Hull? Parce que c'est la région qui choisit le thème et qu'il y a dans l'Outaouais un groupe d'agronomes et de producteurs convaincus d'un avenir formidable pour la production de viande bovine au Québec, à la condition bien sûr d'agir en professionnels.

Mais au départ, il y a un potentiel aussi bien au niveau du consommateur qu'à celui du producteur. On compte au Québec environ 8,400 agriculteurs qui possèdent 140,000 vaches de boucherie. Ces vaches fournissent annuellement 100,000 veaux au commerce, sans compter un 15% pour le remplacement des vaches et un autre 15% de décès.

Or, sur les 100,000 veaux destinés au commerce, seulement 40,000 sont engraisés au Québec. Les autres sont exportés, surtout en Ontario, mais reviennent par la suite sur le marché québécois pour la consommation.

Tout programme d'expansion de la production de viande bovine au Québec pourrait sans doute prévoir l'engraissement au Québec de tous les veaux nés au Québec. En ce faisant, on n'aurait encore rien fait pour rétablir un certain équilibre avec le bœuf produit dans l'Ouest.

Mais à plusieurs égards, le Québec demeure encore le royaume incontesté de la vache laitière. Dans l'Outaouais par exemple, c'est précisément parce que la productivité a augmenté considérablement dans le secteur laitier que des sols ont été libérés, ce qui a donné l'idée de pousser davantage en faveur de la production de viande bovine.

Chose un peu curieuse, ce sont jusqu'à maintenant surtout des anglophones qui ont donné cette impulsion vers les animaux de boucherie. C'est le cas dans l'Outaouais comme dans la région de Sherbrooke. On note par ailleurs une certaine concentration de producteurs dans le Bas St-Laurent et dans les environs d'Inverness, à une vingtaine de milles de Thetford Mines.

En fait, cette concentration est un phénomène très important, car sans elle tout espoir de développer un tant soit peu ce type de production disparaît. La concentration permet en effet de regrouper aussi les services nécessaires, comme ceux des spécialistes de la

santé, de l'alimentation, des abattoirs, de la mise en marché et pourquoi pas de la mise en commun des expériences.

On parle de l'obligation de l'évolution des mentalités au niveau des producteurs; mais cette évolution est tout aussi importante chez les consommateurs, puisqu'en développant de nouvelles méthodes d'alimentation du bétail, on produit une viande d'apparence un peu différente, ce dont se méfie toujours le consommateur non initié.

Chez les producteurs habitués par le cinéma à voir d'immenses troupeaux se nourrissant dans des prairies s'étendant à l'infini, il faudra détruire le mythe des grands espaces pour produire du bœuf de boucherie.

On fait présentement de grands efforts au niveau de la recherche pour l'adaptation des bovins de type laitier à des fins de boucherie. "Dès qu'on aura une formule d'engraissement, nous aurons tout de suite 300,000 veaux à mettre à la disposition de la viande", déclarait M. Pierre Léonard, le président de l'OAQ, au terme du congrès de Hull.

Les producteurs peuvent envisager en outre diverses combinaisons. Rien a priori n'exclut de considérer une

production mixte (lait et viande). On note pour l'instant une tendance assez nette à se regrouper sur un plan régional.

Enfin, si on parle surtout de production de bœuf de boucherie, cela ne veut pas dire qu'on a complètement mis de côté les autres étapes de la chaîne agro-alimentaire. Déjà, on songe aux suites à donner dans les domaines de la transformation et du marketing.

Comme le disait M. Léonard, "il y a 25 ans il fallait montrer comment faire l'agriculture, maintenant il faut montrer comment vendre l'agriculture."

Les agronomes sont parfaitement conscients d'être eux-mêmes dans l'orbite de l'évolution dans un univers agro-alimentaire qui connaît des transformations profondes et qui devra de plus en plus faire face à des défis difficiles et inévitables.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTREAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

Entre la récolte et la cuisson... Mertect protège vos profits

Entre la récolte et la cuisson, vos pommes de terre ont besoin d'être protégées contre la pourriture sèche et contre les autres maladies fongiques durant l'entreposage. Vaporisé directement sur les pommes de terre, Mertect* liquide à 45% empêche la pourriture sèche d'attaquer les tubercules abîmés ou meurtris et améliore ainsi la qualité du produit tout en réduisant les pertes et en augmentant le rendement.



"L'emploi de Mertect* nous permet de réduire nos pertes à l'entreposage et de mettre en marché un produit de qualité supérieure tout en minimisant les retours de patates avariées."

Fernand Gosselin
St-Romuald, P. Qué.

Protégez vos pommes de terre et vos profits avec

Mertect* LIQUIDE À 45%
(thiabendazole)



Distribué par CHIPMAN CHEMICALS et votre distributeur local



MERCK SHARP & DOHME CANADA LIMITEE
C.P. 1005, POINTE CLAIRE, DORVAL H9R 4P8

La pollution
c'est grave...
à bien
y penser...



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU